



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Rapport annuel d'activité en 2025

de la Commission d'enrichissement
de la langue française — 2026

biopho
aéropo
cyclolo
gaslight
escalot
exoplar
hadron

hydrogénoduc, marinisation, m
mégapôle aéroportuaire, méso
métarevue et épirevue, météo
mode ultra-express pour *ultra*
fast fashion, organoïde, paraju
précollection, robot livreur, ro

Préface

Le dispositif d'enrichissement de la langue française, coordonné par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture, œuvre à la modernisation des vocabulaires scientifiques et techniques avec l'appui de l'Académie française, de l'Académie des sciences, de ses partenaires francophones et scientifiques, et, surtout, grâce à la mobilisation sans pareille de quelque 400 spécialistes au sein de groupes d'experts et de la Commission d'enrichissement de la langue française. Ce dispositif, animé dans les ministères par le réseau des hautes et hauts fonctionnaires à la langue française, dont on fête les 30 ans en 2026, propose des termes permettant d'exprimer, dans les secteurs clés de la recherche, de l'industrie et de l'économie, les réalités d'aujourd'hui et de demain. Les domaines d'intervention du dispositif ont profondément évolué et sont très différents de ce qu'ils étaient il y a 20 ans et même 10 ans. Aujourd'hui, prédominent les nouveaux usages du numérique, y compris cybercriminels, la transition écologique et la transformation des villes soumises au réchauffement climatique, les énergies renouvelables, le développement d'une filière industrielle de batteries en France, l'actualité du débat public et parlementaire : qu'est-ce qu'un PFAS ? comment dire *ultra fast fashion* en français ? quel vocabulaire français pour désigner les pratiques des influenceurs dans les réseaux sociaux ?

Le sport, dans la continuité des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, reste au cœur des préoccupations du dispositif et de la DGLFLF, engagés dans la reconquête de la pratique du français dans toutes les disciplines sportives. Les Jeux d'hiver de 2030 en France se préparent dès à présent, avec la production d'un nouveau lexique trilingue de près de 4 000 termes pour les Jeux de 2026 en Italie.

Outre les compétitions sportives, la DGLFLF veille à la présence du français dans les grandes rencontres internationales, notamment celles qui se sont tenues en France en 2025, en mettant à la disposition des participants des vocabulaires multilingues : *Termes clés de l'intelligence artificielle* en 8 langues, *Vocabulaire des océans* en 7 langues, *Termes clés pour les négociations environnementales et climatiques* en 5 langues. Assurer la vitalité du français passe par une contribution active au dialogue planétaire.

2025 a été aussi l'occasion pour le dispositif d'accorder une plus grande place à la jeunesse – notamment à travers des partenariats renforcés avec des universités ou le passe Culture –, en l'impliquant dans la production de termes sur des sujets qui la concernent au premier chef. Il ne s'agit pas seulement pour elle de contribuer à la veille ou au choix des termes, mais de participer à leur adoption : la Commission d'enrichissement de la langue française a invité des lycéens à prendre part à ses décisions lors d'une séance exceptionnelle appelée à être renouvelée. La langue de demain ne saurait se faire sans celles et ceux qui la parleront.

Paul de Sinety

Délégué général à la langue française et aux langues de France

- 11 hauts fonctionnaires à la langue française (→ p. 8)
- 21 groupes d'experts permanents et ad hoc (→ p. 10)
- 1 séance en public de la Commission d'enrichissement (→ p. 20)
- Près de 400 experts (→ Annexe A.4, p. 68)
- 120 réunions de groupes d'experts (→ p. 31)
- 18 projets de listes et de recommandations soumis à la Commission d'enrichissement de la langue française (→ p. 33)
- Plus de 70 néologismes de forme et de sens (→ p. 37)
- Des termes choisis en concertation avec les partenaires francophones (→ pp. 17 et 40)
- 243 termes, 19 listes et 3 recommandations publiés (→ p. 50)
- 17 % des termes recommandés issus de demandes du grand public (→ p. 42)
- *FranceTerme*, une fréquentation en hausse de 9 % (→ p. 51)
- *FranceTerme*, un taux de satisfaction globale de 95 % (→ p. 52)
- 1 lexique trilingue de 3985 termes en données ouvertes pour les JOP de Milan Cortina (→ p. 15)
- 6 nouvelles publications (→ p. 52)
- Près de 30 000 abonnés à l'infolettre (→ p. 58)

Et un rapport économe en papier : vous retrouverez les 19 listes et les 3 recommandations publiées en 2025 (l'équivalent de 64 pages non imprimées) sur le site *FranceTerme* (→ p. 100).

Sommaire

1 Préface

2 Données clés

7 Le dispositif d'enrichissement de la langue française

7 La Commission d'enrichissement de la langue française

8 Le haut fonctionnaire à la langue française

10 Les groupes d'experts ou « collèges »

10 Composition

10 Membres de droit

10 Représentants des directions et des services ministériels, institutions et organismes

10 Personnalités qualifiées

11 Groupes ad hoc

11 Domaines de compétence

12 La vie des collèges en 2025

13 La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

14 Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

14 Expertise terminologique

15 Expertise linguistique

17 Les partenaires du dispositif

17 L'Académie française

17 L'Académie des sciences

17 Les organismes des autres pays francophones et les organisations internationales

18 Les équipes universitaires de terminologie

18 L'Association française de normalisation (AFNOR)

19 La jeunesse

21 Méthode et travaux

21 Les bases du travail terminologique

21 Les critères retenus pour le choix des termes

22 Les définitions

22 Les recommandations d'usage

22 Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

23 Terminologie et normalisation

23 Le repérage des termes par les groupes d'experts

24 Approche fondée sur la veille

24 Apport de la boîte à idées de *FranceTerme*

27 Actualité immédiate ou termes isolés

27 Approche systématique

28 Approche rétrospective

29 La concertation

29 Concertation entre groupes d'experts

30 Concertation avec les services

30 Consultation d'experts extérieurs au dispositif

- 31 Le travail des experts en réunion
 - 31 La consultation des partenaires
 - 31 La consultation dans les langues romanes et d'autres langues
- 32 L'examen par la Commission d'enrichissement de la langue française
 - 33 Les termes soumis à la Commission
 - 33 Nouvelle consultation des partenaires
 - 33 L'étude préparatoire du groupe de travail
 - 34 Les séances plénières de la Commission
- 36 La validation par l'Académie française
- 36 Le second examen
- 37 La validation par le ministre concerné
- 37 Analyse de termes étudiés et publiés en 2025
 - 37 Des néologismes de forme
 - 39 Des néologismes sémantiques
 - 40 Des termes sans équivalent étranger
 - 40 Le dialogue terminologique en francophonie
 - 42 La contribution du public à l'enrichissement

46 L'implantation des termes

- 46 Bilan de l'étude des termes publiés en 2014
 - 46 Portée de l'étude
 - 46 Enseignements et préconisations
 - 47 Mieux prendre en compte les dérivés et les séries morphologiques
 - 47 Recommander plus vite, plus tôt
 - 47 Ne pas tarder à remettre en question une recommandation infructueuse
 - 48 Ne pas recommander inutilement
 - 48 Combattre les intitulés européens non traduits
 - 48 Renforcer la diffusion aux milieux professionnels
 - 48 Choisir un terme univoque
- 48 Les termes recommandés dans les dictionnaires
 - 48 Le Petit Larousse
 - 49 Le Petit Robert

50 La diffusion des termes nouveaux

- 50 La publication au *Journal officiel*
- 50 *FranceTerme*
 - 50 Le site
 - 51 Une base de données terminologiques de référence
 - 52 L'enquête de satisfaction 2025
- 52 La publication de vocabulaires thématiques
- 53 La sensibilisation des administrations, des milieux professionnels et du grand public
 - 53 La diffusion par les ministères et les experts
 - 56 La diffusion par la DGLFLF
 - 56 Les communiqués et les clins d'œil
 - 58 L'infolettre *La Langue s'enrichit*
 - 58 L'animation de *FranceTerme*
 - 59 Les interventions en public et les participations aux conférences
 - 59 Les rendez-vous dans les médias
 - 61 La diffusion des publications imprimées

Annexes 2025

63 A – Le dispositif

- 63 A.1 Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française
- 65 A.2 Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2025
- 66 A.3 Liste des collèges au 31 décembre 2025
- 68 A.4 Liste des membres des collèges au 31 décembre 2025
- 86 A.5 Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie
et de la langue française
- 88 A.6 Coordonnées de la Délégation générale à la langue française
et aux langues de France et de la Commission d'enrichissement de la langue française
- 89 A.7 La procédure

90 B – Les outils – Extrait du *Guide des bonnes pratiques*

94 C – Les travaux

- 94 C.1 Calendrier général au 31 décembre 2025
- 99 C.2 Calendrier des réunions en 2025
- 100 C.3 Liste des publications au *Journal officiel*

101 D – La diffusion

- 101 D.1 Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2025
- 104 D.2 La diffusion des publications terminologiques en 2025

Le dispositif d'enrichissement de la langue française

La Commission d'enrichissement de la langue française

Placée auprès du Premier ministre, la Commission d'enrichissement de la langue française (CELFF) est la clé de voûte d'un dispositif interministériel dont la mission est « de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme » (art. 11)¹.

La Commission assure le banc d'essai des termes avant leur publication officielle. Pour cette raison, elle réunit des personnalités tout aussi susceptibles de dialoguer avec d'éminents experts que de se placer dans la position des profanes que sont les futurs lecteurs et utilisateurs du vocabulaire recommandé.



© Francesca Mantovani-éditions Gallimard

« Nous étudions une fois par mois, dans des registres aussi variés que ceux du droit, de l'économie, du spatial, du sport, de la culture, du numérique, de la biologie, de la mode... une série de termes (le plus souvent anglo-saxons) qui nécessitent un équivalent en français. Avec l'aide d'experts [...] nous en élaborons la définition. Ce qui me tient à cœur personnellement, c'est que cette dernière soit à la fois accessible au plus grand nombre, aussi claire et compréhensible que possible. »

M^{me} Isabelle Jarry, romancière et essayiste, membre de la Commission

Elle est composée de dix-neuf membres : un président ; six membres de droit dont le délégué général à la langue française et aux langues de France, M. Paul de Sinety, le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'un des deux Secréaires perpétuels de l'Académie des sciences, le représentant de l'Organisation internationale de la francophonie, le président de l'ARCOM, le président de l'AFNOR ; et douze personnalités qualifiées nommées par le ministre de la Culture sur



Réunion de la Commission du 2 juillet 2025

1. Sauf indication contraire, tous les articles cités entre parenthèses renvoient au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 (voir *Annexe A.7*).

proposition des ministres et des autorités désignés par le décret du 3 juillet 1996 (voir *Annexe A.7*). Elle respecte le principe de la parité. Le président de la Commission, M. Frédéric Vitoux, de l'Académie française, a été reconduit par arrêté de la Première ministre en date du 3 mars 2023, et les douze personnalités qualifiées ont été renouvelées par arrêté de la ministre de la Culture du 22 avril 2024.

La Commission s'appuie sur quatre piliers : les hauts fonctionnaires à la langue française, un réseau de groupes d'experts permanents et ad hoc, la DGLFLF, chargée de la coordination, ainsi qu'un réseau de partenaires.

<p>Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)</p> <p><i>secrétariat de la CELF et coordination du DELF</i></p>	<p>Commission d'enrichissement de la langue française (CELF)</p> <p><i>présidée par M. Frédéric Vitoux nommé par le Premier ministre</i></p>	<p>Partenaires institutionnels</p> <p><i>membres de la CELF et des collègues</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Académie française – Académie des sciences – Association française de normalisation
<p>Hauts fonctionnaires à la langue française chargés de la terminologie (HFTLF)</p> <p><i>support et encadrement des collègues créés à leur initiative</i></p>	<p>19 groupes d'experts ou collègues dans les ministères</p> <p>et</p> <p>groupes ad hoc</p>	<p>Autres partenaires consultables en tant que de besoin</p> <ul style="list-style-type: none"> – Belgique, Canada, Québec, Suisse – Commission européenne – Organisation mondiale de la propriété intellectuelle – Équipes universitaires

Le haut fonctionnaire à la langue française

Ce « haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française » (HFTLF), selon la dénomination retenue dans le décret, est, dans chaque ministère, l'interlocuteur privilégié et le relais du délégué général à la langue française et aux langues de France. Nommé par arrêté du ministre concerné, il est chargé de l'ensemble des questions liées à l'emploi, à l'enrichissement de la langue française et à la promotion de la langue française dans son administration (art. 5). Une lettre de mission détaillant son champ d'intervention apporte la publicité et l'appui nécessaires aux actions d'un nouveau haut fonctionnaire.

Pour toutes les questions relatives à l'application de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, le HFTLF est l'interlocuteur attitré des services de l'Administration. Soit en étant saisi par eux, soit en les saisissant, il fait remonter les besoins terminologiques à la Commission. Il a pour mission d'identifier les experts, de les proposer à la désignation du délégué, et de coordonner leur travail. Il participe aux réunions des groupes d'experts dans les domaines relevant de son ministère, ainsi qu'aux réunions de la Commission lorsque celle-ci étudie les listes élaborées par les groupes d'experts de son ministère.

Mouvements parmi les hauts fonctionnaires

- au ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, M. Jean-Louis Grenouilloux succède à M. Grégoire Thomas,
- au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, M^{me} Sabine Sciortino succède à M. Emmanuel Lebrun-Damiens,
- au ministère de la Justice, M^{me} Claire-Agnès Drevet prend la suite de M. Vincent Chabin comme adjointe de la haute fonctionnaire.

(Voir les Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française en *Annexe A.5*.)

Chaque ministre charge l'un des services de son administration d'assister le HFTLF pour assurer la logistique et le secrétariat du ou des groupes d'experts, pour veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi dans son administration, et pour effectuer leur indispensable promotion dans les milieux professionnels concernés.

L'action du HFTLF est donc déterminante pour assurer la bonne marche des travaux terminologiques en veillant à la prise en charge des experts résidant loin de Paris et en dotant les groupes des moyens matériels et techniques adéquats : salles de réunion, visio-conférences, espaces numériques de travail, adresse de courriel fonctionnelle... La situation varie d'un ministère à l'autre, ainsi des collègues bénéficient d'un espace de travail en ligne (Droit et Justice, Informatique et Télécommunications) ou de moyens techniques pour la tenue de réunions hybrides ou à distance (Culture et Médias, Relations internationales, Santé et Affaires sociales, Sport et collègues des ministères économiques et financiers).

La diffusion aux administrations et aux milieux professionnels

Responsable du pilotage et de la mise en œuvre des actions de communication permettant de faire connaître les termes recommandés à l'initiative des experts, le haut fonctionnaire joue un rôle crucial dans le succès de l'implantation des termes au sein des services ministériels et des milieux professionnels concernés (voir *La diffusion par les ministères et les experts*, p. 53).

Les 11 hauts fonctionnaires – présents dans 18 ministères en 2025 –, établissent avant le 15 janvier de chaque année un bilan de leur activité au cours de l'année précédente, incluant la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans leur champ de compétence. Ces bilans¹ des ministères forment la base du présent rapport.

¹ Les bilans annuels sont disponibles à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (adresse : terminologie.dgloff@culture.gouv.fr).

Les groupes d'experts ou « collègues »

Composition

Un collège réunit, autour d'un président, des experts recrutés pour leur excellence dans leur domaine (voir la liste nominative des membres des collèges en *Annexe A.4*).

Le président, nommé sur proposition du haut fonctionnaire à la langue française, anime les réunions et transmet les listes de vocabulaire constituées par son groupe d'experts à la Commission d'enrichissement de la langue française. Il est le porte-parole du groupe d'experts, notamment lors de l'examen des termes par la Commission et lorsqu'il s'agit de promouvoir les travaux auprès des professionnels concernés. Il est entouré des trois catégories de participants suivantes.

Membres de droit

Ils représentent les principales instances membres de droit ou partenaires de la Commission :

- le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant appartenant à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue,
- le haut fonctionnaire à la langue française,
- un représentant de l'Académie française, appartenant au Service du Dictionnaire,
- un représentant de l'Académie des sciences,
- un représentant de l'organisme de normalisation du secteur,
- un représentant de l'équipe universitaire chargée des études documentaires.

Représentants des directions et des services ministériels, institutions et organismes

Les hauts fonctionnaires s'emploient à obtenir l'indispensable participation des services de leur administration pour que les besoins de cette dernière en matière de néologie soient bien pris en compte.

Exemple du collège chargé de la chimie et des matériaux : Direction générale des entreprises des ministères économiques et financiers, Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (représentée par M. Antoine Éloi), Société chimique de France (représentée par M. Jean-Pierre Foulon), Société de chimie thérapeutique (représentée par M. Olivier Lafont).

(Voir la liste complète des membres du collège Chimie et Matériaux en *Annexe A.4*.)

Personnalités qualifiées

« J'admire la robustesse et le dynamisme de ce dispositif appuyé par un maillage de professionnels et de bénévoles très engagés. Les travaux sont fondés sur la collégialité et l'écoute de chacun, ce qui n'exclut pas de vrais débats qui produisent des choix argumentés rigoureusement. Le dispositif tisse des liens à chaque étape des travaux, entre les métiers, entre les experts et les profanes, entre les générations et au service de tous. »

M^{me} Isabelle Reynier, haute fonctionnaire des ministères sociaux



Ce sont des professionnels (experts, chercheurs, représentants d'entreprises et d'organisations diverses), impliqués dans l'innovation, qui sont nommés en raison d'une qualification précise dans un domaine, ou encore des journalistes spécialisés et des linguistes (terminologues et traducteurs). Ils viennent d'organismes publics ou privés, d'universités ou d'entreprises. Si ces personnalités participent aux travaux de manière permanente, d'autres peuvent être conviées ponctuellement pour éclairer l'assemblée sur un point technique précis.

Exemple du collège chargé de la chimie et des matériaux : M. Hervé Arribart (président, professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles, ancien directeur scientifique de Saint-Gobain), M. Jacques Jupille (secrétaire, directeur de recherche émérite au CNRS, Institut des nanosciences de Paris), M. Claude Andrieux (directeur de recherche honoraire au CNRS, université Paris Diderot), M. Michel Bousuge (maître de recherches, Mines ParisTech), M. Daniel Cuzin (précéd. directeur de recherche adjoint Atofina), M. Alain Genty (précéd. directeur du Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie), M. Jean-François Gérard (Institut national des sciences appliquées de Lyon), M. Jean-Pierre Houdaer (directeur général honoraire de l'Institut du verre), M. Bernard Legendre (professeur émérite, université Paris-Saclay), M. Daniel Neuville (directeur de recherche CNRS à l'Institut de Physique du Globe), M. Thierry Ollevier (professeur titulaire, université Laval, Canada), M. Jean-Marc Paris (consultant en chimie fine et chimie pharmaceutique), M^{me} Louissette Priester (professeure émérite, université Paris-Saclay), M. Daniel Thévenot (professeur émérite, université Paris-Est Créteil), M. Jean Toullec (précéd. directeur de recherche au CNRS).
(Voir la liste complète des membres du collège Chimie et Matériaux en *Annexe A.4.*)

Groupes ad hoc

Des groupes ad hoc temporaires peuvent être créés pour traiter un thème particulier en « mode commando », avec des séances de travail rapprochées. Ces groupes, coprésidés par un spécialiste et par le délégué général à la langue française et aux langues de France, réunissent des représentants des groupes d'experts concernés et des experts extérieurs au dispositif. Leur secrétariat et la logistique sont assurés par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française.

Domaines de compétence

Agriculture	Influence (groupe ad hoc)
Aménagement, Habitat et Mobilités	Informatique
Automobile	Nature en ville (groupe ad hoc)
Batteries (groupe ad hoc)	Relations internationales
Biologie	Santé et Affaires sociales
Chimie et Matériaux	Spatiologie
Culture et Médias	Sport
Droit et Justice	Télécommunications
Économie et Finances	
Éducation et Enseignement supérieur	
Énergie nucléaire	
Énergies	
Environnement et Développement durable	

Les domaines d'expertise des collèges reflètent les champs d'intervention des ministères. Il importe que les collèges respectent cette logique dans le choix des notions étudiées, afin de limiter tout empiètement sur les domaines relevant d'autres collèges et de maintenir le haut degré de spécialisation des travaux. Une participation croisée entre des collèges de compétences voisines facilite l'échange d'informations et *in fine* l'attribution des termes à un collège particulier (voir Concertation entre groupes d'experts, p. 29).

Quelques collèges s'appuient sur des sous-groupes permanents ou ponctuels, qui traitent exclusivement de leur secteur de spécialité, ce qui confère a priori une plus grande efficacité aux travaux, même si ces formations réduites ne se substituent pas au collège dont elles sont l'émanation. Ainsi, le collège Aménagement, Habitat et Mobilités délègue à des sous-groupes l'étude préliminaire des termes de l'aéronautique, de la marine et de l'urbanisme. Le collège Énergie nucléaire, quant à lui, bénéficie des travaux réalisés en amont par un bureau et trois sous-groupes chargés de la fission nucléaire, de la fusion nucléaire et du cycle du combustible. Ces sous-groupes se réunissent en fonction des besoins (10 réunions en tout en 2025) et des navettes avec le bureau du collège, animé par le président, qui prépare les séances plénières. Ce bureau, qui assure la cohésion des travaux entre les sous-groupes, décide de porter les termes à l'ordre du jour des séances plénières lorsque les propositions sont suffisamment abouties.



« Pour débattre sur le nucléaire, il faut en comprendre les expressions. Le dispositif d'enrichissement de la langue française contribue à apporter un langage qui soit d'abord commun à tous les acteurs du nucléaire (exploitants, autorités de sûreté, experts, association) et qui reste compréhensible par chacun, quel que soit son âge, sa profession, son niveau d'étude. »

M^{me} Odile Palut-Laurent, représentante de l'Autorité de sûreté nucléaire

La vie des collèges en 2025

La composition des groupes d'experts peut être complétée au gré des besoins exprimés, de façon notamment à couvrir des champs insuffisamment explorés ou nouveaux. L'action conjointe des présidents de collège et des hauts fonctionnaires permet de pourvoir les fonctions vacantes tout au long de l'année.

Mouvements parmi les responsables des groupes d'experts

- À la fin de l'année, M. Bertrand de Saint Vincent, nommé un an auparavant à la présidence du collège chargé de la Culture et des Médias, a estimé que cette fonction était peu compatible avec son travail de journaliste. Le haut fonctionnaire du ministère et le délégué général ont veillé à ne pas laisser le collège sans pilote : la nomination de M^{me} Christine de Mazières doit être officialisée aux premiers jours de janvier 2026.
- M^{me} Estelle Cavan a pris, fin 2025, la relève de M. Daniel Galarreta au secrétariat du collège Spatiologie.
- Le collège Défense est actuellement inactif.

(Voir la Liste des membres des collèges au 31 décembre 2025 en *Annexe A.4.*)

D'autre part, le secrétariat – fonction d'autant plus importante que les travaux reposent sur le bénévolat des experts – est toujours sans titulaire dans trois collèges : Aménagement, Habitat et Mobilités, Culture et Médias, Environnement et Développement durable. Dans deux cas, la grande implication du président, de membres ou du haut fonctionnaire pallie en partie l'absence de secrétariat. Enfin, l'existence d'un secrétariat du collège Sport reste théorique, le haut fonctionnaire effectuant l'intégralité des tâches avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).

Le renforcement des effectifs de certains collèges est une préoccupation majeure pour la DGLFLF, en particulier dans le cas des deux collèges chargés de l'informatique et des télécommunications, dont l'animateur, M. Jean-Marie Chauvet, ne peut s'appuyer que sur un nombre limité de personnalités qualifiées et une représentation insuffisante des services et des organisations du secteur.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Sous l'autorité directe de la ministre de la Culture, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) oriente et coordonne les politiques publiques visant à garantir l'emploi de la langue française, à promouvoir son usage et à assurer son enrichissement. Elle veille par conséquent à l'application du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française (voir *Annexe A.1*). Service d'appui de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-6), dont elle assure le secrétariat permanent, la DGLFLF coordonne l'ensemble du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française.

« Au sein d'un collège, les experts désignés sont tous engagés, compétents et occupent leur siège bénévole de manière active. Le fonctionnement interne est particulièrement abouti grâce à la compétence, l'appui et à l'ouverture d'esprit de l'équipe des terminologues de la DGLFLF. »

M. Grégoire Thomas, haut fonctionnaire à la langue française au ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire (jusqu'en octobre 2025)



Le suivi du dispositif est confié, au sein de la DGLFLF, à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, qui rédige, édite et diffuse le présent rapport (art. 14). Son personnel permanent se compose de six personnes : un chef de Mission, une assistante, trois terminologues et une chargée de mission pour la promotion de la terminologie officielle (voir *Annexe A.4*). La Mission accueille tout au long de l'année des stagiaires qui sont initiés à la terminologie.

La DGLFLF, qui prend en charge les dépenses liées à la Commission (art. 2), apporte un soutien financier aux partenaires institutionnels du dispositif pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie : l'Académie française pour la participation du Service du Dictionnaire, et les deux équipes universitaires chargées des recherches documentaires sur les termes étudiés par les groupes d'experts (voir *Les équipes universitaires de terminologie*, p. 18).

Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue suit les réunions des collègues. Elle organise les travaux et les réunions de la Commission d'enrichissement de la langue française et de son groupe de travail. Enfin, elle assure le secrétariat et le pilotage des trois groupes ad hoc.

En 2025, elle a participé à **192 réunions, dont 51 à sa charge** : 11 réunions de la Commission, 11 de son groupe de travail, 15 réunions de coordination, 14 réunions de groupe ad hoc.

Expertise terminologique

L'équipe des terminologues de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue participe activement à toutes les réunions du dispositif et, au premier chef, aux travaux de tous les groupes d'experts permanents et ad hoc. Elle offre un soutien méthodologique individualisé aux collègues et, en tant que de besoin, organise des points d'information, en particulier sur les méthodes de travail et sur la diffusion du vocabulaire.

Elle assure l'ensemble des transmissions des listes de vocabulaire aux différents acteurs du dispositif de terminologie (groupes d'experts, correspondants francophones, partenaires techniques et universitaires, Commission, Académie française, ministre intéressé...), de manière à respecter les étapes de la procédure de consultation puis de validation.

De plus, elle tient son rôle d'expert linguistique auprès des collègues, en dispensant le savoir-faire terminologique et les éléments de doctrine du dispositif, dont elle conserve la mémoire, et en contribuant à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaire à l'élaboration des listes.

Elle apporte également son expertise au-delà du dispositif. Ainsi, à la demande de France Médias Monde, engagé dans l'élaboration d'une Charte de féminisation de la langue destinée à l'usage de tous ses journalistes, elle a contribué à l'identification et à la création des formes féminines de noms de métiers et de titres nouveaux.

La Mission est en relation avec plusieurs organismes de terminologie, dont certains sont partenaires de la Commission. Elle collabore étroitement avec ses homologues de l'Office québécois de la langue française, des institutions terminologiques basque et catalane, ou encore des départements de terminologie d'organisations internationales. Enfin, elle développe divers projets avec le réseau de terminologie dans les langues latines REALITER, comme le *Vocabulaire des océans* (voir La publication de vocabulaires thématiques, p. 52).

La coopération avec les institutions catalane et basque

La Mission, TERMCAT, le centre de terminologie pour la langue catalane, et UZEI, l'organisme responsable de la politique linguistique au Pays basque espagnol, ont souhaité approfondir la coopération et la mutualisation en matière de veille, de recherche documentaire et de recommandation. Cette alliance se traduit par l'échange régulier de listes de néologismes étudiés et officialisés par les trois institutions. Chacune peut ainsi repérer chez ses voisines des notions émergentes – principalement des anglicismes – dont elle peut s'inspirer pour ses propres travaux. Les définitions et les néologismes extraits des travaux basques et catalans sont transmis aux groupes d'experts concernés par le biais de la boîte à idées du site *FranceTerme* (voir Apport de la boîte à idées de *FranceTerme*, p. 24). Le centre TERMCAT a été un des principaux architectes et contributeurs du *Vocabulaire des océans*.

Dans le cadre des travaux de toponymie, qui relèvent du groupe d'experts Relations internationales, la Mission suit les activités de la commission chargée de cette question auprès du Conseil national de l'information géolocalisée.

La Mission suit les travaux de normalisation de la terminologie menés par l'AFNOR (comité X03A) et par l'ISO (comité TC37). Enfin, la Mission favorise la recherche sur les vocabulaires spécialisés et les anglicismes en accueillant des chercheurs dont les travaux portent sur la terminologie officielle, et contribue à la réalisation de travaux terminologiques ne relevant pas directement du dispositif, notamment dans le champ du « français langue olympique ».

Objectif « JOP d'hiver de 2026 et de 2030 »

La Mission prépare activement les Jeux de 2030 dans les Alpes françaises. Elle a entrepris l'actualisation du vocabulaire des sports olympiques et paralympiques à partir du lexique trilingue édité pour les jeux de Turin en 2006. Ce travail couvre notamment l'ajout des noms féminins désignant les pratiquantes et l'ensemble des actrices qui participent aux compétitions, l'actualisation des intitulés des disciplines et des épreuves dans les trois langues (français, anglais et italien), le traitement de doublons et l'harmonisation de la terminologie, l'intégration du vocabulaire des nouvelles disciplines traitées par le dispositif d'enrichissement de la langue française, ainsi que des définitions recommandées par le dispositif. Enfin, les intitulés en allemand des disciplines et des épreuves officielles ont également été ajoutés.

Le nouveau lexique de **3 985** termes a été mis à la disposition de la communauté sportive et du public en données ouvertes sur le site *FranceTerme*, et confié à l'Agence nationale du sport chargée de réaliser une application lancée pour l'ouverture des Jeux d'hiver de 2026.



La Mission participe à différentes manifestations sur la terminologie, la néologie ou la lexicographie, ne manquant jamais d'y promouvoir le dispositif interministériel (voir Les interventions en public et les participations aux conférences, p. 59).

Expertise linguistique

La Mission assure le traitement des suggestions et des messages que le public transmet principalement via la boîte à idées de *FranceTerme* (voir Apport de la boîte à idées de *FranceTerme*, p. 24) et les formulaires de contact de *FranceTerme* et du site ministériel. Il s'agit surtout de propositions de termes, de remarques ou de questions sur les travaux du dispositif d'enrichissement, mais certaines d'entre elles appellent une réponse adaptée. Il peut s'agir :

- de demandes qui portent sur **des mots ou des anglicismes de la langue courante**, enregistrés dans les dictionnaires d'usage ou dans les dictionnaires bilingues, tels que « iceberg », « tee-shirt », « travelling » ou « week-end », pour lesquels les internautes souhaiteraient que l'on trouve un équivalent français.

- de **créations de mots nouveaux, néologismes de la langue courante**, tels « réactionnalité » (pour désigner le fait de privilégier la restauration de conditions passées et de s'opposer aux transformations sociétales), « consilience » (pour désigner l'attitude favorable à la résolution d'un conflit), ou encore « armoirerie » (pour remplacer « dressing »).

Dans ses réponses, la Mission signale que ces mots, dans les deux cas, ne relèvent pas de la terminologie. Pour les propositions de néologismes de la langue courante, elle indique qu'ils ne correspondent pas à une notion nouvelle, en précisant qu'ils ne comblent pas une lacune avérée de vocabulaire – d'autres mots ou expressions étant notamment attestés en français dans le même sens –, ou encore qu'ils ne respectent par la morphosyntaxe du français et ne sont donc pas transparents.

Au-delà des réponses aux suggestions de mots, la Mission est amenée à répondre à des demandes de nature diverse, telles que celles relatives :

- aux questions de langue (graphie, genre, morphologie, prononciation, etc.), comme celles portant sur l'écriture inclusive, ou la prononciation de « Ravaz » dans le terme d'agronomie « indice de Ravaz » ;
- au fonctionnement du dispositif, ses acteurs et la nature de ses travaux, ou encore à la diffusion des termes. Certaines, en particulier, portent sur la réutilisation des recommandations de la Commission. Leurs auteurs sont généralement des chercheurs et des étudiants, qui s'informent dans le cadre de leurs travaux de recherche (mémoires ou thèses), ou encore des développeurs informatiques.

Par ailleurs, un certain nombre d'interrogations relevant de la défense de la langue française ont porté sur l'emploi, en particulier dans les médias et dans la publicité, d'anglicismes présents dans la langue générale ou ayant fait l'objet d'une recommandation au *Journal officiel*. Elles ont été transmises au service de la Délégation compétent pour l'emploi du français dans la sphère publique, et aux hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française lorsque ces signalements concernaient leurs ministères.

La Mission est également appelée à répondre à ses partenaires francophones et institutionnels, lorsque ces derniers l'interrogent sur des questions qui relèvent directement ou indirectement du dispositif d'enrichissement ou pour lesquelles il n'existe pas, au sein des ministères concernés, de correspondants. Dans le cadre de ses propres travaux, l'Office québécois de la langue française a interrogé la Mission quant à la présence concomitante en français des adjectifs « piétonnier, -ière » et « piétion, -onne » dans la locution « rue piétonnière » / « rue piétonne » notamment. La Mission a répondu que l'usage avait consacré les deux adjectifs, même si « piéton, -onne » avait un temps fait l'objet de réserves. La Direction générale de la traduction de la Commission européenne a quant à elle interrogé la Mission pour savoir si une traduction du terme *proxy* avait été proposée ou si des réflexions concernant cette notion étaient en cours. La Mission a transmis cette demande aux responsables du collège Relations internationales, qui a depuis inscrit ce terme à son programme de travail.

La Mission a par ailleurs dû répondre à de nombreux messages concernant les fonctionnalités de *FranceTerme*, notamment la boîte à idées et l'abonnement aux alertes de publications de termes au *Journal officiel*.

Enfin, la Mission peut être amenée à répondre aux internautes qui l'interpellent sur les réseaux sociaux.

Les partenaires du dispositif

Organisé en réseau, le dispositif « travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation » (art. 1). Il tire sa légitimité de sa concertation avec ses nombreux partenaires.

L'Académie française

Instance de référence pour les questions d'usage de la langue française, l'Académie est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2) et des groupes d'experts. Elle joue un rôle primordial dans l'approbation des termes puisque son accord est indispensable (art. 9) pour leur transmission au ministre compétent avant que la Commission ne procède à la publication au *Journal officiel* (voir La validation par l'Académie française, p. 36).

L'Académie des sciences

Conformément au décret, l'un ou l'autre des Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences est membre de droit de la Commission (art. 2-2). Des représentants de l'Académie sont membres de collèges traitant de questions scientifiques.

Les organismes des autres pays francophones et les organisations internationales

Le dispositif collabore de longue date avec les organismes de terminologie des pays francophones et des organisations internationales. La concertation est soutenue avec l'Office québécois de la langue française (OQLF), le Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada, et, en Belgique, avec le Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques, qui délègue les avis terminologiques à une professeure de l'université de Liège. Elle se développe avec la Suisse, par le biais d'échanges avec le service central de terminologie du canton de Berne, et d'autre part avec le département « Traitement informatique multilingue » de la Faculté de traduction et d'interprétation de l'université de Genève.

Renforcement des échanges avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, le dispositif, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et l'OMPI ont engagé une collaboration, d'abord sur les vocabulaires sportifs, qui s'est étendue à l'ensemble des domaines scientifiques et techniques susceptibles de faire l'objet de dépôt de brevets. La DGLFLF transmet ainsi toutes les nouvelles listes de termes à l'unité de terminologie de l'OMPI afin de recueillir l'avis de cette autorité et de prendre en compte la terminologie déjà enregistrée dans la base de données WIPO Pearl.

La DGLFLF entretient des relations régulières – échanges d'informations et consultations à propos de termes divers – avec le département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne. Elle est également en relation avec des terminologues, des traducteurs et des juristes-linguistes du Conseil de l'Union européenne, et avec les services de terminologie de nombreuses institutions internationales (OMS, ONU, OTAN, Union internationale des télécommunications...).

Enfin, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) est représentée à la Commission et au groupe d'experts Relations internationales, où elle peut faire valoir le point de vue linguistique des pays de l'Organisation, tout particulièrement ceux de la francophonie du Sud.

Les équipes universitaires de terminologie

Deux équipes sont chargées de fournir une assistance documentaire aux groupes d'experts dans le cadre d'une convention avec la DGLFLF. D'une part, le Centre de recherche en linguistique appliquée (CeRLA) de l'université de Lyon 2, dont les travaux pour le dispositif sont coordonnés par M^{me} Julie Makri-Morel ; d'autre part, le Centre d'analyse et de mathématique sociales (CAMS) de l'EHESS, dont le coordonnateur est M. Benjamin Fagard.

Ces équipes, qui sont interrogées – aussi bien par les groupes d'experts que par la DGLFLF au nom de la Commission – sur des termes à l'étude ou susceptibles d'être portés au programme de travail, fournissent un large éventail d'informations : occurrences, extraits de bases de données et de dictionnaires, essentiellement spécialisés, contextes issus de publications scientifiques et techniques... Des représentants des deux équipes participent ponctuellement aux réunions du réseau, ce qui leur permet de mieux identifier les besoins et également d'ajuster leurs études en fonction des spécificités de chaque collègue.



« Je coordonne depuis 2017 les travaux d'expertise documentaire, linguistique et terminologique que le CeRLA fournit aux différents groupes d'experts ou à la Commission d'enrichissement. Une dizaine de membres du laboratoire concourent au bon fonctionnement de ce partenariat, à la fois pour la réalisation des dossiers terminologiques mais aussi pour la participation du CeRLA aux réunions du Dispositif. »

M^{me} Julie Makri-Morel, maîtresse de conférences en linguistique française et espagnole

L'Association française de normalisation (AFNOR)

L'enrichissement des vocabulaires de spécialité se fait en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'AFNOR, membre de droit des groupes d'experts et de la Commission, où l'association est représentée par son service de traduction ; en outre, plusieurs autres organismes contribuent utilement aux travaux, comme le Bureau de normalisation de l'automobile et le Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie. L'AFNOR prend part au dispositif, essentiellement au niveau de la Commission – réponse aux consultations et participation aux séances –, tandis que des experts assistent à certaines réunions de collègues, mais cette participation est très faible, à l'exception des collègues de l'Agriculture, de la Culture et des Médias, et de la Chimie et des Matériaux, où elle est très appréciée.

« Afnor accorde une grande importance à la défense du français en tant que langue de communication technique et scientifique ; même si la langue de travail de la normalisation est l'anglais, il doit rester possible de tout décrire en français. La terminologie est essentielle. »

M. Philippe Bolusset, traducteur et représentant de l'AFNOR à la Commission d'enrichissement de la langue française



La jeunesse

L'évolution des lexiques scientifiques et techniques n'est pas seulement une préoccupation propre aux techniciens et aux scientifiques dans les entreprises, les universités, les centres de recherche ou de formation, pas plus qu'elle n'est réservée aux quelque 400 experts bénévoles du dispositif. C'est aussi celle de la jeunesse, qui sera demain aux commandes d'un monde en mutation et qui est particulièrement concernée par de nombreux thèmes au cœur de l'actualité, étudiés par les groupes d'experts du dispositif. La participation de jeunes aux activités du dispositif est donc une des clés de la bonne implantation des termes.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France a ainsi renforcé significativement l'ouverture du dispositif d'enrichissement de la langue française aux étudiants et plus largement à la jeunesse. Elle intervient depuis longtemps déjà dans les universités françaises et étrangères afin d'éveiller l'intérêt pour les travaux des experts et de convaincre de l'importance du maintien dans les domaines scientifiques et techniques de la pratique d'un français compris par le plus grand nombre. Tout au long de l'année, elle accueille également en stage de futurs terminologues, traducteurs, interprètes ou rédacteurs. Enfin, elle multiplie les sondages auprès d'étudiants pour mesurer la recevabilité des termes choisis par les experts, y compris en les invitant à proposer des dénominations.



« J'apprécie de pouvoir regarder chaque sport sous un œil neuf, aux côtés d'expertes et d'experts à la finesse d'analyse remarquable. Les travaux se passent toujours avec passion pour l'ensemble des membres [...] désormais, je sensibilise mes étudiantes et étudiants au dispositif. Cela me permet d'éprouver des fiches terminologiques en cours d'élaboration avec un jeune public et de voir que les travaux en cours sont en bonne voie. »

M. Arnaud Richard, président du groupe d'experts Sport

La Délégation et l'ISIT, une école supérieure de langues, ont noué un partenariat en 2020 pour confier à des étudiants des projets de recherche appliquée en terminologie dans les domaines d'intervention du dispositif. Un projet d'étude de cinq thèmes du vocabulaire de la ville durable, engagé en 2023, s'achèvera en 2028. Les résultats de ces projets nourrissent les travaux des experts.

D'autre part, la création à l'automne 2025 d'un nouveau groupe ad hoc chargé de l'étude du jargon anglicisé des influenceurs commerciaux, qui ciblent la jeunesse, s'est faite en intégrant les classes d'hypokhâgne de lettres et de philosophie du lycée Victor Duruy à Paris.

Enfin, la Délégation poursuit la collaboration engagée en 2024 avec le club de lecture du passe Culture, qu'elle associe régulièrement aux travaux du dispositif.

Séance exceptionnelle de la Commission d'enrichissement de la langue française en public

La Commission d'enrichissement de la langue française a tenu une première séance en public le 2 juillet dans le Salon des Maréchaux du ministère de la Culture. Non seulement elle accueillait une trentaine de jeunes gens venus découvrir le fonctionnement du dispositif, mais elle a permis à plusieurs d'entre eux de prendre part au débat avec les experts et les membres de la Commission. Faisant suite à des ateliers de découverte et d'étude du programme de la Commission, organisés en amont, des membres du club de lecture du passe Culture ont ainsi donné leur avis sur des termes de l'édition, tandis que des élèves de première du lycée René Cassin de Gonesse contribuaient à la réflexion menée sur des termes de la nature en ville, en présence de jeunes du lycée Victor Duruy de Paris.



Les jeunes participants débattent avec les experts



Voir le reportage sur LinkedIn



« L'École doit permettre à ses élèves d'appréhender un lexique de plus en plus riche qui seul leur permettra d'élaborer une pensée complexe et d'améliorer leurs capacités de raisonnement. »

M. Pascal-Raphaël Ambrogi, haut fonctionnaire pour les ministères chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur

Méthode et travaux

Les travaux du dispositif d'enrichissement reposent sur le partage d'une méthodologie spécifique d'examen des termes : elle est analysée ici étape par étape, depuis le repérage des termes jusqu'à leur parution au *Journal officiel* (voir *Annexe A.7*).

Les bases du travail terminologique

Les principes terminologiques – priorité donnée aux notions nouvelles, c'est-à-dire aux néologismes, critères de choix des termes, structure des définitions, contenu des notes... – permettent au dispositif interministériel d'aboutir à des travaux de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs.

Le Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française rassemble l'ensemble des principes terminologiques de rédaction des fiches, ainsi que des conseils pour assurer la veille néologique, consulter les partenaires, se concerter entre groupes d'experts, organiser le travail d'une réunion à l'autre, élaborer une fiche terminologique ou répondre à une question de traduction par une recommandation d'usage, etc. (voir *Annexe B*).

Ce guide existe au format numérique et imprimé (disponible sur simple demande adressée à terminologie.dgflff@culture.gouv.fr).

Les critères retenus pour le choix des termes

Les travaux portent sur l'apparition de notions encore mal connues mais vouées à se répandre et qu'il convient donc de définir et de nommer en français. Pour choisir un terme, le dispositif s'en tient à cinq critères :

- sa nécessité ou son opportunité,
- sa pertinence,
- sa clarté par rapport à la notion qu'il doit désigner, l'entrée devant être en adéquation avec la définition,
- sa cohérence par rapport aux termes publiés précédemment,
- enfin, sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

Filtrage préalable

Absence de nécessité : les spécialistes d'énergie nucléaire ont par exemple renoncé à recommander « courant non inductif » dans le domaine de la fusion, constatant que la définition proposée ne différait pas du sens commun.

Les définitions

Les listes élaborées par le dispositif ne s'adressent pas uniquement à des spécialistes, contrairement aux définitions des normes techniques. C'est pourquoi la Commission veille à ce que les définitions des termes qu'elle publie soient formulées d'une façon claire et compréhensible pour un large public.

Les recommandations d'usage

Le dispositif peut recourir ponctuellement à une autre forme de publication que les listes de termes définis. Il s'agit de recommandations à caractère plus large, concernant des notions relativement peu spécialisées et pouvant relever simultanément de différents domaines, presque toujours désignées en anglais alors qu'il existe déjà divers équivalents français. Dans ces recommandations, la Commission rappelle la variété et la richesse du lexique existant et préconise d'en faire usage en toute circonstance.

En 2025, la Commission a examiné des recommandations sur les équivalents français à donner à *bootcamp* et *key lab*, à l'initiative du collège Éducation et Enseignement supérieur.

Recommandations d'usage

BOOTCAMP

Recommandation sur les équivalents français à donner au terme *bootcamp* - Journal officiel du 11 décembre 2025.

KEY LAB

Recommandation sur les équivalents français à donner au terme *key lab* - Journal officiel du 11 décembre 2025.

Toutes les recommandations

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

La définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'Administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certains groupes d'experts. Ces groupes peuvent assister les services du ministère concerné qui procèdent à la clarification et à l'harmonisation du langage réglementaire, mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif, qui est de combler les lacunes du vocabulaire spécialisé.

Termes des crises sanitaires

La haute fonctionnaire des ministères sociaux a par exemple apporté un appui technique à l'unité des moyens de réponse du Centre de crise sanitaire de la Direction générale de la santé, qui souhaite structurer un lexique des termes de crise afin d'harmoniser les termes employés par les différents acteurs concernés.

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletins d'information, notes et circulaires, bulletin officiel, intranet) et par des publications spécifiques.

En amont de la transmission des listes à la Commission, les collèges procèdent au départ des termes qui relèvent de l'enrichissement du vocabulaire et de ceux qui tiennent de la pure réglementation. Parfois, la Commission, tout en reconnaissant l'intérêt intrinsèque d'un terme qui lui est soumis, juge ne pas devoir l'adopter.

Dispositifs communautaires

Le collège chargé de l'éducation et de l'enseignement supérieur a écarté de son programme de travail la recherche d'une définition et d'un équivalent pour les *knowledge and innovation communities (KIC)*, qui sont des dispositifs européens d'accélération de projets innovants et d'entreprises proposés par l'Institut européen d'innovation et de technologie.

Terminologie et normalisation

Les termes recommandés au *Journal officiel* par le dispositif sont des termes normalisés. Le processus complexe d'élaboration et d'adoption des termes, qui réunit un grand nombre d'acteurs et d'institutions constamment à la recherche du consensus, et qui permet d'officialiser des termes d'usage obligatoire pour les agents des services publics de l'État, est **un processus de normalisation linguistique**.

Il arrive également que, dans certains domaines techniques, les termes traités par le dispositif soient aussi normalisés par des organismes de standardisation. Les textes législatifs ou réglementaires et les marchés publics font référence aux normes. Il importe donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre instances concernées. C'est pourquoi l'AFNOR a toute sa place dans les travaux du dispositif (voir L'Association française de normalisation, p. 18).

Le public visé et les besoins étant différents, les collègues du dispositif et la Commission privilégient toujours la précision technique et, surtout, à l'attention du plus grand nombre, la cohérence et la clarté rédactionnelles, estimant que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes.

Termes normalisés : au *Journal officiel* et dans les normes ISO

Les différences résident principalement dans la formulation et le départ entre les informations essentielles, définitoires, et les précisions pouvant figurer en note. Par exemple, en ingénierie nucléaire, le dispositif définit le **rond de gant** comme une « Ouverture circulaire ménagée dans la paroi d'une boîte à gants, qui est équipée d'un système de fixation de manche assurant l'étanchéité de l'ensemble, y compris lors du remplacement de la manche ; par extension, le système de fixation », tandis que la norme ISO 11933-1:1997 (Composants pour enceintes de confinement) parle d'une « bride cylindrique, en alliage métallique ou en matière plastique, munie de gorge, fixée sur la paroi d'une boîte à gants ou d'une enceinte de confinement soit par un système vissé, soit par soudage ou collage. Cette bride est destinée à recevoir directement un gant ou tout autre accessoire souple terminé par un bourrelet ou un joint torique de même diamètre. »

Le repérage des termes par les groupes d'experts

Les groupes d'experts bénéficient d'une grande latitude d'action dans leurs choix thématiques et leurs méthodes de travail qui sont fonction des attributions du ou des ministères concernés. Ainsi, une lettre de mission adressée par le ministre au président d'un groupe d'experts permet de préciser les pistes et les thèmes de vocabulaire qui doivent être explorés en priorité. Cependant, quel que soit le domaine considéré, les innovations les plus

récentes font l'objet d'une veille néologique soutenue et constituent la priorité absolue des travaux de tous les collègues. Privilégier une attitude prospective est en effet indispensable afin de prévenir en particulier l'entrée de termes étrangers dans l'usage. C'est le meilleur moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire spécialisé et de faire en sorte que la langue française demeure apte à exprimer les réalités contemporaines. Les termes peuvent être abordés selon différents angles.

Approche fondée sur la veille

Ce sont les experts qui procèdent au repérage des notions nouvelles, notamment lorsque ces dernières n'ont pas d'équivalent français, « au fil de l'eau », tant dans leur milieu professionnel ou lors de manifestations scientifiques qu'à partir de programmes d'action et de recherche ou de corpus spécialisés comme les publications scientifiques ou la presse professionnelle. Cette **veille dite endogène** est complétée par la **veille dite exogène**, extérieure au dispositif d'enrichissement. Cette dernière est largement nourrie par des demandes provenant des services de l'administration – par exemple, définir précisément un terme français nouveau ou trouver un équivalent français – et par des demandes du « grand public » (principalement rédacteurs, communicants, traducteurs, terminologues, agents administratifs...), souvent déposées dans la « boîte à idées » du site *FranceTerme* ou parfois directement adressées aux experts (voir Apport de la boîte à idées de *FranceTerme*, ci-dessous).

Le haut fonctionnaire du ministère chargé de l'éducation et de l'enseignement supérieur et la haute fonctionnaire des ministères sociaux disposent d'une adresse de courriel fonctionnelle qui leur permet de recueillir les besoins des agents des administrations.

Priorité à l'actualité

Les termes identifiés par les experts rejoignent parfois des sujets mis en avant dans les médias et préoccupant largement la société. C'est le cas des violences de genre avec **déboisement** (*gaslighting*), **contrôle coercitif** et **soumission chimique** (*[needle] spiking*). Les dangers du numérique et la cybercriminalité ne sont pas en reste avec **cyberexhibitionnisme** (*cyberflashing*), **défilement anxigène** (*doomscrolling*), **escroquerie par séduction (en ligne)** (*pig butchering scam*), **hameçonnage (par code) 2D** (*QR quishing*), **interface trompeuse** (*dark pattern*), **vidéo pédocriminelle en direct** (*livestreaming pédopornographique*)...

Si la sélection des termes étudiés par les collègues est large et variée, certains thèmes récurrents concentrent l'attention des experts du dispositif, en particulier les transitions écologique et énergétique, le numérique et l'intelligence artificielle.

Apport de la boîte à idées de FranceTerme

La boîte à idées de *FranceTerme* permet d'associer aux travaux du dispositif d'enrichissement un vaste public de professionnels, d'agents des administrations ou de non-spécialistes qui contribuent largement à la veille exogène. Dans une moindre mesure le public envoie des courriels à *FranceTerme* ou à la DGLFLF, ainsi que de rares courriers.

Boîte à idées
Un dispositif FranceTerme / France Numérique

Participez, avec nous, à l'enrichissement de FranceTerme. Vous avez besoin d'un équivalent français ? Adressez nous vos suggestions.

Terme :

Domaine :

Sélectionnez une option

Définissez un contexte *

Commentaire

Courriel *

Il est difficile de dresser le profil des auteurs des suggestions, la plupart utilisant soit une adresse de courriel personnelle, soit une adresse anonymisée. Les internautes qui utilisent une adresse professionnelle sont des agents de l'État ou de ses services (ministères de la Culture, de l'Économie (DGCCRF), de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Intérieur...), des représentants d'organismes professionnels (institutions européennes, associations professionnelles), et des universitaires. En 2025, ces derniers, représentants du monde de l'éducation et de l'enseignement supérieur francophones, en particulier canadiens et belges, ont largement contribué à la veille terminologique. Un nombre croissant d'acteurs institutionnels ou d'experts du DELF ont, du reste, utilisé la boîte à idées de *FranceTerme* pour signaler des termes à traiter.

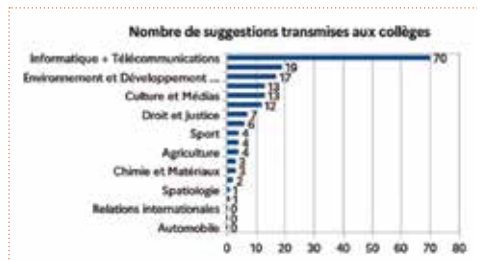
En 2025, **316 suggestions** ont été déposées dans la boîte à idées.

Parmi les suggestions reçues, **179** ont été transmises aux collèges concernés (160 en 2024, une centaine en 2023 et 113 en 2022), soit plus de la moitié de l'ensemble des suggestions déposées.

Les collèges qui recourent le plus à la veille exogène sont aussi ceux dont les champs d'étude intéressent le plus les internautes de *FranceTerme*.

En 2025, 39,1 % (contre 23,5 % en 2024 et 7 % en 2023) des suggestions de la boîte à idées relevant de l'enrichissement ont porté sur le vocabulaire des technologies numériques – tout particulièrement sur l'intelligence artificielle –, 10,6 % concernaient celui couvrant l'aménagement, l'habitat et les transports, entre 9,5 % et 6,5 % pour l'environnement, l'économie et la finance, la culture et les médias, la santé et les affaires sociales. Ce pourcentage est voisin de zéro pour la défense, la spatologie et les batteries. Enfin, l'automobile, l'énergie nucléaire et les relations internationales ne font l'objet d'aucune suggestion.

En outre, 4 suggestions reçues portaient sur des notions dont le parcours d'examen a abouti en 2025, tels *dark pattern* et *QR quishing* dans le domaine juridique, ou encore *bootcamp*, relevant de la formation.



Quelques exemples de suggestions soumises aux experts

- biopsie liquide (collège Santé et Affaires sociales)
- *blue roof*, *water retention roof* (collège Aménagement, Habitat et Mobilités)
- *containerization* (collège Informatique)
- *dupe*, *pingti* (collège Économie et Finances)
- *mCDR*, *marine Carbon Dioxide Removal* (collège Environnement et Développement durable)
- *on-demand intelligence* (collège Informatique)
- *shimming* (collège Droit et Justice)
- *sponge city*, ville éponge / perméable (collège Aménagement, Habitat et Mobilités)
- *triple helix (model)*, *quadruple helix (model)* et *pentahelix / quintuple helix (model)* (collège Éducation et Enseignement supérieur)
- *true crime* (collège Culture et Médias)

En règle générale, les suggestions adressées par les internautes par courriel ou au moyen de la boîte à idées, et notifiées aux collègues par la Mission, portent sur :

- des notions nouvelles, généralement en anglais et sans désignation en français : c'est le cas de la majorité des suggestions notifiées aux experts, une grande part de ces dernières étant liée au vocabulaire de l'intelligence artificielle, des technologies du numérique ou encore du sport, comme *surfpark* ;
- des termes français désignant des notions nouvelles, qu'il convient d'explicitier en les définissant, voire en recherchant une désignation plus explicite : « dermorexie » (trouble obsessionnel lié aux soins de la peau), « désurbanisation », « ville éponge » ;
- des néologismes pour lesquels les experts doivent déterminer, avant de les inscrire le cas échéant à leur programme de travail, s'ils désignent de véritables notions : par exemple, « mégateur » (pour désigner les personnes disposant d'un grand volume de données mobiles), « nésologie » (science de l'espace insulaire) ;
- des termes français désignant des notions techniques, dont l'usage, jusqu'alors réservé à un cercle restreint d'initiés, s'étend, et qui méritent donc d'être définis, tels « pyrodiversité » et « rhizodégradation » ;
- des termes déjà recommandés, que les internautes suggèrent de réviser parce que leur désignation en français ne s'est pas imposée, ou que leur définition a évolué. Le terme *deep fake* (sont recommandés **infox vidéo** et **vidéotox**) a par exemple été suggéré à diverses reprises. Ces suggestions, peu nombreuses, résultent souvent d'une mauvaise interrogation de la base ou visent à proposer un néologisme inventé par l'internaute.

Une part notable des suggestions transmises aux collègues ont été ajoutées à leur programme de travail et, parmi elles, certaines ont déjà été ou sont sur le point d'être soumises à l'examen de la Commission d'enrichissement. C'est le cas, par exemple, du terme *loyal wingman*, dans le vocabulaire de l'aéronautique, ou de « prématuration », dans le domaine de la recherche.

D'ordinaire, les propositions de termes mises à l'étude par les collègues concernés font écho à des thématiques générales en lien avec l'actualité (intelligence artificielle, changement climatique...). Certaines propositions sont en effet liées à l'actualité parlementaire nationale, comme les « pouches » ou *nicopod*, sachets de nicotine dont la commercialisation a été débattue au Parlement, ou internationale, tel le *dooring*, qui désigne les accidents provoqués par l'ouverture des portières de voiture dont sont victimes les cyclistes, et que l'Allemagne est en passe de réglementer. D'autres encore sont en lien avec l'actualité scientifique, tel « holobionte » (biologie), lié aux travaux de recherche de la Médaille d'or 2025 du CNRS, ou relèvent de phénomènes de société. Le *bare beating* (utilisation bruyante du téléphone dans les transports) a été soumis au collègue chargé du vocabulaire des transports. L'Union des transports publics et ferroviaires, sollicitée par ces derniers, a fait connaître son souhait de voir ce terme traité.

Parmi les suggestions restantes, certaines ont été mises en réserve par les collègues auxquels elles ont été transmises, ces derniers estimant le plus souvent que d'autres termes, issus de leur propre veille, présentaient un caractère plus urgent, ou qu'elles étaient d'un intérêt trop restreint, leur usage n'ayant pas vocation à se répandre, ou encore qu'elles correspondaient à des notions trop anciennes. C'est le cas d'un certain nombre de suggestions transmises aux collègues chargés des télécommunications ou des finances, comme *data pipeline*.

D'autres ont été écartées puisqu'elles concernaient, le plus souvent, plusieurs domaines, les experts considérant qu'elles ne relevaient pas à proprement parler de leur champ de compétence : elles ont dans ce cas été soumises à un autre collègue.

Actualité immédiate ou termes isolés

Les travaux peuvent avoir un caractère ponctuel avec l'étude d'un terme particulièrement en vue, notamment dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire dans les domaines techniques touchant le grand public. Les délais d'étude et d'examen étant de plus en plus courts, la procédure habituelle est suffisante. Toutefois, lorsque cela s'avère nécessaire, la Commission d'enrichissement de la langue française peut recourir à une procédure d'examen accélérée : saisie par un groupe d'experts ou directement par une administration, voire agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie jugée urgente.

ultra fast fashion ? mode ultra-express !

L'examen au Sénat de la proposition de loi visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile a placé sous les feux des médias les anglicismes *fast fashion* (**mode express**, recommandé en 2020, a d'ailleurs été ajouté par voie d'amendement au projet de loi, de préférence à « mode éphémère ») et *ultra fast fashion*. Le groupe d'experts chargé de la mode et son vice-président, M. François-Marie Grau, par ailleurs délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin, ont donc porté devant la Commission d'enrichissement, en juin, une proposition pour recommander le terme **mode ultra-express**, officialisé par une publication au *Journal officiel* trois mois plus tard.

Approche systématique

Fin 2023, la DGLFLF a mis sur pied un groupe ad hoc pour étudier le vocabulaire des batteries, qui représentent tant un enjeu technologique pour l'électrification des véhicules et pour le stockage de l'électricité, qu'un enjeu industriel. Ce groupe ad hoc réunit des experts issus des secteurs de la chimie, de l'automobile, des énergies et de l'environnement. Après la publication d'une première liste en décembre 2024, ce groupe a mis en chantier une nouvelle liste dont la publication est attendue en 2026.

Sur proposition du haut fonctionnaire responsable du champ de la transition écologique, la DGLFLF a constitué fin 2024 un groupe ad hoc consacré à la terminologie de la nature en ville, dont l'animation a été confiée à M. Philippe Grand, réunissant des experts issus des collèges Agriculture, Aménagement, Habitat et Mobilités, et Environnement et Développement durable, ainsi que des spécialistes extérieurs au dispositif. Ce groupe ad hoc bénéficie des recherches menées par des étudiantes en master dans le cadre d'un partenariat entre la DGLFLF et l'ISIT (voir La jeunesse, p. 19).

La terminologie de la ville durable

La veille menée par un groupe d'étudiantes de l'ISIT en 2023-2024 sur le vocabulaire de la **nature en ville** a permis d'identifier une série de notions absentes de *FranceTerme*, dont l'étude a été confiée au groupe ad hoc sur la nature en ville. Les recherches documentaires et les fiches sur **l'économie circulaire dans le bâtiment**, recueillies en 2024-2025, ont été transmises aux groupes d'experts concernés, et, à l'automne 2025, un nouveau groupe d'étudiants a pris la suite pour repérer les notions nouvelles relatives à **l'espace public et à la mobilité**.

Un autre groupe ad hoc a été constitué par la DGLFLF pour étudier le vocabulaire des pratiques et techniques des influenceurs, secteur dans lequel prévalent anglicismes et notions peu intelligibles pour le grand public.

Le groupe ad hoc Influence commerciale

Le groupe est composé des étudiants de deux classes d'hypokhâgne du lycée parisien Victor Duruy – la cible privilégiée des influenceurs étant la jeunesse –, de spécialistes de la communication et des réseaux sociaux, de représentants de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM), de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP), dont M. Guillaume Dubelloy qui coanime le groupe, et du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI).

Le collège Aménagement, Habitat et Mobilités, dont le champ de compétences est vaste, étudie les termes par petites séries thématiques (transport aérien, transport maritime, urbanisme), notamment afin de faciliter la sensibilisation des directions ministérielles concernées et la promotion des termes recommandés.

Enfin, le Collège Sport privilégie le travail sport par sport – basket, cyclisme, judo et sports d'hiver –, en veillant à impliquer les fédérations nationales concernées, dont la participation est déterminante pour l'identification des besoins et la diffusion du vocabulaire.

Approche rétrospective

Bien que l'enrichissement soit intrinsèquement prospectif, les groupes d'experts ne négligent pas la « maintenance » du corpus des termes recommandés dans le passé. Sciences et techniques évoluent en permanence, et vite : certaines définitions doivent être révisées en conséquence. Les actualisations indispensables sont principalement repérées par les experts, souvent à l'occasion de l'étude de nouvelles notions connexes à des termes déjà recommandés. En 2025, 35 % des actualisations sont issues des travaux du collège Spatiologie, portant essentiellement sur des termes recommandés en 2001, en 2005 et en 2007.

Année	% des fiches révisées parmi les fiches publiées au cours de l'année	Nombre de fiches dont la définition est actualisée	Nombre de fiches dont l'entrée est actualisée	Nombre de fiches déjà révisées en 2000 à nouveau révisées
2021	14,5 %	25	9	8
2022	8,6 %	12	6	6
2023	11 %	21	8	2
2024	6 %	2	10	3
2025	14 %	19	12	7

Le plus grand soin accordé à la rédaction des définitions et des notes et au choix de la désignation ainsi que l'efficacité des campagnes d'information menées auprès des professionnels visent à favoriser l'implantation des termes et limitent le recours aux actualisations. Le respect d'un « moratoire » de dix ans avant révision a été préconisé en 2023.

Exemples de termes révisés

- **ADAV** remplace **avion à décollage et atterrissage verticaux** pour faire droit à la lexicalisation du sigle français qui est un succès d'implantation, alors qu'est privilégié en forme développée le terme **aéronef à décollage et atterrissage verticaux**,
- la définition de **bientraitance animale** est précisée simultanément à la recommandation de **bien-être animal**,
- la définition du terme **roue arrière**, qui avait été adopté à propos des motos, est reprise à l'occasion des travaux sur le vocabulaire du VTT.

La concertation

Concertation entre groupes d'experts

Il arrive que certains domaines d'un collège soient à la lisière de domaines couverts par un autre collège, ce qui les amène à étudier conjointement des termes ou à échanger des avis sur leurs définitions. Par exemple, plusieurs groupes abordent le vocabulaire du numérique du fait de sa généralisation : les collèges Informatique et Télécommunications, qui tiennent réunion commune, mais aussi les collèges Culture et Médias (audiovisuel, contenus en ligne et jeux vidéo), Économie et Finances (commerce en ligne), Éducation et Enseignement supérieur (formation en ligne, humanités numériques), Droit et Justice (cybercriminalité), ou, encore, Santé et Affaires sociales (données médicales). On peut également souligner la convergence entre les travaux des experts compétents pour la biologie et pour la santé.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France facilite la concertation entre collèges et, en assurant elle-même les échanges et les consultations, pallie le manque de moyens en secrétariat et, parfois, l'implication insuffisante de certains hauts fonctionnaires. Elle peut organiser, à la demande de certains collèges, des réunions sur un sujet commun.

Elle encourage par ailleurs la formalisation de cette concertation. Dans le cas de champs communs à deux collèges, il importe en effet de prévoir une représentation réciproque dans chacun d'eux. À défaut d'un représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l'autre collège s'impose. Son développement en amont de l'envoi officiel des listes de termes offre un gain de temps sur la procédure habituelle au moment de l'examen des listes par la Commission. Cette concertation mutuelle est pratiquée systématiquement par les collèges chargés de la chimie et de l'environnement, de l'environnement et de l'aménagement. La représentation est croisée entre les collèges Agriculture et Environnement et Développement durable. La haute fonctionnaire du ministère de l'Intérieur est partie prenante du collège Automobile et du collège Droit et Justice.

Lorsque la compétence est partagée, sur un seul terme ou sur une série complète, le pilotage des travaux est confié d'un commun accord à l'un des collèges concernés.

Exemples de termes issus de la concertation entre groupes d'experts

- **marinisation**, étudié par le collège Environnement et Développement durable avec le concours des collèges Énergies et Aménagement, Habitat et Mobilités,

- **médicament biologique, médicament biosimilaire et repositionnement d'un médicament** proposés par le collège Santé et Affaires sociales après consultation du collège Chimie et Matériaux,
- ou encore **agrostockage du carbone**, proposé par le collège Agriculture, après avis du collège Environnement et Développement durable.

Concertation avec les services

Il est également primordial que le haut fonctionnaire veille à ce que les propositions du collège répondent aux besoins terminologiques des services de son ministère. Les services de l'administration sont ainsi invités à nommer des représentants permanents dans les groupes d'experts et peuvent être aussi consultés ponctuellement.

Exemple de consultation des services de l'administration

Témoins de la prise de conscience de la présence massive dans l'environnement et dans l'alimentation des **PFAS** (en anglais *perfluoroalkyl and polyfluoroalkyl substances*), les experts du collège Chimie et Matériaux, relevant du ministère chargé de l'industrie, ont entrepris d'en proposer une définition et d'en rechercher un équivalent français. La DGLFLF a consulté différentes instances (Académie de pharmacie, Académie des sciences...) et les hauts fonctionnaires à la langue française des ministères chargés de la santé et de l'environnement, afin de saisir différents services, dont la Direction générale de la Santé. Les représentants de la Direction générale de la prévention des risques du pôle ministériel compétent pour l'environnement ont ainsi participé directement aux travaux.

Consultation d'experts extérieurs au dispositif

Les collèges sont également amenés à solliciter divers spécialistes extérieurs au dispositif, puisqu'il est dans leur intérêt d'associer à leur réflexion les institutions et structures voisines ; cela afin d'écartier le risque de choix contradictoires, toujours possibles dans des domaines de pointe, pour des notions qui ne sont pas encore bien fixées.

Des avis éclairés

- le collège Sport, pour chaque discipline sportive étudiée (par exemple cyclisme, hockey sur glace, sports de glace...), auditionne le Directeur technique national, des représentants de la fédération française concernée et des pratiquants, puis les associe à la rédaction des définitions et au choix des termes ;
- le collège Énergie nucléaire auditionne à chaque réunion plénière des spécialistes : en juin, M^{me} Sylvie Jacquemot, physicienne du Laboratoire pour l'Utilisation des Lasers Intenses (Luli) à l'École Polytechnique, pour un exposé sur « La fusion par confinement inertiel » ; en décembre, M. Patrick Blanc-Tranchant, directeur adjoint de la Direction des Programmes énergie de la Direction des énergies du CEA, pour un exposé sur la « Nouvelle dynamique sur le nucléaire – Positionnement et actualités sur les petits réacteurs modulaires » ;
- le collège Culture et Médias, lors de l'étude de nouvelles formes de romances, a interrogé le Centre national de littérature jeunesse, le Syndicat de la librairie française et le Syndicat national de l'édition, mais aussi les membres du club de lecture du Passe culture. Il a, pour le vocabulaire des jeux vidéo, fait appel aux experts de l'e-LAB d'Universcience.

Le travail des experts en réunion

Le mode de fonctionnement propre à chaque collège – répartition ou non en sous-groupes, rythme des réunions, consultation d'experts extérieurs... – tend à s'harmoniser. On doit souligner l'effort des collèges qui s'astreignent à un rythme de réunions régulier, alors que les experts sont bénévoles, en se réunissant en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, en présence, à distance ou en formation hybride.

L'équipe de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue assure la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différents collèges, et à la plupart de celles de leurs groupes de travail. Dans bien des circonstances, c'est cette équipe qui a assuré l'organisation de la visioconférence – convocation, affichage des documents, voire saisie des modifications... – pour pallier l'absence de moyens de certains collèges, notamment les groupes Aménagement, Habitat et Mobilités, Biologie, Culture et Médias, Environnement et Développement durable, Spatiologie. On trouvera en *Annexe C.2* le calendrier des **120 réunions tenues en 2025** par l'ensemble des collèges et groupes ad hoc.

Les experts poursuivent leurs échanges par messagerie, ce qui renforce le dialogue, sans pour autant remplacer les réunions qui demeurent essentielles pour mener la réflexion à son aboutissement. Pour instruire plus efficacement les termes, certains collèges – Agriculture, Culture et Médias, Chimie et Matériaux, Santé et Affaires sociales, Spatiologie notamment – désignent un ou plusieurs rapporteurs qui sont chargés de défricher le dossier entre deux séances afin de présenter la notion aux autres experts, voire de leur faire une proposition de définition et de terme.

En amont de l'examen des listes par la Commission, pour des termes nécessitant une recherche particulière, les collèges doivent solliciter également l'équipe universitaire désignée pour les assister (voir Les équipes universitaires de terminologie, p. 18). L'équipe de la Mission rappelle régulièrement l'utilité de disposer d'informations dès le début de l'étude des termes, invitant en particulier les collèges Automobile, Économie et Finances, Énergie nucléaire, Énergies, Informatique et Spatiologie à mieux anticiper leurs besoins documentaires.

La consultation des partenaires

La collaboration avec les organismes des autres pays francophones, coordonnée par la Délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, deux étapes de consultation : l'une dès la mise à l'étude de nouveaux termes, en fonction des besoins, et l'autre, systématique, avant le premier examen d'une liste par la Commission. Il revient à chaque collège de solliciter ses correspondants francophones le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations.

La consultation dans les langues romanes et d'autres langues

Adopter, autant que possible, des traductions communes entre langues latines donne plus de poids à l'implantation des termes face aux équivalents anglais. Lorsqu'il s'agit d'harmoniser les choix néologiques entre langues romanes, la Délégation générale à la langue française peut relayer les demandes des groupes d'experts auprès de TERMCAT (Catalogne) et du réseau de terminologie en langues romanes REALITER. Cela a été le cas par exemple pour connaître les nouvelles dénominations dans les langues latines de la « variole du singe » – **varirole B** a été adopté – ou pour savoir si se répandent des calques de l'anglais pour désigner les individus qui contestent l'origine anthropique du changement climatique, les calques « climatodénialiste » et « climatonégationniste » ayant été relevés en français.



« Le DELF et TERM-CAT s'informent mutuellement, depuis quelque temps, des termes qui sont étudiés et normalisés. Nous avons réalisé que certains domaines à forte production néologique, comme la gestion de l'environnement ou les nouvelles technologies, présentent un intérêt commun. Grâce à cet échange, nous avons pu repérer des termes que nous n'avions pas dans notre base de données et également voir quelles solutions ont été apportées en français aux termes que nous avons étudiés pour le catalan. »

M. Jordi Bover, directeur du Centre de terminologie catalane TERM-CAT

L'examen par la Commission d'enrichissement de la langue française

Listes élaborées par les collèges *

Collège	Liste transmise	Liste en second examen (1)	Liste en premier et second examen	Liste en premier examen (2)	Liste publiée (3)
Agriculture	0	0	0	0	1
Aménagement, Habitat et Mobilités	1	0	2	1	2
Automobile	0	1	0	0	1
Biologie	1	0	1	1	1
Chimie et Matériaux	0	0	0	0	1
Culture et Médias	1	0	0	1	1
Défense (4)	-	-	-	-	-
Droit et Justice	0	0	1	0	1
Économie et Finances	1	0	1	0	0
Éducation et Enseignement supérieur	1	0	1	0	1
Énergie nucléaire	1	0	1	0	1
Énergies	1	0	0	1	1
Environnement et Développement durable	1	0	1	0	2
Informatique	1	0	1	0	0
Nature en ville (groupe ad hoc)	1	0	2	0	0
Relations internationales	0	0	0	0	0
Santé et Affaires sociales	0	1	0	0	1
Spatio-logie	0	0	0	0	1
Sport	2	1	2	1	2
Télécommunications	1	0	1	0	0
Total	13	3	14	5	17

* hors recommandations

(1) liste dont le premier examen est intervenu en 2024

(2) liste dont le second examen et la publication sont attendus en 2026

(3) liste dont l'examen peut avoir commencé en 2024

(4) collège dont l'activité est suspendue

Les termes soumis à la Commission

Concernant la production de listes de termes, il existe des disparités selon les domaines couverts. Toutefois, l'écart de production entre collèges est peu significatif, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi comme peuvent l'être l'intérêt des propositions et la pertinence des choix, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français. Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés à la Commission est un facteur essentiel d'efficacité pour l'examen des listes, une proposition hâtive pouvant paradoxalement entraîner un retard dans la publication.

En 2025, **13 nouvelles listes** touchant à la plupart des domaines ont été soumises à la Commission, **3 termes en procédure accélérée**, ainsi que **2 recommandations**, une portant sur les équivalents français à donner à *bootcamp* et une sur les équivalents de *key lab*.

Nouvelle consultation des partenaires

La Commission mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires de ses partenaires, eux-mêmes étant des utilisateurs et des relais de la terminologie officielle française (voir Les partenaires du dispositif, p. 17). Saisies de toute nouvelle liste par la Délégation, les institutions partenaires communiquent à la Commission leurs observations au sujet des termes à l'étude, en fonction de leur disponibilité et de leur maîtrise des termes étudiés. Et les deux équipes universitaires sont invitées à actualiser les dossiers documentaires destinés à alimenter la réflexion de la Commission.

En 2025, l'AFNOR, qui pourrait être plus sollicitée en amont par les collègues, a régulièrement répondu aux demandes de la Délégation. Le Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada et l'Office québécois de la langue française ont apporté leur contribution en particulier dans les domaines bien couverts par leurs terminologues, de même que la Belgique, par l'intermédiaire de l'université de Liège, a fait part d'observations sur certaines listes. Le fait que les choix effectués puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d'ordre culturel dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays (voir Le dialogue terminologique en francophonie, p. 40).

Les échanges avec le Département linguistique de langue française de la Direction générale de la traduction de la Commission européenne sont réguliers. Ce département apporte également un concours direct aux travaux du collège Économie et Finances.

Enfin, la francophonie du sud est directement représentée par l'Organisation internationale de la francophonie, dont la représentante peut communiquer les avis lors de l'examen des listes par la Commission.

La Délégation produit un document de synthèse des différentes contributions et avis des partenaires consultés tout en actualisant les recherches documentaires correspondantes.

L'étude préparatoire du groupe de travail

Ce groupe est présidé par M. Jean-Michel Gausso, entouré de M^{mes} Anne Burban et Christine Pénichon et de M. Philippe Saint Raymond, ainsi que des représentants de l'Académie française, M. Jean-Mathieu Pasqualini, et, en alternance, M^{mes} Marie Pérouse et Sophie Tonolo du Service du Dictionnaire, des représentants de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, M. Étienne Quillot et les trois terminologues, M^{mes} Julie Andreu et Nathalie Lanckriet et M. Valerio Emanuele, qui se relaient deux par deux.

Ce groupe examine à l'avance les listes afin d'identifier les termes qui peuvent être adoptés par la Commission sans examen ou par une brève délibération, mais aussi les éventuelles difficultés, pour lesquelles il fait des propositions ou pose des questions qui sont immédiatement communiquées aux experts. Ceux-ci transmettent ainsi la plupart du temps leurs réponses ou leurs contre-propositions, qui sont intégrées au dossier de la Commission ou distribuées en séance plénière.

Dans la plupart des cas, le groupe de travail approuve les termes proposés par les experts ou propose des amendements essentiellement rédactionnels portant sur les définitions ou les notes. Exceptionnellement, s'il suggère à la Commission un terme différent de celui soumis par les experts, ses propositions visent principalement à expliciter le terme, notamment par l'ajout d'un qualificatif pour le préciser, ou par l'ajout d'une forme développée en complément.

Parmi les propositions du groupe de travail

- ajouter le terme **formulation** et sa définition (*wording* en anglais) en complément du terme **éléments de langage**, pour établir clairement la distinction entre ces deux notions connexes,
- assortir **hameçonnage par code 2D** (*QR quishing*) d'une forme abrégée **hameçonnage 2D**,
- interroger l'intérêt d'établir une fiche pour **source froide ultime**, dont la définition n'est pas clairement distincte de **source froide** : une note sur le qualificatif « ultime » étant alors ajoutée sous ce dernier terme,
- privilégier **surfcross**, pour sa brièveté, plutôt que **surf des neiges cross**, qui est écarté,
- signaler en note du terme **métarevue** (*overlay journal*) la désignation concurrente en circulation, **épirevue**.

Le groupe de travail a tenu 11 réunions en 2025, organisées par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, toutes en visioconférence (voir *Annexe C.2*).

Les séances plénières de la Commission

Lors de l'examen en séance plénière, pour chaque liste étudiée, le président du groupe de travail rapporte les interrogations et les suggestions des membres du groupe de travail en présence du président du collège concerné, lui-même assisté des experts de son choix, avec qui le dialogue s'engage.

La Commission a examiné 21 listes : 3 listes en second examen, 14 listes en premier et second examens et 5 listes en premier examen (pour le détail par collège, voir *Listes élaborées par les collèges*, p. 32). Elle a également examiné **3 termes en procédure accélérée** et **2 recommandations**.

La Commission s'attache d'abord à bien faire expliciter par les spécialistes les réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, s'assure que les définitions correspondent précisément à ces notions, et qu'elles sont clairement formulées ; elle s'informe aussi de l'usage qui est fait du terme étranger par les professionnels et vérifie la pertinence de l'équivalent proposé. Soucieuse de répondre du mieux possible aux besoins des utilisateurs, elle choisit enfin le terme qu'elle juge le plus adapté.

« Les attentes de la Commission [...] sont « généralistes » : les membres qualifiés interviennent non en tant qu'experts des domaines dont relèvent les termes en discussion, non plus en tant que garants du cadrage et de la mémoire de la Commission, mais comme commentateurs « tout terrain » proposant un regard extérieur, hors thématique et hors institution, sur les termes dont il s'agit de fixer la forme et la définition. »

M^{me} Marianne Doury, professeure des universités et membre de la Commission



Les décisions de la Commission restent ainsi le fruit d'un consensus obtenu à l'issue d'un dialogue particulièrement fécond, qui permet d'améliorer les termes et les définitions, depuis les propositions initiales des groupes d'experts – examinées par la Commission puis par l'Académie française qui fait part de ses remarques et questions, auxquelles les groupes d'experts répondent – jusqu'aux validations définitives de la Commission, de l'Académie française et du ministre concerné.

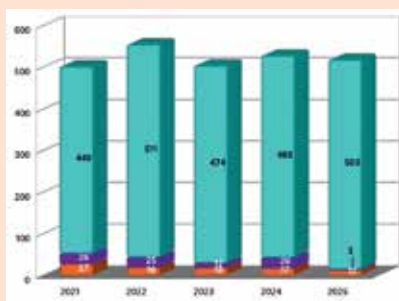
En 2025, la Commission d'enrichissement de la langue française a examiné **503** termes, dont **348** en premier examen et **155** en second examen, dans la moyenne des années antérieures. Grâce à la qualité des listes transmises par les experts, le nombre de termes renvoyés et supprimés reste faible, soit 3 % des termes examinés en 2025.

Les synonymes qui concurrencent inutilement le terme principal sont souvent écartés :

coureur, -euse de ski de fond, synonyme de **fondeur, -euse**, ou **patineur, -euse de vitesse sur courte piste**, synonyme de **patineur, -euse de vitesse sur piste courte**.

Il arrive plus rarement que la Commission n'estime pas nécessaire de recommander un terme, tel **comptabilité nationale**, attesté et défini depuis fort longtemps.

Des termes dont l'opportunité n'est pas manifeste peuvent être écartés, comme **source froide ultime**, retiré sur proposition du groupe de travail de la Commission.



Quant aux termes renvoyés, ils le sont soit à la demande de la Commission qui réclame un complément d'information, soit à l'initiative des collègues qui souhaitent en reprendre l'étude pour compléter la définition ou les représenter avec d'autres termes connexes.

Remettre un terme sur le métier

Lors de l'examen d'une liste de l'énergie nucléaire, les échanges entre la Commission et les experts ont conduit les seconds à retirer **couche limite du plasma** afin d'en reprendre l'étude simultanément à celle de deux autres notions dans le champ de la fusion : **séparatrice** et **composant face au plasma**.

La DGLFLF, dans le cadre de sa politique d'ouverture des séances de la Commission à un public choisi, a notamment accueilli des étudiants en traduction et interprétation en master de traduction et de communication de l'ISIT, en traduction et terminologie à l'université de Genève et en sciences du langage à l'université Paris Cité, ainsi que plusieurs universitaires de passage enseignant à la faculté de traduction et d'interprétation de l'université de Mons, à Sorbonne Université, à l'université Lyon 2 ou à l'université de Vérone.

L'année 2025 confirme la bonne tenue de la procédure d'examen des termes puisque moins de 7,6 semaines se sont écoulées en moyenne entre la réception d'une liste et son premier examen par la Commission, soit 2 semaines de moins qu'en 2024.

Le cycle complet de la réception jusqu'à la publication dure 8,8 mois, en hausse par rapport à la moyenne de 7,5 mois relevée en 2024.

La DGLFLF s'est chargée de l'organisation et du secrétariat des 11 séances plénières de la Commission, qui se sont toutes tenues en mode hybride (voir *Annexe C.2*).

La validation par l'Académie française

La participation des membres du Service du Dictionnaire de l'Académie française aux réunions du dispositif instaure, à toutes les étapes de l'examen des termes, un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue et du lexique.

Le Secrétaire perpétuel est représenté à la Commission d'enrichissement de la langue française par son Directeur de Cabinet, M. Jean-Mathieu Pasqualini, et un membre au moins du Service du Dictionnaire est présent aux réunions mensuelles de la Commission, ainsi qu'à la plupart des réunions des collègues. Trois lexicographes de ce service – M^{mes} Sophie Tonolo, Marie Pérouse et Meritxell Argence – accompagnent les travaux des collègues.

Saisie des propositions de la Commission, l'Académie française rend ses avis, assortis d'observations circonstanciées qui nourrissent la discussion avec les groupes d'experts, avec un délai moyen inférieur à 7 semaines, en baisse d'une semaine comparativement à 2024 et inférieur aux 4 mois prévus par le décret (art. 9).

La Commission du Dictionnaire de l'Académie française

Outre le Secrétaire perpétuel, elle est composée de M^{mes} Barbara Cassin et Danièle Sallenave, et de MM. Michael Edwards, Dominique Fernandez, Dany Laferrière, Jean-Luc Marion, Pascal Ory, Frédéric Vitoux et Michel Zink. Réunie le jeudi matin pour examiner les articles du Dictionnaire, préparés par le Service du Dictionnaire de l'Académie française, elle étudie également les listes de termes du dispositif d'enrichissement de la langue française. M. Frédéric Vitoux, qui préside la Commission d'enrichissement de la langue française, se retire lors de l'examen des listes.

Le second examen

Pour toutes les listes étudiées, la procédure d'examen est fondée sur une concertation étroite avec chaque groupe d'experts concerné et l'Académie française. Lorsque l'Académie rend sur une liste de termes adoptés par la Commission un premier avis, qui peut être

assorti d'observations, la Délégation établit un document récapitulatif des principales étapes et comprenant cet avis. Ce document est transmis au groupe d'experts concerné qui se réunit et formule, éclairé par les représentantes du Service du Dictionnaire de l'Académie française, ses positions et contre-propositions éventuelles. Cette réponse, étayée par une argumentation affinée et plus précise, est examinée par la Commission qui communique à nouveau à l'Académie les termes adoptés.

La validation par le ministre concerné

« Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la Commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la Commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions » (art. 9).

Cette validation est préparée en amont, outre la participation de représentants des services aux travaux, par le haut fonctionnaire. Il s'assure auprès des services et du cabinet du ministre que les propositions du collègue sont en adéquation avec la politique du Gouvernement, afin de ne pas s'exposer à une opposition du ministre à la publication d'un terme au *Journal officiel*.

Pour les listes de vocabulaire relevant de plusieurs champs ministériels, comme le nucléaire et les énergies, la Commission a interrogé systématiquement les ministres compétents pour l'énergie et l'industrie, de même que pour le terme isolé **substance à groupe aliphatique saturé perfluoré** ou **PFAS**. Pour la liste et les deux recommandations qui relèvent à la fois de l'éducation et de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Commission a interrogé les deux ministres concernés en 2025.

En 2025, 16 listes ont été soumises aux ministres intéressés pour accord avant publication, ainsi que 3 termes en procédure accélérée et 2 recommandations.

Analyse de termes étudiés et publiés en 2025

Le choix d'un terme clair facilitant la compréhension de la notion qu'il désigne, la Commission a publié de nombreux néologismes – formels ou sémantiques –, tous en adéquation avec leur définition. On retiendra également la forte convergence entre les préoccupations des experts et les besoins exprimés par les citoyens.

Des néologismes de forme

ADAV (aéronef à décollage et atterrissage verticaux) et ses dérivés, **électro-ADAV** et **ADAV électrique**, **agroécosystème**, **agrostockage de carbone**, pour l'anglais *carbon farming*, **algoculture** et **coralliculture** (respectivement culture des algues et du corail), **algueraie** (formation végétale constituée d'algues), **amplificosome**, pour l'anglais *enhanceosome*, en biologie, **arsenalisation**, dans « arsenalisation de l'espace », en lien avec « militarisation de l'espace », **astrodépoteur** (spatiologie), **biophonie**, dans « biophonie sous-marine », **biosimilaire**, dans « médicament biosimilaire », **connectivité aéroportuaire**, **cyberexhibitionnisme**, **cyclologistique**, **déboussolage**, pour l'anglais *gaslighting*, **éditosome** (un complexe impliqué dans la réécriture ribonucléique), **électrocarburant**, **escalotage** (recommandé comme synonyme de « écourtement (volontaire) de trajet »), **exolune**, **exoplanète** et **exosatellite**

(en astronomie), **filet manta** (filet marin), **hadronthérapie**, **hydrogénier** (sur le modèle de « pétrolier » ou « méthanier ») et **hydrogénoduc**, **marinisation** (construit sur le modèle d'hivernisation, recommandé en 2011), **mégapivot** et **mégapôle aéroportuaires**, pour l'anglais *mega-hub airport*, **mésocentre**, **métarevue** et son synonyme **épirevue** (en édition scientifique), **météogramme** (en météorologie), modèle **auteur-payeur** et modèle **lecteur-payeur**, **ultra-express**, dans « mode ultra-express » (*ultra fast fashion* en anglais), **organoïde** (en biologie), **parajudo**, qui vient compléter la liste des parasports déjà recommandés, **précollection**, dans « véhicule de précollection », **robot livreur**, **robot voitureur**, **sans enfant par choix écologique**, **sans-pédalage** (*manual*, type particulier de « roue arrière »), **sentier monotrace**, **technosol** (sol artificiel végétalisable, en pédologie), **unitisation** (un accord portant sur l'exploitation d'un gisement), **variole B** (médecine).

Retrouvez la fiche complète de ces termes en consultant www.franceterme.culture.fr.



En général, conformément à ses propres principes en matière de choix des termes, et au premier d'entre eux, la transparence, la Commission recommande des termes explicites en entrée principale, généralement des locutions, et propose comme variantes des néologismes formels, plus concis, et souvent moins explicites. C'est le cas du substantif **sans-pédalage**, recommandé comme forme abrégée de **roue arrière sans pédalage**, terme sans lequel il est impossible d'en deviner le sens, ou encore du synonyme de « écourtement de trajet », **escalotage**¹, formé sur le modèle d'« escamotage ».

En 2025, la Commission fait cependant le choix, dans un certain nombre de cas, peut-être plus nombreux que les années précédentes, de préférer en entrée un néologisme formel – par définition moins accessible – à une désignation plus transparente. Elle a ainsi recommandé **coralliculture** et **hydrogénier** en entrée principale, sans les assortir de synonymes, les jugeant suffisamment transparents. Elle fait de même avec **mésocentre**, **métarevue** et **épirevue**, dont les préfixes sont pourtant polysémiques. Elle n'hésite pas, par ailleurs, à remplacer **avion à décollage et atterrissage verticaux** par l'acronyme **ADAV**, dont la brièveté facilite la création de termes dérivés tel **électro-ADAV**.

Un certain nombre de néologismes formels sont des calques (morphologiques) de l'anglais, tels **éditosome** et **unitisation**, jugés acceptables en raison de leur usage et de leur formation, conforme au génie de la langue. Ainsi, la Commission admet l'usage professionnel de ces termes, en leur conférant le statut de synonyme et en leur adjoignant des termes plus explicites en entrée principale, **corpuscule de réécriture ribonucléique**, « réécriture » étant préféré à « édit(ion) », pour le premier, et **concertation à fin d'exploitation** pour le second.

1. Terme proposé par l'Office québécois de la langue française

Certains néologismes formels ne prennent tout leur sens qu'au regard de termes connexes. Ainsi, **précollection** ne s'entend que par rapport à **véhicule de collection**. Il en va de même pour **arsenalisation de l'espace**, où **arsenalisation** ne s'entend qu'avec **militarisation de l'espace**.

Les principaux procédés à l'œuvre dans la création des néologismes formels sont les procédés classiques de la néologie, avec, au premier chef, la préfixation, et l'apparition en 2025 de nouveaux formants : **méso-**, **algo-**, **épi-**.

Les affixes ne se contentent pas de modifier la forme des mots : ils en transforment aussi le sens. Ainsi, **déboussolage** a été préféré à « débousolement », initialement proposé par les experts, en raison du caractère plus actif du suffixe « -age », rendant ainsi mieux compte de son sens (« Ensemble de manœuvres visant à faire douter une personne... »).

La plupart des néologismes formels publiés au *Journal officiel* ont été créés soit par composition, généralement à partir d'éléments d'origine grecque et latine (**astro-**, **épi-**, **hydro-**, **-some**, **ultra...**), ou de mots existants (**escalotage**, **hydrogénier**), soit par dérivation (**arsenalisation**, **déboussolage...**), soit par simple apposition (**filet manta**, **modèle auteur-payeur**, **sentier monotrace...**), ou encore par acronymie (**ADAV**).

Procédés principaux de formation des néologismes formels en 2025

affixation	préfixation : agro-, algo-, astro-, bio-, cyber-, cyclo-, électro-, épi-, exo-, hydro- méga-, méta-, pré-, ultra-
	suffixation : -age, -isation, -some
apposition	
emprunt	

Des néologismes sémantiques

blanchissement (*whitewashing*) et son corollaire **noircissement** (*blackwashing*), **bond de lapin** (figure aérienne à vélo), **carbone bleu**, **ciel gazeux** (*ullage*, spatologie), **contrôle coercitif** (droit), **défilement anxigène** (*doomscrolling*), **grue spatiale**, **manche** (*bag*, nucléaire), **militarisation de l'espace**, **mutisme vert** (*greenhushing*, stratégie de communication), **neige marine**, **peintre** et **peinture de lumière** (photographie), **portrait de produit** (*packshot*, mercatique), **puits de cuve** (nucléaire), **rivière aérienne** et son synonyme **rivière atmosphérique** (météorologie), **revue prédatrice** (édition scientifique), **roue avant** (figure acrobatique sur le modèle de « roue arrière »), **ruban auroral** (*strong thermal emission velocity enhancement* ou *STEVE*), **sobriété énergétique**, **soumission chimique** (*spiking*), **source froide** (*ultimate heat sink*, nucléaire), **vaccin combiné** (*combination* ou *combined vaccine*), **vol habité** (par des astronautes)...

Retrouvez la fiche complète de ces termes en consultant www.franceterme.culture.fr.

La majorité des néologismes sémantiques relèvent d'emplois métaphoriques tels **bond de lapin**, pour l'analogie de mouvement avec l'animal, **manche**, qui désigne un sac qui a la forme d'une manche, **ciel gazeux** pour désigner l'espace supérieur rempli de gaz dans un réservoir, ou encore **neige marine** et **rivière aérienne**, pour l'analogie de forme et d'apparence dans les océans et dans le ciel ; d'autres relèvent de métaphores anthropomorphiques comme **portait de produit** ou **revue prédatrice**.

Roue avant et **roue arrière** sont par ailleurs construits par métonymie, procédé moins utilisé de manière générale en néologie sémantique.

La Commission a réutilisé les adjectifs de couleur, « vert », dans **mutisme vert**, qui fait écho au verdissement d'image, et « bleu », dans **carbone bleu**, où il est synonyme de « marin ». L'adjectif « bleu », dans un sens métaphorique, n'avait été utilisé jusqu'alors que pour qualifier l'eau issue des précipitations atmosphériques (**eau bleue**, recommandé en 2017), et pour désigner l'**hydrogène à faible empreinte carbone** (*blue hydrogen*), l'expression « hydrogène bleu » étant mentionnée mais déconseillée en note.

Si dans un certain nombre de cas, la néologie sémantique est calquée de l'anglais : **neige marine** pour *marine snow*, **contrôle coercitif** pour *coercive control*, elle s'en abstrait la plupart du temps : ainsi *flying river* n'est pas rendu par « rivière volante » mais par **rivière atmosphérique** ou **aérienne**, et **ruban auroral** est recommandé en remplacement de *STEVE*, acronyme de *strong thermal emission velocity enhancement*.

Des termes sans équivalent étranger

En 2025, 23 notions publiées au *Journal officiel* n'ont pas d'équivalent étranger. Elles appartiennent pour moitié au domaine de l'environnement, beaucoup ayant été étudiées dans la perspective de la conférence des Nations unies sur l'océan.

algoculture, algueria, coralliculture, écologie industrielle, effet de barrière des éoliennes, filet manta, ingénierie de crise, mangrove alluvionnaire, mangrove colluvionnaire, météogramme et sobriété énergétique (environnement), **blocage stérique** (chimie), **cortège végétal** ou **cortège floristique** (biologie), **mésocentre (de calcul)** et **rencontre scientifique éclair** (recherche), **modèle auteur-payeur** et **modèle lecteur-payeur** (édition scientifique), **mycobiote intestinal** (biologie), **parajudo** et **stade (de) VTT** (sport), **parc de stationnement automatisé** et **robot voiturier** (transports), **rencontre scientifique éclair**, proposé pour l'expression *speed searching*, empruntée de l'anglais (recherche), et **vidéo pédocriminelle en direct**, proposé pour contrer l'emprunt hybride « *livestreaming* pédopornographique » (droit).

Retrouvez la fiche complète de ces termes en consultant www.franceterme.culture.fr.

Le dialogue terminologique en francophonie

Le dispositif s'inspire dans la mesure du possible des propositions de ses partenaires francophones, en particulier québécois, lorsqu'elles sont enregistrées par ces derniers. En 2025, par exemple, il a recommandé **escalotage**, pour l'anglais *skiplagging* (GDT¹-2023), **électrocarburant**, *e-fuel*, *electro-fuel* (GDT-2023), ou encore **carbone bleu**, *blue carbon* (GDT-2019, Termium-2020²).

Mais la Commission fait parfois des choix qui divergent de ceux faits par ses partenaires francophones : pour l'anglais *environmental stewardship*, **guidance environnementale** face à **gérance de l'environnement** (GDT-2007, Termium-2016) et **intendance environnementale**, **gérance environnementale** (Termium-2016) ; pour *unitization*, **concertation à fin d'exploitation** face à **exploitation concertée** (GDT-2002) et **exploitation en commun**, **unitisation**, et **exploitation concertée** (Termium-2003) ; pour *gaslighting*, **déboussolage** face à **détournement cognitif** (GDT-2017), et pour *job shadowing*, **observation en situation professionnelle** face à **observation au poste de travail** (GDT-2022, Termium-2015).

D'ailleurs, les Québécois et les Canadiens francophones non plus ne font pas toujours les mêmes choix de désignation. C'est le cas, par exemple, de l'anglais *patent troll* (que les

1. Grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>

2. Termium plus, Gouvernement du Canada : <https://www.btb.termiumplus.gc.ca>

experts du dispositif français ont traduit par **accapareur, -euse de brevets**), dont l'équivalent proposé par le GDT est **chasseur, -euse de brevets**, alors que Termium enregistre **troll de brevet(s)**; et de l'anglais *greenhushing* qui a pour équivalent **écomutisme** dans le GDT, alors que Termium opte pour **écosilence** et **mutisme vert** (ce dernier étant également l'équivalent recommandé en France). D'autres exemples, tels *legal design* et *micro-hub*, ne figurent pas dans Termium, contrairement au GDT (**schématisation juridique, minipôle logistique**) et au dispositif français (**infographie juridique, espace logistique de proximité**).

Si Termium et le GDT peuvent être plus prompts que la Commission à enregistrer les notions nouvelles dans certains domaines – les procédures de mise en ligne ne peuvent se comparer, le processus de normalisation de la Commission exigeant une large consultation et une validation par toutes les parties –, la mise à l'étude des termes dans le dispositif français est parfois antérieure aux mises en ligne des partenaires nord-américains. C'est le cas, par exemple, de **carburant d'aviation durable** (*sustainable aviation fuel, SAF*), et de **vol spatial habité** (*human space flight*), ajoutés dans le GDT après la publication de ces termes au *Journal officiel*.

Quelques exemples	Commission	GDT	Termium
<i>crowdfunding</i>	livraison collaborative	-	livraison participative, expédition participative
<i>cryogenic arm, swing arm</i>	bras cryotechnique	bras cryotechnique	[reprise de la fiche publiée au <i>Journal officiel</i> en 2025]
<i>dark pattern</i>	interface trompeuse	interface truquée	interface trompeuse, interface truquée
<i>doomscrolling</i>	défilement anxiogène	défilement morbide	défilement morbide, défilement anxiogène [2025]
<i>new breeding techniques (NBTs), new genomics techniques (NGT), new plant breeding techniques (NPBTs)</i>	techniques de sélection génomique ciblée des plantes	nouvelle technique de sélection des plantes, nouvelle technique de sélection végétale, nouvelle technique d'amélioration des plantes, nouvelle technique d'amélioration végétale, nouvelle technique d'obtention de plantes	nouvelle technique de sélection des plantes, nouvelle technique de sélection végétale, nouvelle technique d'amélioration des plantes, nouvelle technique de sélection génomique [2025]
<i>packshot</i>	portrait de produit	plan produit	plan produit, plan paquet, pack-shot
<i>RNA editing</i>	réécriture ribonucléique	édition	édition des ARN
<i>pump track</i>	piste à bosses	piste à rouleaux	piste de pompage, boucle de pompage
<i>sustainable aviation fuel (SAF)</i>	carburant d'aviation durable	-	carburant d'aviation durable, carburant durable d'aviation, SAF
<i>vaccine hesitancy</i>	hésitation vaccinale	réticence à la vaccination	réticence à l'égard de la vaccination, réticence envers les vaccins, hésitation à l'égard de la vaccination, hésitation au sujet des vaccins, hésitation à l'égard des vaccins

Par ailleurs, au-delà des divergences de désignations, existent aussi des divergences dans le choix des notions retenues. Ces divergences se justifient en particulier lorsque les réalités que l'on souhaite dénommer sont propres aux zones géographiques associées aux bases de données. Ainsi, sur les **20** notions relevant de l'ingénierie nucléaire, parmi lesquelles un certain nombre de termes spécifiques à la gestion du nucléaire en France, publiées au *Journal officiel* en 2025, **6** seulement figuraient dans le GDT, tandis que Termium en répertoriait **11**.

Plus étonnant, parce qu'il s'agit a priori de notions universelles, sur les **27** notions publiées en 2025 par la Commission sur proposition du collège Spatiologie, seules **8** étaient présentes dans le GDT et **10** dans Termium. Enfin, sur les **14** notions relevant du domaine de l'éducation, recommandées en 2025, **2** seulement étaient enregistrées par le GDT et **4** dans Termium.

Si l'on considère la totalité des publications du dispositif français, **56 %** des notions proposées¹ (soit 122 sur 217 notions en 2025) sont absentes du GDT. Sur les **44 %** de notions communes, **55 %** ont au moins une désignation identique, **45 %** n'ont pas la même désignation, les divergences de choix concernant essentiellement le vocabulaire du sport, de la culture et de la spatiologie. Sur **19** listes publiées par le dispositif français, **8** comportent moins de **50 %** de notions présentes dans le GDT. Il s'agit des listes de l'aviation, de la chimie, de l'éducation, des énergies, de l'environnement, du nucléaire et de la spatiologie. Des données très similaires concernent la base de données Termium : sur **19** listes publiées par le dispositif français, **9** comportent moins de **50 %** de notions présentes dans Termium. Il s'agit notamment des domaines de l'aviation, de l'éducation, de l'environnement, de la santé, de la spatiologie et du sport (cyclisme).

La contribution du public à l'enrichissement

Parmi les notions publiées au *Journal officiel* en 2025, **38** ont été signalées par des internautes, très souvent en phase avec les propositions des experts.

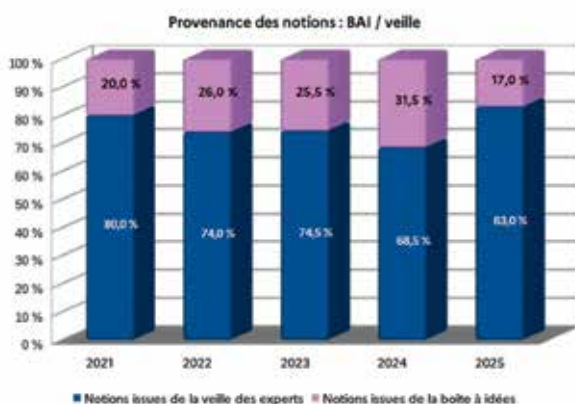
- **accapareur, -euse de brevets, patent troll**
- **agrostockage de carbone, carbon farming**
- **amplificosome** [biologie], *enhanceosome*
- **apprentissage immersif, learning expedition, LEX**
- **blanchissement** [audiovisuel, arts de la scène], *whitewashing*
- **carbone bleu, blue carbon**
- **comptabilité environnementale, environmental accounting**
- **cyclologistique, cycle logistics**
- **déboussolage, gaslighting**
- **écourtement (volontaire) de trajet, escalotage, skiplagging**
- **électro-ADAV, ADAV électrique, electric vertical take-off and landing aircraft, eVTOL**
- **formulation** [communication], *wording*
- **frais de publication en accès ouvert, FPO, article processing charges, APC**
- **guidance environnementale, environmental stewardship**
- **hameçonnage (par code) 2D, QR phishing**
- **infographie juridique, legal design**

1. Ce pourcentage est similaire aux niveaux des années antérieures : 53,85 % en 2022, 59,3 % en 2023 et 60 % en 2024.

- ingénierie de crise
- interface trompeuse, *dark pattern*
- météogramme
- mutisme vert, *green hushing*
- mycobiole intestinal
- observation en situation professionnelle, *job shadowing*
- organoïde, *organoid*
- peinture de lumière [photographie], *light painting*
- pénurie d'énergies renouvelables, *dark-doldrums, Dunkelflaute* (all.)
- piste à bosses, *pump track*
- podium [mode], *catwalk, runway*
- portrait de produit [communication], *packshot*
- rafale à variation (de paramètres), RAV [photographie], *bracketing*
- Recommandation sur les équivalents français à donner au terme *bootcamp*
- réduction du niveau d'équipement, *decontesting*
- roulage électrique, *electric taxiing, e-taxiing*
- sans enfant par choix écologique, SECE, *green inclination, no kids, Gink*
- simulation rétrospective, *backtesting, hindcast*
- techniques de sélection génomique ciblée des plantes, TGCP, *new breeding techniques, NBT, new genomics techniques, NGT*
- vaccin multivalent, vaccin polyvalent, *multivalent vaccine, polyvalent vaccine*
- variole B, *monkeypox, mpox*
- vélo de gravier, *gravel (bike)*

La part des notions publiées au *Journal officiel* issues de suggestions déposées dans la boîte à idées de *FranceTerme* est en baisse par rapport à l'année précédente. **Elle s'élève à 17 % en 2025 sur un total de 222 recommandations publiées au *Journal officiel*.**

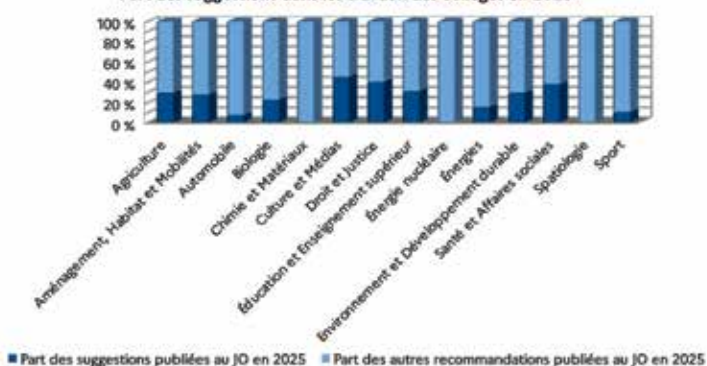
21 des notions en cours d'examen à la Commission d'enrichissement en 2025, dont la publication au *Journal officiel* est attendue au premier semestre 2026, sont issues de la boîte à idées.



Apport des suggestions aux travaux des groupes d'experts

	Suggestions pub. JO en 2025	Recomm. pub. JO en 2025	% 2025	% 2024	% 2023	% 2022	% 2021
Agriculture	2	14	29 %	-	25 %	-	47 %
Aménagement, Habitat et Mobilités	4	15	27 %	35 %	33 %	25 %	11 %
Automobile	1	13	7 %	-	-	0 %	-
Biologie	2	9	22 %	25 %	6 %	0 %	13 %
Chimie et Matériaux	0	12	0 %	-	33 %	14 %	15 %
Culture et Médias	5	11	45 %	100 %	50 %	72 %	100 %
Droit et Justice	4	10	40 %	40 %	70 %	-	34 %
Économie et Finances	-	-	-	40 %	41 %	20 %	19 %
Éducation et Enseignement supérieur	5	17	31 %	55 %	27 %	38 %	18 %
Énergie nucléaire	-	20	0 %	0 %	0 %	-	0 %
Énergies	1	7	15 %	0 %	7 %	-	0 %
Environnement et Développement durable	8	28	29 %	69 %	73 %	44 %	18 %
Informatique	-	-	-	29 %	60 %	56 %	27 %
Relations internationales	-	-	-	-	22 %	27 %	-
Santé et Affaires sociales	4	11	38 %	60 %	50 %	54 %	-
SpatioLOGIE	0	27	0 %	-	8 %	-	-
Sport	2	28	10 %	13 %	6 %	0 %	-
Télécommunications	-	-	-	-	22 %	67 %	22 %

Part des suggestions dans les travaux des collèges en 2025



Comme les années précédentes, et en toute logique, les termes publiés au *Journal officiel* sur proposition des collèges dont le champ d'activité est purement scientifique ne sont pas ou très peu issus de la boîte à idées. La veille terminologique de ces collèges est donc assurée par leurs membres. Il s'agit d'une veille exclusivement endogène dans le cas des collèges Chimie et Matériaux, Nucléaire ou Spatiologie.

À l'inverse, la veille de certains collèges coïncide avec celle des internautes, comme celle des collèges Culture et Médias, dont 45 % des termes recommandés proviennent de la boîte à idées, Droit et Justice (40 %), Santé et Affaires sociales (38 %), Éducation et Enseignement supérieur (31 %), Agriculture (29 %) et Environnement et Développement durable (29 %).

Certains collèges dont le champ d'activité fait l'objet d'un très grand nombre de suggestions n'ont pas profité de la veille exogène : c'est le cas, en 2025 comme en 2024, du collège Sport, qui a répondu prioritairement aux besoins de désignations et de définitions des fédérations sportives, ces dernières étant les premières destinataires du vocabulaire recommandé.

Au-delà de la contribution à la production de nouvelles recommandations, le public participe également aux travaux du dispositif d'enrichissement en signalant, par le biais de la boîte à idées, le formulaire de contact ou par courriel, les termes et définitions déjà parus qu'il leur semble nécessaire de réviser.

L'implantation des termes

Bilan de l'étude des termes publiés en 2014

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France avait commandé en 2024 une étude d'implantation sur une dizaine de termes recommandés en 2014¹, susceptibles de s'implanter dans la langue courante. Cette étude, réalisée par le laboratoire « Cognition, Langues, Langage, Ergonomie » (CLLE) – une unité mixte de recherche du CNRS et de l'Université Toulouse 2 – et conduite par M^{mes} Amélie Josselin-Leray et Josette Rebeyrolle et MM. Franck Sajous et Johann Tournebize, a été remise en octobre 2025. Les quelque 300 pages de l'étude doivent être publiées prochainement sur la plateforme d'archive ouverte pluridisciplinaire HAL.

Portée de l'étude

L'étude visait à mesurer l'implantation de termes hors de la sphère de l'Administration (principalement site Légifrance, sites des ministères, des administrations et des établissements publics) et des milieux professionnels. Les 10 termes², sélectionnés parce qu'ils étaient passés dans l'usage courant ou semblaient les plus susceptibles d'y passer, se trouvaient soumis à la rude concurrence d'anglicismes souvent déjà largement en usage.

L'étude a reposé sur l'exploitation des données textuelles :

- du site de presse Europresse (<https://www.europresse.com/>), comprenant de nombreux titres de presse, ainsi que des contenus issus de médias sociaux ou des transcriptions d'émissions radio,
- de la plateforme HAL (<https://hal.science/>),
- de banques terminologiques de partenaires francophones du dispositif : Grand dictionnaire terminologique et Termium,
- de dictionnaires : le Petit Robert, le dictionnaire québécois Usito (<https://usito.usherbrooke.ca/>) et le Wiktionnaire.

La méthodologie de l'étude est présentée dans le *Rapport annuel d'activité en 2024 de la Commission d'enrichissement de la langue française*, p. 46.

Enseignements et préconisations

Les résultats confirment plusieurs principes de travail du dispositif, essentiellement en matière de réactivité, de pertinence dans le traitement des priorités et de diffusion, que les groupes d'experts doivent impérativement mieux appliquer.

1. Une période de 10 ans a semblé suffisante pour disposer du recul nécessaire et pour analyser l'évolution du processus d'implantation des termes en compétition avec les anglicismes et d'éventuelles désignations concurrentes écartées lors du processus d'adoption.

2. Blogue, cyberconférence, données ouvertes, écoconduite, équilibre sur sangle, évaluation par les pairs, jumelage électronique, mégadonnées, production participative et transmédia.

Les termes qui peuvent être « d'usage tout public » peinent à passer dans la langue courante, en dépit d'une bonne implantation dans l'Administration et dans le secteur professionnel. Le renforcement des actions de communication à l'intention des acteurs publics prescripteurs, en amont de la diffusion des termes dans les médias non spécialisés, doit être érigé en priorité absolue en 2026 à l'occasion des 30 ans du réseau des hauts fonctionnaires à la langue française. La disparition dans les médias de l'anglais *returnee* au profit de « revenant, -e » prouve que ce n'est en rien une gageure.

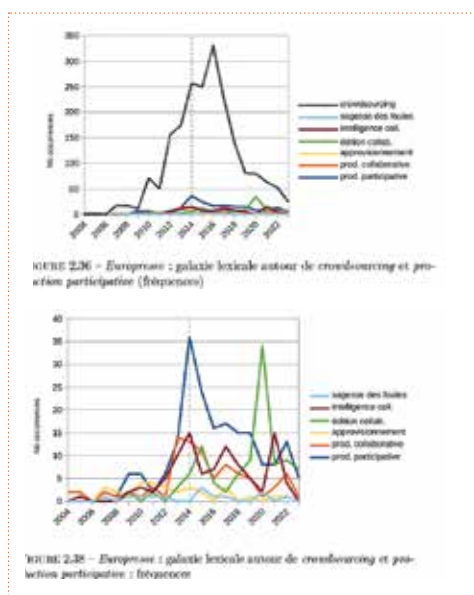
Mieux prendre en compte les dérivés et les séries morphologiques

L'étude montre que l'implantation d'**équilibre sur sangle** et de son synonyme **funambulisme sur sangle** (en anglais *slacklining*) a souffert de l'absence de proposition d'équivalents français pour désigner la *slackline*, la « sangle », et les pratiquants de l'**équilibre sur sangle**, les *slackliners*. De même, seul *slacklining* a fait l'objet d'une recommandation, alors que la *slackline* s'inscrit dans une longue série, comprenant notamment la *highline* et la *jumpline*, qu'il aurait été utile de traiter simultanément. Les auteurs de l'étude émettent l'hypothèse que la tentative de remplacement de *slackline*, en occultant la série des termes connexes, a contribué à l'échec de l'implantation de la recommandation officielle.

Recommander plus vite, plus tôt

Le succès relatif de **production participative** (en anglais *crowdsourcing*) peut s'expliquer par une recommandation tardive, arrivant plusieurs années après la diffusion du terme anglais, popularisé vers 2009 et en croissance continue jusqu'en 2016. L'inscription du terme dans une série productive (démocratie participative, financement participatif, prêt participatif, télévision participative...) peut en revanche être considérée comme favorable à l'implantation.

On notera également que la recommandation d'**équilibre sur sangle** intervient 5 ans après l'apparition du *slacklining*; celle de **jumelage électronique** 9 ans après la création du dispositif nommé *eTwinning*: bien trop tard pour favoriser une implantation dans le langage courant.



Graphiques extraits de l'étude du laboratoire CLLE

Ne pas tarder à remettre en question une recommandation infructueuse

Le dispositif a recommandé dès 2005 **bloc-notes** pour l'anglais *blog*, opportunément avant l'expansion des *blogs*. Mais il a attendu 2014 pour réviser sa recommandation initiale infructueuse en reprenant à son compte la recommandation québécoise **blogue**, qui avait été aussi celle des experts du dispositif en 2005, alors rejetée par l'Académie française.

Ne pas recommander inutilement

Le dispositif avait recommandé dès avril 1982 le terme **visioconférence**, en anglais *video-phone conference*, puis a proposé en 2014 **cyberconférence**, en anglais *e-conference* ou *web conference*, un type de visioconférence se déroulant dans l'internet. Le succès des **visioconférences** à partir de la pandémie de Covid-19 démontre que le premier terme suffisait.

Combattre les intitulés européens non traduits

L'existence du dispositif de la Commission européenne fondé en 2005, avec le seul intitulé anglais *eTwinning*, n'a laissé qu'une infime chance au **jumelage électronique** (en anglais *e-twinning*). Si le champ d'action du dispositif d'enrichissement de la langue française n'est que national, les hauts fonctionnaires à la langue française doivent convaincre les représentants des ministères dans les organisations internationales, au premier chef l'Union européenne, de l'importance de disposer d'intitulés traduits dans les langues unionales, dont le français.

Renforcer la diffusion aux milieux professionnels

Les occurrences des 10 termes analysés relevées sur la plateforme de textes scientifiques et universitaires HAL sont assez faibles, y compris pour **mégadonnées**, le terme le mieux représenté, traduisant une diffusion insuffisante ou insuffisamment persuasive à l'attention des communautés scientifiques et techniques. La diffusion à ces milieux professionnels, qui relève des hauts fonctionnaires et des groupes d'experts, doit être renforcée de manière significative.

Choisir un terme univoque

Le succès, bien entendu relatif, de **mégadonnées** (dont la proportion d'emploi reste très faible par rapport à celle de l'anglais *big data*), qui a supplanté « données massives », plus ancien, prouve qu'un néologisme monosémique et transparent peut être créé et doit inciter les experts à user de la néologie formelle.

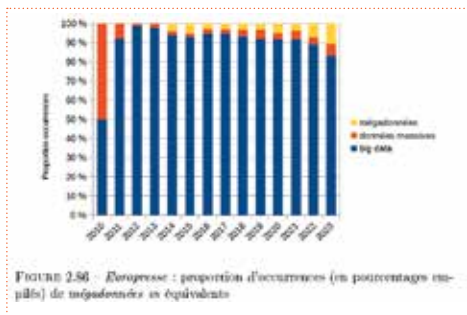


FIGURE 2-96 - Évolution : proportion d'occurrences (en pourcentage empilés) de mégadonnées et équivalents

Les termes recommandés dans les dictionnaires

Si l'objet d'une base de données terminologiques, qui recense les termes (des mots ou des groupes de mots) d'un domaine technique, est distinct de celui d'un dictionnaire d'usage, qui répertorie les mots de la langue courante, certains termes passent plus ou moins vite de la base au dictionnaire en fonction de leur circulation et de l'actualité. Les termes recommandés sont repris lorsqu'un éditeur de dictionnaire considère qu'ils sont devenus d'usage courant.

Le Petit Larousse

Plusieurs termes recommandés par la Commission font leur entrée dans le Petit Larousse 2026¹, paru en mai 2025. Une attestation, celle d'**enseignant**, est concomitante à la recom-

1. Relevé établi à partir des données du site « Corpus DiCo : Dictionnaires Comparés » du laboratoire CLLE (<http://redac.univ-tlse2.fr/lexiques/dico/interface/DiCoBrowser.html>).

mandation de février 2025. En revanche certaines sont nettement différées : l'ajout du sigle **IA** (recommandé en 1989), ainsi que les entrées de **commerce équitable** (2010), de **véloroute** (2011), d'**écoquartier** (2012), d'**ubiquitine** (2014) et de **boue rouge** (2021). Le Petit Larousse consacre également l'implantation de **démineur, -euse éditorial, -e**, recommandé dès 2020 en équivalent de l'anglicisme *sensitivity reader*. L'édition 2026 prend en compte une série de termes – **boccia, cécifoot, parasport et paralympien, -enne** – qui avaient été préconisés dès 2023 dans la perspective des Jeux paralympiques de 2024. Enfin, arrive également **micromobilité, micromobilité urbaine** ayant été publié par le dispositif en 2021.

Deux anglicismes entrent en 2026 avec la mention d'une « recommandation officielle » : « déconfliction » (**coordination**, recommandé en 2020) et « food truck » (**camion restaurant**, synonyme de **camion de restauration**, 2016). En revanche, dans le cas de « deepfake », il n'est pas fait mention d'**infox vidéo**, ni du synonyme **vidéotox**, recommandés en 2020. C'est aussi le cas de l'emprunt « biopesticide », pour lequel les recommandations ne manquent pas : **produit de protection biologique (des cultures), bioprotecteur des cultures, produit de bioprotection** (2018).

L'édition 2026 n'est pas exempte d'imprécision, voire d'erreur. *Hard discount* entre avec la mention d'une recommandation officielle « maxidiscompte ». Ce dernier terme publié en 1993 a perdu son statut de recommandation officielle en 2000, mais l'attestation dans le Larousse signifie que le terme recommandé a poursuivi et réussi son implantation. L'entrée de *prompt*, sans mention de la recommandation de 2024, **instruction (généralive)**, est entachée d'une erreur surprenante puisque le dictionnaire indique que la recommandation officielle est « invite ». Le terme « invite », qui est signalé comme déconseillé dans ce sens au *Journal officiel*, a été recommandé pour le message sonore ou visuel, également désigné en anglais par *prompt*.

Le Petit Robert

Plusieurs termes recommandés par la Commission font leur entrée dans le Petit Robert 2026, paru en mai 2025. Certains sont récents, tels **biomédicament** (recommandé en 2025) ou **vélorue** (recommandé en 2023), d'autres sont recommandés depuis longtemps tel **géoingénierie** (publié en 2012). En raison de l'absence d'équivalent anglais en usage en français, leur article dans le Petit Robert ne fait pas mention du fait qu'ils sont recommandés officiellement. À l'inverse, **démystification** (recommandé en 2024) et **apprentissage profond** (recommandé fin 2018) sont signalés comme recommandations officielles pour remplacer les anglicismes *debunking* et *deep learning*. **Recyclage valorisant**, publié en 2013, est, quant à lui, ajouté à l'article « recyclage » comme recommandation officielle pour *upcycling*.

À l'exception de « deep fake », les nouveaux articles consacrés aux anglicismes qui ont fait, à la date de parution de l'édition 2026 du Petit Robert, l'objet d'une recommandation officielle de la Commission, mentionnent cette dernière. Ainsi, les articles consacrés à « chemsex », « data center », « débunker », « fanfiction » et à « NFC », par exemple, mentionnent respectivement **sexualité sous drogues (SSD)** (recommandé en 2024), **centre de données** (recommandé en 2019), **démystifier** (recommandé en 2024), **fiction de fan** (recommandé en 2023), et **communication en champ proche (CCP)** (recommandé en 2013).

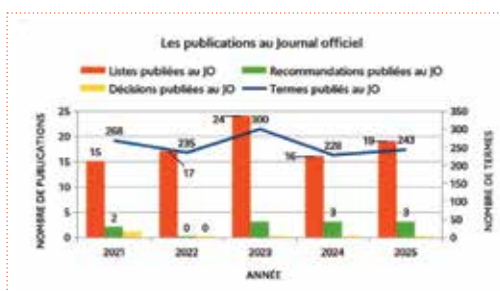
Certaines recommandations officielles ont également été ajoutées dans un certain nombre d'articles relatifs à des anglicismes, qui figuraient déjà dans des éditions précédentes du Petit Robert. En 2026, **break** (recommandé en 2022) est signalé comme recommandation officielle de « breakdance » (alors que **danseur de break** et **danseuse de break**, également recommandés en 2022, avaient quant à eux été ajoutés à l'édition 2025). La mention d'**instruction (généralive)**, publiée en 2024, est ajoutée à l'article « prompt ».

La diffusion des termes nouveaux

La publication au *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* constitue l'étape finale des travaux de la Commission. Les listes de termes sont publiées dans la rubrique « Commission d'enrichissement de la langue française » (voir l'ensemble des listes publiées en 2025 en *Annexe C.3*). La publication est reprise à l'identique par le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* et par celui de *l'Enseignement supérieur et de la Recherche* (art. 10), garantissant ainsi à la terminologie officielle une diffusion générale dans le monde enseignant, premier prescripteur pour la diffusion d'un vocabulaire spécialisé français.

Au 31 décembre 2025, le nombre total de termes publiés au *Journal officiel* était de 9 813.



FranceTerme

Le site

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France rend disponible l'intégralité des termes nouveaux sur le site *FranceTerme* du ministère de la Culture (www.franceterme.culture.fr). Ce site, destiné premièrement aux administrations, afin qu'elles puissent utiliser des termes français précis et compréhensibles en lieu et place de termes étrangers, répond aussi aux besoins de nombreuses professions, dans de multiples domaines. Cet outil contribue à la diffusion du français scientifique et technique d'aujourd'hui et représente une référence pour les pays francophones.

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue administre le site qui comprend la base de données regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel*, ainsi que diverses rubriques d'information. Elle alimente cette base qui permet la gestion des données terminologiques de bout en bout, de la veille néologique à la publication des termes au *Journal officiel*.



« Le dispositif constitue une réussite remarquable à plusieurs égards : il valorise la capacité du français à nommer le monde contemporain, il associe des experts issus de disciplines diverses et rend accessibles au grand public des propositions terminologiques fondées sur une réflexion collective. La publication en ligne via FranceTerme favorise une diffusion rapide des termes nouveaux. »

M. Giovanni TALLARICO, professeur associé de linguistique française à l'Université de Vérone

L'interface publique de *FranceTerme* comprend :

- le moteur de recherche ;
- la production terminologique du dispositif : une compilation par année des listes parues renvoyant vers l'extrait du *Journal officiel*, les recommandations d'usage, une rubrique « Toutes nos publications » où les brochures sont téléchargeables au format « pdf » ;
- des contenus éditoriaux valorisant cette terminologie : les communiqués présentant les parutions au *Journal officiel* dans « En français dans le texte », les billets sur des termes d'actualité dans « Clin d'œil », les « Infolettres parues » et une rubrique connexe permettant de s'y abonner ;
- des pages d'information sur le dispositif : dans la nouvelle rubrique « Les groupes d'experts (GE) ou collègues », chaque groupe possède un espace donnant accès à sa composition et rassemblant les textes parus à chaque publication de liste ; la section « Les acteurs du dispositif » reprend les entretiens avec des personnalités du dispositif qui ont été publiés dans l'infolettre (voir l'infolettre *La Langue s'enrichit*, p. 58) ;
- des contenus destinés aux chercheurs et aux férus de terminologie : sous l'intitulé « Les termes recommandés, objets de recherche », des articles parus dans des ouvrages et des revues de linguistique, qui analysent la production et les méthodes du dispositif d'enrichissement de la langue française ; des liens vers d'autres ressources terminologiques ; l'actualité du dispositif et de ses partenaires avec l'annonce des « Colloques, manifestations et parutions » ;
- les rubriques « Boîte à idées » et « Contact » contribuent enfin à faire du dispositif interministériel un réseau actif, à l'écoute des demandes du public (voir Expertise linguistique, p. 15).

Enfin, dans la partie administrative du site, la Mission alimente une boîte à outils mise à la disposition des experts du dispositif. Cette section contient des documents de référence (décret, *Guide des bonnes pratiques...*), les relevés de décisions et comptes rendus des séances de la Commission, la liste exhaustive des domaines, les adresses des partenaires du dispositif, les bilans d'activité des groupes d'experts...

Une base de données terminologiques de référence

En 2025, la fréquentation de *FranceTerme* enregistre une **hausse de 9 %** par rapport à 2024.

Les termes publiés au *Journal officiel* sont intégrés dans plusieurs bases, dont *TerMef* des ministères économiques et financiers, le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, et le *Dictionnaire des francophones*. Certains termes sont repris également dans *Terrium plus*, la banque terminologique du Bureau de la traduction du Canada, dans *Termdat*, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, ou dans *IATE*, la base de données terminologiques des institutions européennes (voir Les organismes des autres pays francophones et les organisations internationales, p. 17). D'autres sites mettent en avant une sélection de termes dans un domaine particulier, comme *notre-planete.info*, qui comprend une section « Définitions officielles en environnement », le *Dictionnaire de l'Académie nationale de pharmacie*, pour certains termes médicaux, ou *WIPO Pearl*, le portail linguistique de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

La version numérique du *Dictionnaire de l'Académie française* comporte des liens hypertextuels reliant ses articles aux termes correspondants dans *FranceTerme*.

Enfin, divers organismes et institutions ont établi sur leur site de l'internet un lien vers *FranceTerme*, relayant ainsi les recommandations du dispositif.

L'enquête de satisfaction 2025

Une nouvelle enquête de satisfaction a été conduite du 10 novembre au 8 décembre 2025 auprès des utilisateurs de *FranceTerme* dans le cadre du « Programme Services publics + », qui vise à inscrire tous les services publics dans une démarche d'amélioration continue de l'expérience des usagers. Les résultats 2025 confirment le haut niveau de satisfaction mesuré depuis 2022.

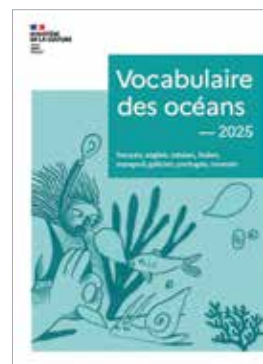
364 répondants, 55 % de femmes et 45 % d'hommes

- Un tiers a moins de 55 ans
- 82 % ont un diplôme d'études supérieures
- 51 % sont actifs, 41 % retraités
- 44 % travaillent dans un service de l'État, 39 % dans le secteur privé, 10 % dans une collectivité, 7 % dans une organisation internationale ou européenne
- 19 % résident à l'étranger
- **la satisfaction globale des usagers s'élève à 95 %, comme en 2024, le taux de recommandation s'élève à 8,3 sur 10**

La publication de vocabulaires thématiques

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France édite ou réédite régulièrement des ouvrages thématiques (voir *Annexe D.1*). Elle a poursuivi en 2025 son programme éditorial avec plusieurs nouvelles publications, imprimées ou numériques. La Délégation a privilégié la réalisation d'ouvrages permettant de valoriser la présence du français et le multilinguisme dans les grandes rencontres internationales, en élargissant l'éventail des langues proposées à partir de sélections de termes recommandés.

- *50 termes clés de l'intelligence artificielle*. Ce recueil multilingue a été conçu pour être diffusé à l'occasion du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA), organisé à Paris en février 2025. Les notions et leur définition sont enrichies d'équivalents dans d'autres langues (anglais, arabe, basque, catalan, espagnol, italien, néerlandais) fournis par des institutions partenaires de la Délégation.
- Le *Vocabulaire des océans*, destiné aux experts et aux négociateurs réunis à Nice en juin 2025 pour la 3^e Conférence des Nations unies sur l'Océan, permet d'explorer cinq grandes thématiques : les fonds et les littoraux marins et océaniques, leur biodiversité, la pollution qui met en péril ces milieux, les ressources et la pêche, et les énergies issues des mers et océans. Ce recueil, illustré, a été réalisé par la Délégation avec le concours des projets italiens ZooCor et ThalassoCor sur la biodiversité et les énergies marines, du Centre de terminologie catalane Termcat et de l'Office québécois de la langue française. Il rassemble 225 concepts avec leur définition en français et en italien, qui sont déclinés, à partir de l'anglais, en sept langues latines et leurs variantes.
- *300 termes clés pour les négociations environnementales et climatiques*. Ce recueil illustré édité pour la 30^e Conférence des Parties sur les changements climatiques (« COP30 »), au Brésil, complète la série des brochures réalisées pour les conférences onusiennes qui



(Maëlys Cart-Lamy)

avaient été accueillies par l'Égypte en 2022 (60 termes clés) et les Émirats arabes unis en 2023 (260 termes clés). Cet ouvrage multilingue rassemble des termes français recommandés avec leur définition, assortis de leurs équivalents en anglais, en arabe – grâce au concours de l'Université d'Alexandrie –, mais aussi en portugais du Brésil et en espagnol de Colombie et du Mexique, grâce aux partenaires du Réseau ibéro-américain de terminologie (RITerm).



(Tom Haugomat)

Trois publications ont été réalisées également par la Délégation et doivent être diffusées en 2026 à l'occasion de manifestations organisées en faveur de la promotion du français à l'attention des milieux professionnels concernés. Il s'agit d'une part de la 4^e édition augmentée de *La mode en français*, ainsi que de la 2^e édition du *Vocabulaire des relations internationales* et d'un recueil de *Toponymes français. États, capitales, sièges diplomatiques et consulaires et leurs habitants*.

La Délégation a également produit, en accompagnement de ces publications, différents supports de communication, dont une capsule vidéo sur le *Vocabulaire des océans*, une carte postale de promotion des 300 termes clés pour les négociations environnementales et climatiques, ou encore un quiz en partenariat avec la manifestation *Les nuits de la lecture 2026* sur le thème « villes et campagnes ».

La sensibilisation des administrations, des milieux professionnels et du grand public

Une fois les termes publiés au *Journal officiel*, la Commission « concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés [...] et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française » (art. 8).

Les modes et circuits de diffusion les plus à même de toucher les publics intéressés sont clairement définis et répartis. La publication entraînant en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les termes français recommandés en lieu et place de leurs équivalents étrangers, il appartient aux administrations – elles ont en la matière, plus encore qu'une obligation, une responsabilité d'exemplarité –, c'est-à-dire aux hauts fonctionnaires à la langue française, ainsi qu'aux experts, de diffuser le plus largement possible aux administrations et dans les milieux professionnels les termes recommandés. La Délégation assure, quant à elle, la promotion et la diffusion auprès du grand public.

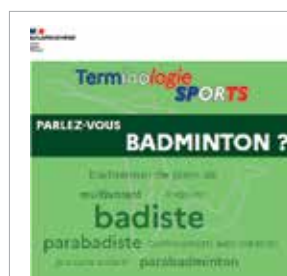
La diffusion par les ministères et les experts

La réussite de l'implantation des termes nouveaux dépend étroitement de l'ampleur et de l'efficacité de la promotion conduite par les ministères et les experts à l'attention des milieux professionnels. Ces milieux, qui sont prescripteurs, en adoptant les termes recommandés, favorisent leur diffusion, notamment lorsque leurs écrits ou leurs propos sont repris par les médias.

Les actions de diffusion doivent s'amplifier en intensité et en efficacité, et plusieurs ministères et groupes pourraient renforcer significativement leur communication en s'inspirant des politiques de faire-savoir mises en œuvre par les ministères chargés des affaires sociales et de la santé, de la justice ou des sports.

Le numérique, complété par des moyens traditionnels, est le principal vecteur de diffusion. Les actions conduites par les collèges et les ministères sont néanmoins variées ; on retiendra à titre d'exemples :

- des évènements, formations, manifestations ou journées d'information :
 - intervention du haut fonctionnaire, M. Daniel Zielinski, dans le cadre de la formation des nouveaux cadres A¹ de l'administration Jeunesse et Sport, dont le cursus intègre un volet sur la valorisation de la langue française dans le sport.
 - multiples interventions du même haut fonctionnaire visant à valoriser la démarche et les outils créés auprès de l'Alliance francophone des associations de langue française (AFAL), des Alliances françaises d'Italie, afin de préparer les Jeux d'hiver de Milan-Cortina, de la Fédération internationale des maisons de la francophonie, de l'assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie à Dakar, des inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche, ou encore pendant les Jeux de l'Acadie au Nouveau-Brunswick.
 - convention signée entre la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, la Délégation ministérielle à la Francophonie sportive et la Fédération internationale des professeurs de français afin de promouvoir les outils d'apprentissage du français par le sport.
 - formations relatives à l'amélioration et à la simplification des écrits administratifs organisées pour les agents du ministère de la Justice (bureau de la qualité et des traitements du Casier judiciaire national, École nationale des greffes ou École nationale de protection judiciaire de la jeunesse) par le département de l'évaluation et des projets de modernisation du service de l'expertise et de la modernisation du Secrétariat général.
 - rencontres consacrées à la langue française et à la terminologie dans le cadre des « Cafés de l'info » proposés régulièrement aux agents du ministère de la Justice, l'une sur le thème « La langue française au ministère de la Justice », le 23 janvier 2025, l'autre sur « Les nouveaux termes juridiques », le 9 septembre 2025.
 - présence de stands sur plusieurs sites des ministères économiques et financiers à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la francophonie, avec l'organisation de dictées.
- des publications :
 - réalisation d'un *Guide unifié des bonnes pratiques rédactionnelles*, destiné aux agents du ministère de la Justice, mettant en avant l'emploi de la langue française et la terminologie.
 - partenariat entre le collège Chimie et Matériaux et *L'Actualité chimique*, le journal de la Société chimique de France.
 - série de dépliants numériques – *Parlez-vous break ?*, *Parlez-vous surf ?*, *Parlez-vous escalade sportive ?*, *Parlez-vous glisse ?*, *Parlez-vous parasport ?* *Parlez-vous rugby ?* *Parlez-vous badminton ?* et *Parlez-vous judo ?* – édités par le ministère chargé des sports.



1. Dont inspecteurs Jeunesse et Sport, conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, professeurs de sport de l'administration, conseillers techniques sportifs...

- des infolettres et des annonces ciblées :
 - infolettre, qui paraît tous les deux mois, adressée au réseau francophone de la valorisation de la langue française pour le sport.
 - article annonçant la publication d'une nouvelle liste de vocabulaire dans l'intranet du ministère de la Justice sur la page dédiée à la langue française.
 - réseau de correspondants du haut fonctionnaire à la langue française pour le sport, permettant d'informer et de mobiliser l'ensemble des écoles et des centres de formation du ministère – Agence nationale du sport, Centres de ressources d'expertise et de performance sportive (CREPS), Direction des sports, INSEP... – à qui a été donnée la priorité de promouvoir l'utilisation de la langue française dans toutes leurs communications à l'occasion des Jeux.
 - annonce des publications du vocabulaire de l'énergie nucléaire diffusée aux personnels du CEA, d'EDF, de l'ARSN ou d'ITER Organisation.
 - publipostages des ministères économiques et financiers à l'attention des professionnels de l'automobile (2 500 abonnés), de la chimie et des matériaux (1 900 abonnés), de l'économie et des finances (4 000 abonnés), du nucléaire (2 400 abonnés), des hydrocarbures et des énergies renouvelables (1 900 abonnés), des technologies du numérique (2 600 abonnés), ou encore à 260 professeurs de sciences économiques et sociales.
 - rubrique sur un terme mis à l'honneur dans l'infolettre mensuelle des ministères sociaux, *Transversale*, ou dans les infolettres hebdomadaires, *Info@professeurs* et *Info@personnels*, des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.
 - articles généralistes publiés dans les magazines *L'Auto* de l'Automobile Club de France ou encore *L'Authentique* de la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE).
- des pages spéciales dans les intranets et dans l'internet :
 - foire aux questions sur l'emploi de la langue française, à l'usage interne des services des ministères sociaux.
 - section dans l'intranet des ministères sociaux, sur les activités terminologiques, qui présente notamment *FranceTerme*, les dictionnaires spécialisés de Pharmacie et de Médecine et les dictionnaires de référence du français.
 - section dans l'intranet du ministère de la Culture sur le langage clair et les pratiques rédactionnelles, l'emploi du français et ses enjeux et obligations, les bons réflexes pour l'emploi du français, etc., où la terminologie recommandée figure en bonne place.
 - espace, dans l'intranet du ministère chargé de l'éducation, accessible à l'ensemble des fonctionnaires de l'administration centrale, des services départementaux et des rectorats, ainsi que des pages spécifiques sur le site public education.gouv.fr.
 - sous-site *Parlons clair* dans l'intranet du ministère de l'Intérieur sur le vocabulaire du numérique en français.
 - billets de M. François Gauthier, président du collège Relations internationales – *Les diplomates parlent français* (n° 1), *Langue de la défense et défense de la langue* ou *l'actualité des mots de la guerre* (n° 2), *Ambassadeur, chargé d'affaires, agrément et*



Extrait de Info@personnels, 20 mars 2025

caduc (n° 3) –, parmi les articles les plus lus par les agents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans Diplonet.

- des supports multimédias :
 - audio – un entretien avec M^{me} Isabelle Reynier, haute fonctionnaire pour les ministères sociaux –, présentant les enjeux de la terminologie et de la néologie dans les secteurs de la santé et des affaires sociales, ainsi que l'importance de l'emploi de la langue française pour la cohésion sociale. Cet audio, diffusé pendant le mois de l'innovation, est hébergé sur les plateformes généralistes (Apple, Ausha, Deezer, Spotify : <https://podcast.ausha.co/innov-action-le-podcast-des-ministres-sociaux/des-mots-pour-mieux-soigner-et-travailler>).
- des outils numériques :
 - plateforme *TerMef* (<https://terminologie.finances.gouv.fr>), qui agrège une partie du contenu de *FranceTerme* et les ressources terminologiques des ministères économiques et financiers.
 - module de consultation de *TerMef* pour les traitements de texte Microsoft Word, Libre Office Writer et Only Office, pour l'interface de publication de sites Drupal et pour le navigateur Google Chrome.
 - *ConfMef* (<https://video.finances.gouv.fr/conferences>), qui indexe les termes présents dans les publications et vidéos en ligne des mêmes ministères.
- des blogues et les réseaux sociaux :
 - *Observatoire des usages de la langue française* (<https://obusalf.hypotheses.org/>), le blogue de M. Franck Neveu, président du collège Éducation et Enseignement supérieur.
- des jeux, quiz et questionnaires à choix multiples :
 - quiz sur le vocabulaire diplomatique, soumis plusieurs fois par an par le secrétariat du groupe d'experts, qui rencontrent une audience notable dans l'intranet Diplonet.
- des actions individuelles ciblées :
 - intervention auprès de parlementaires de M. François-Marie Grau, vice-président du groupe d'experts compétent pour la mode et dirigeant fédéral du prêt-à-porter féminin, promouvant les termes **mode express** et **mode ultra-express**.
 - tribunes à l'initiative de M. Pascal-Raphaël Ambrogi, haut fonctionnaire pour les ministères chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur, et entretiens dans les médias sur l'emploi et la maîtrise de la langue française.

La diffusion par la DGLFLF

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française s'efforce de bâtir un réseau de relais actifs, impliqués dans les questions de terminologie et de langue française et convaincus de l'intérêt d'une terminologie précise aisément compréhensible.

Les communiqués et les clins d'œil

À chaque publication d'une nouvelle liste au *Journal officiel*, un communiqué de présentation des termes paraît sur le site *FranceTerme* (dans la rubrique « En français dans le texte »). Il est adressé au haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française dans le ministère concerné, ainsi qu'au président du collège, qui peuvent l'utiliser, tel quel ou

modifié, pour la promotion des termes auprès de ses services et des milieux professionnels. Ainsi, 19 communiqués ont été publiés en 2025.

Soigner le vocabulaire français de la santé

La recherche médicale véhicule nécessairement des termes anglais, qui finissent parfois par s'installer insidieusement dans notre langue. Afin d'endiguer ce phénomène, les experts de la santé et de la médecine ont donc cherché à désigner et définir en français de nouvelles notions, pour la plupart pharmacologiques. Découvrez les prescriptions terminologiques de la Commission d'enrichissement de la langue française parues au *Journal officiel* du 18 juillet 2025.

Cette liste évoque d'une part les médicaments venant au secours d'un corps malade ou prévenant les risques d'affection, d'autre part des états psychologiques délétères.

Soigner le corps...

Comme son nom l'indique, la substance active du **médicament biologique**, ou **biomédicament**, est produite à partir d'une source biologique ou en est extraite. Le **médicament biosimilaire** a la même forme pharmaceutique et la même composition qualitative et quantitative en substance active que son médicament biologique de référence ; ce n'est pas un médicament générique, la matière première biologique et les procédés de fabrication pouvant varier par rapport au médicament d'origine.

Les vaccins, par exemple, sont des médicaments biologiques. La Commission entérine d'ailleurs les termes **vaccin combiné** et **vaccin multivalent** (ou **polyvalent**). Un **vaccin combiné** est appelé ainsi parce qu'il est actif simultanément contre plusieurs variants d'un même agent pathogène ou contre plusieurs agents pathogènes. Le **vaccin multivalent** est une forme particulière de vaccin combiné, qui agit uniquement contre les variants d'un même agent pathogène.

Processus moins coûteux et moins long que la mise au point d'un nouveau médicament, le **repositionnement d'un médicament** (*drug repurposing*) consiste à reconnaître à ce dernier une nouvelle indication thérapeutique, permettant ainsi de répondre à un besoin médical non satisfait.

... mais ne pas négliger l'esprit

S'éloignant du domaine strictement médical, les experts proposent des appellations françaises pour deux concepts psychologiques régulièrement désignés en anglais.

C'est le film « *Gaslight* » (1944), dans lequel le mari de la protagoniste l'amène à douter et à s'inquiéter de ses propres agissements, qui a inspiré le mot *gaslighting*. Le terme français **déboussolage** permet de désigner de façon plus explicite ces manœuvres qui visent à faire douter une personne de sa mémoire, de sa perception de la réalité et, par là, de sa santé mentale.

Enfin, peut-être connaissez-vous des personnes qui font défiler sur leur écran un grand nombre d'informations anxieuses, de manière répétitive et obsessionnelle ? Pour désigner cette pratique, qui se répand avec l'usage des réseaux sociaux, on pourra désormais préférer le terme **défilement anxigène** à l'anglicisme *doomscrolling*.

*Consultation gratuite et sans rendez-vous de trois autres termes : **hadronthérapie, hésitation vaccinale, mycobiote intestinal.***

Retrouvez les fiches complètes de ces termes en consultant www.franceterme.culture.fr.

L'infolettre *La Langue s'enrichit*

L'infolettre *La Langue s'enrichit* paraît en fin de mois. Les communiqués de présentation des nouveaux termes y sont toujours relayés, entre autres informations. En 2025, **11** infolettres ont été envoyées à **29 405 destinataires (en hausse de 76 % en 1 an)**, ainsi que 2 annonces portant sur des actions spécifiques. Depuis le mois de mars, la rubrique ludique fait alterner le traditionnel « Jouons avec les termes » (quiz, devinette...) avec « À vous de jouer ! », un sondage visant à recueillir le point de vue des lecteurs sur le contenu de la lettre.



L'animation de *FranceTerme*

Une attention particulière est portée à l'actualisation permanente du site *FranceTerme*, vitrine des travaux du dispositif, récents ou plus anciens. Outre la publication des communiqués à chaque parution de liste, les « Termes en vedette » sont mis à jour au moins une fois par mois en fonction de l'actualité (3 termes appartenant à 2 domaines différents), et le « Clin d'œil » (billet d'humeur en lien avec l'actualité et rédigé à partir de termes du dispositif) est renouvelé tous les mois, à l'exception de la coupure estivale : **11** clins d'œil ont été ainsi mis en ligne en 2025.

Le Clin d'œil de décembre

Dans la hotte du vélo-cargo

Des rennes aux rois du guidon

Avec le mois de décembre, arrive l'heure du grand ballet des colis et de la **cyclogistique** ! Les sonnettes des **vélos-cargos**, traîneaux urbains des temps modernes, se mêlent aux joyeux carillons de fin d'année lorsque les pères Noël du **commerce en ligne** sillonnent nos villes, **dossiers des clients** sages sous la main.

Car le vieil homme à la barbe blanche, tracté grâce à l'énergie animale, n'a pas le monopole de la **mobilité durable** ! Comme au pôle Nord, le **pôle** et la **chaîne** logistiques s'organisent de façon à préserver les forêts de Laponie et de Navarre : l'implantation d'**espaces logistiques de proximité**, où s'agitent de facétieux **gestionnaires** et préparateurs de commandes, permet de privilégier la **micromobilité urbaine** pour effectuer le **dernier kilomètre**.

S'ils ne font pas le tour du monde en une nuit, les livreurs et les livreuses réalisent tout de même l'exploit de parcourir la ville en quelques heures, aidés par un **géonavigateur**. Grâce à eux opère ainsi la magie du **cliqué-livré** quand, après avoir fait scintiller la ville de leurs phares à **diode électroluminescente**, ils déposent les paquets au pied du portail, sous les yeux émerveillés des **clients privilégiés**...

Retrouvez les fiches complètes de ces termes en consultant www.franceterme.culture.fr.

Les interventions en public et les participations aux conférences

Les rencontres des représentants de la Délégation avec le public, qu'il soit universitaire (en particulier, étudiants des filières de linguistique et de langues étrangères appliquées) ou professionnel (rédacteurs, traducteurs, terminologues, lexicographes...), à l'occasion de manifestations principalement consacrées à la terminologie ou à la néologie, permettent de mieux informer l'auditoire des forces du dispositif que sont la contribution déterminante de spécialistes et une production essentiellement consacrée à la néologie.

En 2025, la Délégation est intervenue en France et à l'étranger pour présenter l'activité du dispositif :

- 28 février, conférence pour les étudiants de l'université de Rouen
- 21 mars, conférence pour les étudiants en master de l'ESIT, Paris
- 28 mars, conférence pour les étudiants en master de l'université de Vérone
- 2 avril, table ronde organisée par l'Alliance française de Wasselonne
- 3 avril, table ronde organisée par l'Alliance française de Strasbourg
- 10 et 11 avril, conférences pour les étudiants des universités de Palerme et de Catane
- 13 juin, présentation débat autour du recueil « Les mots de l'information » au Festival des mots libres à Courbevoie
- 3 juillet, présentation lors de la Journée d'étude sur la terminologie de la ville durable « SAGA – Translangue et durabilité », Arcueil
- 7 et 9 juillet, VI^e Congrès international de néologie dans les langues romanes, université de Coimbra
- 18 et 19 septembre, conférence d'ouverture du colloque de la *Società Universitaria per gli Studi di Lingua e Letteratura Francese* à Vérone
- 26 au 29 septembre, table ronde lors du Festival des langues de *l'Università degli studi di Napoli L'Orientale*
- 12 novembre, formation « Le processus de fixation du vocabulaire en France : le rôle de l'État - la DGLFLF » à l'Institut national du patrimoine
- 13 novembre, colloque « Quelles ressources pour dire le monde contemporain ? »
- 18 au 20 novembre, promotion des « 100 termes clés utiles aux collectivités locales » au Salon des maires et des collectivités locales (Paris)
- 20 novembre, conférence pour les étudiants en licence et en master du département de lettres et de langues de *l'Università degli Studi* de Pérouse
- 21 novembre, conférence pour les étudiants en licence du département de sciences politiques et séminaire pour les doctorants en *Legalità Culture politiche e Democrazia* de *l'Università degli Studi* de Pérouse

Certaines interventions sont parfois suivies par la publication d'un article dans un ouvrage ou dans une revue scientifique ; à titre d'exemple : « Des termes français nouveaux pour faire vivre sciences et techniques », dans *La politique linguistique de corpus comme politique publique*.

Les rendez-vous dans les médias

En 2025, la Délégation a conclu un partenariat avec « The Conversation », média d'information en ligne qui propose des articles d'universitaires et de chercheurs à destination d'un large public. Ainsi, la rubrique « L'envers des mots » met désormais en avant des termes d'actualité recommandés par le dispositif d'enrichissement.

« The Conversation »

Lors de cette première année de partenariat, la rubrique « L'envers des mots » a fait la promotion de termes officiels à travers les articles suivants : « *Habillage éthique* », ou *le marketing de la vertu en trompe-l'œil* (pour le terme **habillage éthique**) le 22 avril ; *Bien-être ou bientraitance animale : à qui profitent les mots ?* (pour les termes **bien-être animal** et **bientraitance animale**) le 12 juin ; *Qu'est-ce que le paiement pour service environnemental ?* (pour le terme **paiement pour service environnemental**) le 17 juin ; *La minimaison ou l'art de la parcimonie dans l'habitat* (pour le terme **minimaison**) le 19 juin ; *Arsenalisation de l'espace : quelles armes, quelles menaces, quel droit ?* (pour les termes **arsenalisation de l'espace** et **militarisation de l'espace**) le 27 juillet ; et *Qu'est-ce que le « défilement anxigène » ?* (pour le terme **défilement anxigène**) le 25 octobre.

Retrouvez les fiches complètes de ces termes en consultant www.franceterme.culture.fr.

Le blogue « Langue sauce piquante » (<https://www.lemonde.fr/blog/correcteurs/>), dont l'une des autrices est M^{me} Martine Rousseau-Oger, membre de la Commission d'enrichissement, continue de promouvoir régulièrement les travaux du dispositif, par exemple en mettant de nouveaux termes en avant (*Apollinaire et la réserve de ciel étoilé*, le 31 mars ; *La neige est (aussi) marine*, le 19 juin ; *Que veut dire « mpox » ?*, le 4 décembre) ou en faisant découvrir aux lecteurs du Monde les coulisses du dispositif (*Vous reprendrez bien un peu de cellulose ?*, le 15 avril ; *Bière, soleil et chocolat*, le 19 mai).

Enfin, la Délégation a repéré 64 articles mentionnant les travaux du dispositif parus en 2025. 51 mentionnent la Commission ou le dispositif, 33 mentionnent le *Journal officiel* ou y renvoient, 19, *FranceTerme*, et 9, l'Académie française. Un titre se distingue parmi ceux qui relayent l'actualité du dispositif : ActuaLitté, avec 19 articles publiés. Mais celle-ci trouve aussi un écho au-delà de nos frontières, par exemple grâce à Ici Beyrouth (Liban), ICT Journal (Suisse), LaPresse.ca (Canada) ou RezòNodwès (Haïti), et dans les médias spécialisés (Actualités du droit, L'Argus assurance, Connaissance des énergies, Jurisprudence automobile, Le Moniteur, Numérama, Solutions numériques...).

Les termes recommandés à l'honneur dans ActuaLitté

Dans ActuaLitté, on relève notamment *Vocabulaire de l'astronomie et de la spatologie : le français en orbite*, le 28 janvier ; *Cottagecore, royalcore, barbiecore... Comment les dire en français ?*, le 13 février ; *Carbon farming, service crop... L'agriculture cultive son vocabulaire*, le 21 mars ; *Sur les tatamis, le français n'est plus au tapis*, le 22 avril ; *Pour mieux les protéger, un vocabulaire multilingue des océans*, le 10 juin ; *En français, le gaslighting devient le déboussolage*, le 18 juillet ; *Vocabulaire : le français se pique de biologie cellulaire*, le 26 septembre ; *Nucléaire : la langue française fait fi(ssion) des anglicismes*, le 14 octobre ; *Laissez les singes tranquilles*, le 17 novembre ; *Le vocabulaire de l'édition scientifique revu et corrigé, en français*, le 12 décembre.

La diffusion des publications imprimées

La DGLFLF tend désormais à privilégier des ouvrages uniquement numériques, comme le lexique multilingue des *300 termes clés pour les négociations environnementales et climatiques* édité à l'occasion de la 30^e Conférence des Parties (« COP30 ») au Brésil, en novembre. Cependant, la brochure imprimée des *50 termes clés de l'intelligence artificielle*, parue en février au moment du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, a été diffusée à 7 600 exemplaires, en moins d'un an. Grâce à des thématiques connexes, la promotion de cet ouvrage a été l'occasion de relancer simultanément la promotion du lexique *Les mots de l'information*. Et les *100 termes clés utiles aux collectivités locales*, réédités fin 2024 à 4 000 exemplaires pour le Salon des maires à Paris, ont continué de circuler largement à travers la France au fil de l'année 2025, notamment avec un envoi systématique dans les communautés de communes (près de 2 000), qui n'en avaient pas encore été destinataires.

Comme les autres années, le faire-savoir par courriel et via les différents supports de communication de la Mission a suscité des demandes, et des distributions en nombre ont également pu être réalisées à l'occasion de colloques, d'événements et de salons spécialisés.

Tous domaines et titres confondus, 18 266 exemplaires imprimés de publications terminologiques ont ainsi été diffusés par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, un chiffre similaire à celui de 2024 (voir *Annexe D.2*).

Annexes

Journal officiel de la République française
du 5 juillet 1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996
relatif à l'enrichissement de la langue française

NOR : MCCB9600333D

Version consolidée en vigueur au 31 décembre 2025

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la culture,
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;

Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;

Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission d'enrichissement de la langue française.

Cette commission travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 3

Art. 2. - La commission d'enrichissement de la langue française est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :
1° Le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant ;

2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3° Un représentant de l'Organisation internationale de la francophonie désigné par son secrétaire général ;

4° Dix personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

5° Deux personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

6° Le président de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique ;

7° Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission est assuré par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les dépenses de fonctionnement de la commission sont prises en charge par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 4

Modifié par décret n° 2022-779 du 2 mai 2022 - art. 26

Art. 3. - Le président de la commission est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission mentionnés aux 4^o et 5^o de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 5

Art. 4. - Le délégué général à la langue française et aux langues de France prépare les travaux de la commission d'enrichissement de la langue française.

À cette fin, il peut constituer sur un sujet et pour une durée déterminés des groupes d'experts composés de représentants des administrations intéressées et de personnalités choisies en raison de leurs compétences. Il peut inviter des représentants de l'Académie française à participer à leurs travaux.

Les groupes d'experts qu'il constitue ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition.

Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 6

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux fins de susciter et de coordonner les actions d'enrichissement de la langue française dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour l'exercice de ses missions, en vue, notamment, de veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi.

Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française est le correspondant dans chaque ministère du délégué général à la langue française et aux langues de France.

Il participe aux travaux des groupes d'experts dans les domaines de compétence de son ministère. Il a également pour missions :

- d'identifier les personnalités susceptibles de participer aux travaux des groupes d'experts ;

- de veiller à la représentation dans ces groupes des services et organismes intéressés ;

- de proposer la création de groupes d'experts sur les sujets qui lui paraissent le nécessiter.

Il peut en outre être consulté sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 - art. 7

Art. 6.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 7.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 8. - La commission d'enrichissement de la langue française examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par le délégué général à la langue française et aux langues de France ou dont elle se saisit elle-même.

Lorsque la commission examine des termes, expressions et définitions qui ont été proposés par un groupe d'experts, un membre de ce groupe d'experts peut être désigné pour participer aux réunions de la commission.

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française participent à ces réunions pour l'examen des termes relevant des domaines de compétence de leur ministère.

La commission veille à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 9

Art. 9. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 10

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 8 à 10 du présent décret.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 11

Art. 13. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 12

Art. 14. - Chaque haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission d'enrichissement de la langue française fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 13

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outremer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPÉ

A.2: Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2025

Président

par arrêté du 3 mars 2023,

M. Frédéric VITOUX, de l'Académie française.

Membres de droit

M. Amin MAALOUF, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;

M. Étienne GHYS et M. Antoine TRILLER, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;

M. Guy MAUGIS, président de l'Association française de normalisation ;

M^{me} Nivine KHALED, représentant l'Organisation internationale de la francophonie ;

M. Martin ADJARI, président de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique ;

M. Paul de SINETY, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêté du 22 avril 2024,

M^{me} Michèle ANTOINE, directrice du Musée des Arts et Métiers, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M^{me} Anne BURBAN, inspectrice générale honoraire de l'éducation, du sport et de la recherche, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale ;

M. Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, maître de conférences, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Étienne de LAHARPE, expert en stratégie de communication, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M^{me} Marianne DOURY, professeure des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre chargé des affaires étrangères ;

M^{me} Cécile ISIDORO, conseillère d'État, sur proposition du ministre de la Justice ;

M^{me} Isabelle JARRY, romancière et essayiste, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;

M. François RAVETTA, professeur des universités, membre du Laboratoire ATMosphères et Observations Spatiales (LATMOS), sur proposition du ministre chargé de la recherche ;

M. Hubert RODARIE, président de l'Association française des investisseurs institutionnels, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;

M^{me} Martine ROUSSEAU-OGER, correctrice-révisseuse, sur proposition du ministre chargé de la communication ;

M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie.

A.3 : Liste des collèges au 31 décembre 2025

MINISTÈRES	COLLÈGES
Agriculture, Agro-alimentaire et Souveraineté alimentaire <i>haut fonctionnaire :</i> M. Jean-Louis GRENOUILLOUX	Collège Agriculture constitution : 8 novembre 2015 ; renouvellement : 14 juin 2021, 25 janvier 2024 rappel de la date de création de la CST * : arrêté du 1 ^{er} décembre 1998 – JO du 10 décembre 1998 <i>Présidente :</i> M ^{me} Frédérique ANGEVIN <i>Secrétariat :</i> Secrétariat général (M ^{me} Sophie LARDENOIS)
Armées et Anciens combattants <i>haute fonctionnaire :</i> M ^{me} Camille FAURE	Collège Défense constitution : 8 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 8 novembre 1996 – JO du 3 décembre 1996 <i>Président :</i> N. <i>Secrétariat :</i> N.
Culture <i>haut fonctionnaire :</i> M. Bertrand-Pierre GALEY	Collège Culture et Médias constitution : 2 novembre 2015 ; renouvellement : 7 juin 2021, 16 septembre 2024 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 2 mars 1998 – JO du 12 mars 1998 <i>Président :</i> M. Bertrand de SAINT VINCENT (remplacé le 15 janvier 2026 par M ^{me} Christine de MAZIÈRES) <i>Secrétariat :</i> N.
Économie, Finances et Souveraineté industrielle, énergétique et numérique Petites et moyennes entreprises, Commerce, Artisanat, Tourisme et Pouvoir d'achat Action et Comptes publics <i>haut fonctionnaire :</i> M. Pierre JAILLARD	Collège Automobile constitution : 2 novembre 2015 ; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 octobre 1998 – JO du 28 octobre 1998 <i>Président :</i> M. Marc SZULEWICZ <i>Secrétariat :</i> Automobile Club de France (M. Emmanuel PIAT) Collège Chimie et Matériaux constitution : 2 novembre 2015 ; renouvellement : 29 novembre 2022 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 – JO du 23 août 1997 <i>Président :</i> M. Hervé ARRIBART <i>Secrétariat :</i> (M. Jacques JUPILLE) Collège Économie et Finances constitution : 2 novembre 2015 ; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 janvier 1997 – JO du 31 janvier 1997 <i>Président :</i> M. Pierre-Charles PRADIER <i>Secrétariat :</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française Collège Informatique constitution : 2 novembre 2015 ; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 – JO du 23 août 1997 <i>Président :</i> M. Jean-Marie CHAUVET <i>Secrétariat :</i> (M. Patrice FOURNIER) Collège Télécommunications constitution : 2 novembre 2015 ; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 – JO du 29 mai 1997 <i>Président :</i> N. <i>Secrétariat :</i> (M. Patrice FOURNIER)
Économie, Finances et Souveraineté industrielle, énergétique et numérique <i>haut fonctionnaire :</i> M. Pierre JAILLARD Transition écologique, Biodiversité et Négociations internationales sur le climat et la nature <i>haut fonctionnaire :</i> M. Patrick FÉVRIER	Collège Énergie nucléaire constitution : 2 novembre 2015 ; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 23 mai 1997 – JO du 3 juin 1997 <i>Président :</i> M. Francis VITTON <i>Secrétariat :</i> Commissariat à l'énergie atomique (M. Frédéric BORDAS) Collège Énergies constitution : 2 novembre 2015 ; renouvellement : 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 19 janvier 1998 – JO du 27 janvier 1998 <i>Président :</i> M. Jérôme FERRIER <i>Secrétariat :</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française

MINISTÈRES	COLLÈGES
<p>Éducation nationale Enseignement supérieur, Recherche et Espace haut fonctionnaire: M. Pascal-Raphaël AMBROGI</p>	<p>Collège Biologie constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 <i>Président:</i> M. Bernard DUJON <i>Secrétariat:</i> Académie des sciences (M. Éric POSTAIRE)</p> <p>Collège Éducation et Enseignement supérieur constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 26 juillet 2004 – JO du 4 août 2004 <i>Président:</i> M. Franck NEVEU <i>Secrétariat:</i> Service de l'action administrative et des moyens (M^{me} Joëlle ABEL)</p> <p>Collège Spatiologie constitution: 2 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 – JO du 29 mai 1997 <i>Président:</i> M. Gérard BRACHET <i>Secrétariat:</i> Centre national d'études spatiales (M^{me} Estelle CAVAN)</p>
<p>Europe et Affaires étrangères haut fonctionnaire: M^{me} Sabine SCIORTINO</p>	<p>Collège Relations internationales constitution: 8 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021, 2 décembre 2024 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1999 – JO du 10 juin 1999 <i>Président:</i> M. François GAUTHIER <i>Secrétariat:</i> Mission de la langue française et de l'éducation (M. Sébastien BROYART)</p>
<p>Intérieur haut fonctionnaire: M^{me} Laurence GIOVACCHINI</p>	<p>Collège Intérieur <i>Président:</i> — <i>Secrétariat:</i> Service de la haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française</p>
<p>Justice haut fonctionnaire: M^{me} Carine CHEVRIER</p>	<p>Collège Droit et Justice constitution: 1^{er} juin 2016; renouvellement: 20 mai 2022 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 16 février 1998 – JO du 25 février 1998 <i>Président:</i> M. Dominique LATOURNERIE <i>Secrétariat:</i> Secrétariat général (M^{me} Claire-Agnès DREVET)</p>
<p>Sports, Jeunesse et Vie associative haut fonctionnaire: M. Daniel ZIELINSKI</p>	<p>Collège Sport constitution: novembre 2015; renouvellement: 21 décembre 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 1^{er} avril 2001 <i>Président:</i> M. Arnaud RICHARD <i>Secrétariat:</i> Direction des sports (M^{me} Solène CHARUAU)</p>
<p>Transition écologique, Biodiversité et Négociations internationales sur le climat et la nature Aménagement du territoire et Décentralisation Transports Ville et Logement haut fonctionnaire: M. Patrick FÉVRIER</p>	<p>Collège Aménagement, Habitat et Mobilités constitution: 8 novembre 2015; renouvellement: 20 juillet 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 7 juillet 1999 – JO du 29 juillet 1999 <i>Président:</i> M. Pascal MIGNEREY <i>Secrétariat:</i> N.</p> <p>Collège Environnement et Développement durable constitution: 8 novembre 2015; renouvellement : 20 juillet 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 avril 2000 – JO du 3 mai 2000 <i>Président:</i> M. Éric BINET <i>Secrétariat:</i> N.</p>
<p>Travail et Solidarités Santé, Familles, Autonomie et Personnes handicapées haut fonctionnaire: M^{me} Isabelle REYNIER</p>	<p>Collège Santé et Affaires sociales constitution: 25 novembre 2015; renouvellement: 7 juin 2021 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1997 – JO du 30 mai 1997 <i>Président:</i> M. Philippe LECHAT <i>Secrétariat:</i> Secrétariat général</p>

* CST : Commission spécialisée de terminologie et de néologie

A.4 : Liste des membres des collèges au 31 décembre 2025

COLLÈGE AGRICULTURE

- Présidente: M^{me} Frédérique Angevin (ingénieure de recherche à la direction scientifique Agriculture INRAE, membre de l'Académie d'agriculture)
- Secrétariat: Secrétariat général du MAASA ⁵ (M^{me} Sophie Lardenois, chargée de mission à la Délégation du soutien aux services)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MAASA ⁵ (M. Jean-Louis Grenouilloux)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Électre Guillier)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA ³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Académie d'agriculture de France (Professeure Nadine Vivier, membre titulaire et présidente honoraire 2021)
- Académie vétérinaire de France (M^{me} Anne-Marie Vanelle, inspectrice générale de santé publique vétérinaire honoraire)
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail-ANSES (M. Gilles Salvat, Directeur général délégué)
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture-APCA (N.)
- Collège Environnement et Développement durable (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, chargé de mission au cabinet du secrétaire général, Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶)
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement-INRAE (voir « Présidente »)
- MAASA ⁵ / Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER (M^{me} Marie-Frédérique Parant, inspectrice générale de santé publique vétérinaire)
- MAASA ⁵ / Direction générale de l'enseignement et de la recherche-DGER (M. François-Xavier Jacquin)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Pierre-Emmanuel Chantry (président honoraire du collège, ingénieur divisionnaire honoraire de l'agriculture et de l'environnement)
- M. Jacques Gasquez (directeur de recherches honoraire INRAE, membre de l'Académie d'agriculture)
- M. Marcel Lejosne (exploitant agricole, membre de l'Académie d'agriculture)
- M^{me} Nathalie Melik (inspectrice générale de la santé publique vétérinaire honoraire)
- M. Pierre Morlon (ingénieur de recherches INRAE honoraire)
- M. Philippe Prové (membre de Végéphyll, ex AFPP)

COLLÈGE AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS

- Président: M. Pascal Mignerey (ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire, précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports)
- Secrétariat: (N.)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, chargé de mission au cabinet du secrétaire général)
- Un représentant de l'Académie française ²

- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Jean-Michel Rémy, responsable du département Construction et cycle de l'eau)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA ³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement-CEREMA (N.)
- Collège Automobile (M. Jean-Marie Réveillé, ingénieur, consultant en analyse concurrence, précéd. Renault)
- Collège Environnement et Développement durable (M. Bernard Barraqué, directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech, M. Jean-François Lévy, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- MI ¹⁴/ Délégation à la sécurité routière (N.)
- MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ / Commissariat général au développement durable-CGDD (N.)
- MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ / Inspection générale de l'environnement et du développement durable-IGEDD (N.)
- MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGALN – Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages-DHUP (M. Yves-Laurent Sapoval, conseiller du directeur)
- MT ⁶ / Direction générale de l'aviation civile-DGAC (M. Simon Cancès, conseiller technique au cabinet du directeur général, M. Philippe Mesquida)
- MTEBNICN ⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (M^{me} Bérengère Dezès)
- MATD-MT ⁶ / Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités-DGITM (M. Pierre-Yves Appert, adjoint à la sous-directrice multimodalité, innovation, numérique, territoires)
- MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ / Direction des affaires européennes et internationales-DAEI (M^{me} Hanane Zarrouki, chargée de mission traduction, terminologie et veille)
- MT ⁶ / Inspection générale des affaires maritimes-IGAM (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Brigitte Arnould (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Bruno de Becdelièvre (contre-amiral en deuxième section)
- M^{me} Danielle Bénadon (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, membre du Cercle des transports, vice-présidente de l'Académie de l'air et de l'espace)
- M. Marc Ellenberg (précéd. membre du conseil scientifique du Centre scientifique et technique du bâtiment-CSTB)
- M. Philippe Grand (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Michel Hagège (conseiller éditorial)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶)
- M. Alain Lecomte (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, membre du bureau de France ville durable)
- M. Christian Lévy (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Pierre Narring (ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire)
- M. Jacques Petit (contre-amiral en deuxième section, membre de l'Académie de marine)
- M. Jean-Marcel Piétri (ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire)
- M. Jean-Louis Rohou (vice-président de l'association Rail et histoire, précéd. secrétaire général de Réseau ferré de France-RFF)
- M. Hervé de Tréglodé (ingénieur général des mines honoraire, précéd. directeur général adjoint de Réseau ferré de France)
- M. Alain Weber (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES DU GROUPE DE TRAVAIL AVIATION

- M. François Aubry (membre de l'Académie de l'Air et de l'espace, ancien inspecteur du commissariat et de l'administration de l'Armée de l'air)

- M. Jean-Pierre Blay (membre de l'Académie de l'air et de l'espace)
- M. Michel Brafman (membre de l'Académie de l'air et de l'espace)
- M. Yves Robins (membre de l'Académie de l'air et de l'espace)
- M. Raymond Rosso (membre de l'Académie de l'air et de l'espace, ingénieur général des Ponts et chaussées honoraires)
- M. Benoît Roturier (Direction des Services de la navigation aérienne, correspondant de l'Académie de l'air et de l'espace)
- M. Gérard Rozenknop (membre de l'Académie de l'air et de l'espace, ingénieur général des Ponts et chaussées honoraires)
- M. Bruno Stoufflet (président de l'Académie de l'air et de l'espace)
- M. Patrick Tejedor (membre de l'Académie de l'air et de l'espace)
- M. Michel Wachenheim (membre de l'Académie de l'air et de l'espace, ingénieur général des Ponts et chaussées honoraires)

COLLÈGE AUTOMOBILE

- Président : M. Marc Szulewicz (consultant MS consulting, précéd. directeur général Plastic Omnium auto exterior)
- Secrétariat : Automobile Club de France (M. Emmanuel Piat, directeur du patrimoine historique et automobile)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEFSIEN-MPMECATPA-MACP⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MI¹⁴ (M^{me} Laurence Giovacchini)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Olivier Pironneau)
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'automobile (M^{me} Valérie Maupin)
- Un représentant du Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CAMS)⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (M. Pascal Mignerey, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire, précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports) [membre correspondant]
- Collège Énergies (N.)
- Fédération des industries des équipements pour véhicules-FIEV (N.)
- Renault Group (M. Patrick Bastard, directeur de la recherche)
- Renault Trucks (M. Bernard Lancelot, communication institutionnelle)
- Forvia (M. Frédéric Charon, directeur de la technologie, précéd. directeur général de la Société des ingénieurs de l'automobile)
- Valeo (M. Jean-Luc Di Paola-Galloni, directeur des affaires publiques et développement durable)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Denis Astagneau (journaliste, précéd. rédacteur en chef Radio France)
- M. Mathieu Flonneau (maître de conférences, chercheur, universités Paris I et IV)
- M. Jean-Éric Raoul (rédacteur en chef Mondadori France, Sport-Auto et Auto-Journal)
- M. Jean-Marie Réveillé (ingénieur, consultant en analyse concurrence, précéd. Renault)

COLLÈGE BIOLOGIE

- Président : M. Bernard Dujon (directeur de recherche honoraire à l'Institut Pasteur, membre de l'Académie des sciences)
- Secrétariat : Académie des sciences (M. Éric Postaire)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEN-MESRE⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi, inspecteur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences [voir « Président »]
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Collège Santé et Affaires sociales (N.)
- MEN-MESRE⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Bertrand Pajot)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Catherine Boileau (professeure des universités-PUPH, hôpital Bichat, APHP)
- M^{me} Françoise Budar (précéd. directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement-INRAE)
- M. Alexandre Maucuer (chercheur, UMR 1204, université Paris-Saclay, Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)
- M^{me} Arlette Nougarede (professeure honoraire, correspondante de l'Académie des sciences)
- M. Olivier Schitschmanoff (professeur des universités-PUPH, hôpital Avicenne)
- M^{me} Angela Sutton (professeure des universités-PUPH, hôpital Avicenne)
- M. Bernard Zalc (spécialiste de biologie moléculaire et cellulaire, directeur de recherche émérite à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM)

COLLÈGE CHIMIE ET MATÉRIAUX

- Président : M. Hervé Arribart (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles-ESPCI, ancien directeur scientifique de Saint-Gobain)
- Secrétariat : M. Jacques Jupille (directeur de recherche émérite au CNRS, Institut des nanosciences de Paris-CNRS-Sorbonne Université)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEFSIEN-MPMECATPA-MACP⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Ludwik Leibler)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Yan Archambeau)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MEFSIEN-MPMECATPA⁷ / Direction générale des entreprises-DGE (N.)
- MEN-MESRE⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Antoine Éloi)
- Société chimique de France-SCF (M. Jean-Pierre Foulon, précéd. professeur, membre du Comité de rédaction de L'Actualité Chimique)
- Société de chimie thérapeutique (M. Olivier Lafont, professeur, faculté de médecine et de pharmacie de Rouen)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Claude Andrieux (directeur de recherche honoraire au CNRS, université Paris Diderot, précéd. président du collège Chimie et Matériaux)
- M. Michel Boussuge (maître de recherches, Mines ParisTech)
- M. Daniel Cuzin (ingénieur chimiste, précéd. directeur de recherche adjoint Atofina)
- M. Alain Genty (précéd. directeur du Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie-BNPP)

- M. Jean-François Gérard (professeur à l'université de Lyon, Institut national des sciences appliquées de Lyon)
- M. Jean-Pierre Houdaer (directeur général honoraire de l'Institut du verre) [membre correspondant]
- M. Bernard Legendre (professeur émérite, université Paris-Saclay) [membre correspondant]
- M. Daniel Neuville (directeur de recherche CNRS à l'Institut de Physique du Globe)
- M. Thierry Ollevier (professeur titulaire, université Laval, Canada)
- M. Jean-Marc Paris (consultant en chimie fine et chimie pharmaceutique)
- M^{me} Louise Priester (professeure émérite, université Paris-Saclay)
- M. Daniel Thévenot (professeur émérite, université Paris-Est Créteil)
- M. Jean Toullec (précéd. directeur de recherche au CNRS, université de Saint-Quentin-en-Yvelines)

COLLÈGE CULTURE ET MÉDIAS

- Président : M. Bertrand de Saint Vincent (écrivain et journaliste, Le Figaro)
- Vice-président : M. François-Marie Grau (délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin)
- Secrétariat : en attente de désignation

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MC⁹ (M. Bertrand-Pierre Galey, inspecteur général des affaires culturelles)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Séverine Hamiot)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique-ARCOM (N.)
- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M. Guillaume Dubelloy, juriste conseil)
- Bibliothèque nationale de France (M. Olivier Bosc)
- Centre national du cinéma et de l'image animée-CNC (M. Olivier Fontenay, direction du numérique-service de la création numérique) [membre correspondant]
- MC⁹ / Direction générale des médias et des industries culturelles-DGMIC (M. Matthieu Couranjou, délégué à la régulation des plateformes numériques)
- MC⁹ / Direction générale de la création artistique-DGCA (M^{me} Annabel Poincheval)
- MC⁹ / Direction générale des patrimoines-DGP (M. Philippe Cieren, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg)
- MC⁹ / Secrétariat général, Délégation à l'information et à la communication-DICOM (M^{me} Évelyne Laquit, déléguée à l'information et à la communication)
- MEN-MESRE⁸ / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de langue française ou son représentant (M. Pascal-Raphaël Ambrogi, inspecteur général)
- MEN-MESRE⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Thierry Grognet)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Yvan Amar (journaliste)
- M. Laurent Catach (consultant en édition numérique)
- M^{me} Sophie Kurkdjian (directrice du réseau Culture(s) de mode)
- M^{me} Saveria Mendella (doctorante)
- M^{me} Line Sommant (lexicographe)

COLLÈGE DÉFENSE

- Président : N.
- Secrétariat : N.

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MAAC¹⁰ (M^{me} Camille Faure, Directrice, adjointe au Secrétaire général pour l'administration)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Antoine Danchin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Jean-Claude Tourneur)
- Un représentant du Centre d'analyse et de mathématique sociales (CAMS)⁴

COLLÈGE DROIT ET JUSTICE

- Président : M. Dominique Latournerie (Conseiller d'État honoraire)
- Secrétariat : Secrétariat général du MJ¹¹ (M^{me} Claire-Agnès Drevet, adjointe de la Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MJ¹¹ (M^{me} Carine Chevrier, Secrétaire générale)
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MI¹⁴ (M^{me} Laurence Giovacchini)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant du Centre d'analyse et de mathématique sociales (CAMS)⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MJ¹¹ / Direction des affaires civiles et du Sceau-DACS (M^{me} Emmanuelle Masson, cheffe de service, adjointe au directeur des affaires civiles et du Sceau)
- MJ¹¹ / Direction des affaires criminelles et des grâces-DACG (M^{me} Alexandra Davin, cheffe de la mission de prévention et de lutte contre la cybercriminalité)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Nadia Antonin (membre de l'Académie des sciences commerciales)
- M^{me} Nataliya Barysheva (avocate, précéd. experte en terminologie de Lexis Nexis)
- M. Alain Bauer (professeur de criminologie, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM)
- M. Frédéric Brard (colonel de gendarmerie)
- M. Vincent Braud (magistrat, Cour d'appel de Paris)
- M. Vincent Chabin (directeur des services de greffe judiciaire, précéd. adjoint de la Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française)
- M. Christian Descheemaeker (président de chambre honoraire, Cour des comptes)
- M^{me} Isabelle Dréand-Rivette (magistrate spécialisée dans les violences intrafamiliales)
- M. Hani Féghali (éditions Dalloz, département des ouvrages professionnels)
- M^{me} Marie Fernet (avocate)
- M. Luc Ferrand (magistrat et déontologue de la profession des commissaires de justice, chambre nationale des commissaires de Justice)
- M. Sylvain Legrand (adjoint au directeur des affaires européennes et internationales à la chambre nationale des commissaires de Justice, précéd. adjoint au Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MJ¹¹)
- M. Xavier Leonetti (premier conseiller près la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- M^{me} Bénédicte Madinier (précéd. cheffe de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, MC⁹)
- Maître Alain Marter (avocat, Conférence des bâtonniers)

- M. Christian Siatka (professeur à l'université de Nîmes)
- M. Lucien Weiszberg (expert-comptable)

COLLÈGE ÉCONOMIE ET FINANCES

- Président : M. Pierre-Charles Pradier (chercheur associé au Centre d'économie de la Sorbonne, président du conseil de surveillance de *FIFA Clearing House*)
- Vice-président : M. Didier Marteau (professeur, École supérieure de commerce de Paris-ESCP, membre du Conseil scientifique de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-ACPR, conseiller Aon France)
- Secrétariat : Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Morgan Carabeuf)
- Un représentant du Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CAMS) ⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise-AMRAE (N.)
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-ACPR (M. Laurent Schwebel, responsable du service négociations européennes)
- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M. Guillaume Dubelloy, juriste conseil)
- Autorité des marchés financiers-AMF (M^{me} Patricia Choquet, conseillère experte contentieux régulation)
- Autorité des normes comptables-ANC (N.)
- Banque de France (M^{me} Renée Perche, réviseuse)
- Caisse des dépôts et consignations-CDC (M^{me} Carole Ghilardi, responsable de la relation de place et partenariats)
- Commission européenne-Direction générale de la traduction (M^{me} Laurence Pradoura, traductrice experte senior)
- Conseil économique, social et environnemental-CESE (N.)
- Institut national de la statistique et des études économiques-INSEE (M. Christian Cuvier, ingénieur de la statistique, de l'économie et de la donnée)
- MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷ / Centre de traduction (N.)
- MACP ⁷ / Direction du budget (N.)
- MEFSIEN-MPMECATPA ⁷ / Direction générale des entreprises-DGE (N.)
- MACP ⁷ / Direction générale des finances publiques-DGFIP (M. Ananda Le Ninan, adjoint au chef de la section codification et analyse institutionnelle)
- MACP ⁷ / Direction générale du Trésor-DGT (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean-François Chanlat (professeur émérite à l'université Paris Dauphine et à HEC Montréal)
- M. Éric Delannoy (fondateur du cabinet *Tenzing* et auteur de l'ouvrage *Le dividende sociétal*)
- M. Jean Marcel Lauginie (inspecteur d'académie honoraire, président d'Actions pour promouvoir le français des affaires-APFA) [membre correspondant]
- M. Yves Magné (administrateur civil honoraire, précéd. MEFSIEN-MPMECATPA ⁷ / Direction générale des entreprises-DGE)
- M. Guy Nouailhat (professeur agrégé de mercatique, Lycée Fulbert de Chartres)
- M. Patrick Sainte-Marie (administrateur général de l'État)

COLLÈGE ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Président : M. Franck Neveu (professeur des universités, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Secrétariat : Service de l'action administrative et des moyens du MEN-MESRE⁸ (M^{me} Joëlle Abel)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEN-MESRE⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogì, inspecteur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Edgardo D. Carosella)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Christine Kertesz)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CerLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- France Éducation International (N.)
- France Universités (M^{me} Annick Allaigre)
- MC⁹ / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M. Bertrand-Pierre Galey, inspecteur général des affaires culturelles)
- MEN-MESRE⁸ / Délégation à la communication (M. Marc Bost)
- MEN-MESRE⁸ / Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance-DEPP (M^{me} Hélène Durand de Monestrol, cheffe du pôle Lettres second degré)
- MEN-MESRE⁸ / Direction générale de l'enseignement scolaire-DGESCO (M^{me} Florence Bernigole)
- MEN-MESRE⁸ / Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle-DGESIP (M. François Brissy)
- MEN-MESRE⁸ / Direction générale des ressources humaines (M. Benoît Cornu)
- MEN-MESRE⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. Thierry Grognat, M. Laurent Mayet, inspecteurs généraux)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean-Baptiste Amadiou (chargé de recherche au CNRS)
- M^{me} Souâd Ayada (inspectrice générale, précéd. présidente du Conseil supérieur des programmes)
- M. Jean-Michel Besnier (professeur de philosophie, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M^{me} Hélène Biu (maîtresse de conférences en linguistique médiévale et philologie romane, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M. Jean-Paul Brachet (maître de conférences, Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- M. Romuald Fonkoua (professeur de littérature francophone, Sorbonne Université, Faculté des Lettres, directeur du Centre international d'études francophones)
- M. Ludovic Fort (inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional de lettres de l'Académie de Paris)
- M^{me} Sylvie Monjean-Decaudin (professeure à l'UFR LEA, Sorbonne Université, Faculté des Lettres, juriste linguiste)
- M. Sami Mustapha (doyen de la Faculté de mathématiques, université Paris Diderot)
- M. Jean Pruvost (professeur des universités émérite, université CY Cergy Paris Université)
- M. Jean Szlamowicz (professeur des universités, linguiste, université de Bourgogne)
- M. Charles Torossian (directeur de l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation)

COLLÈGE ÉNERGIE NUCLÉAIRE

- Président : M. Francis Vitton (docteur en physique des réacteurs, expert près l'Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- Vice-président : M. Didier Delmont (ingénieur en sciences et techniques des matériaux, précéd. directeur adjoint CEA)
- Secrétariat : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M. Frédéric Bordas, ingénieur en sciences et technologies nucléaires, conseiller scientifique auprès de la

direction scientifique Énergies/DSE du CEA-Direction des énergies/DES, spécialité déchets et exploitation des installations nucléaires)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEFSIEN-MPMECATPA-MACP⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTEBNICN-MATD-MT-MVL⁶ (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, chargé de mission au cabinet du secrétaire général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CAMS)⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs-ANDRA (M^{me} Virginie Wasselin, cheffe de service)
- Assystem (M. Michel Duguey, directeur Sûreté nucléaire)
- Autorité de sûreté nucléaire-ASN (M. Fabien Féron, directeur du transport et des sources, M^{me} Odile Palut-Laurent, docteure ès sciences)
- Autorité de sûreté nucléaire défense-ASND (M. Didier Leterq, ingénieur en sûreté nucléaire et transport nucléaire)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M. Daniel Boutet, ingénieur Qualité du service, M. Cyril Chambon, chef de projet réversibilité & surveillance, CEA Marcoule, M^{me} Marie-Paule Elluard, ingénieure, directrice de l'Inspection générale du nucléaire, M. André Grosman, chef à l'Institut de Recherche sur la fusion par confinement magnétique-IRFM, M. Michel Kerdelhue, ingénieur, responsable cellule Sûreté, M. Christian Latgé, docteur ingénieur en génie chimique, professeur INSTN, M. Pascal Loiseau, expert Fusion, M. Hugues Servière, docteur ingénieur en sciences physiques, expert senior)
- EDF (M. François Cabane, ingénieur, attaché au directeur délégué à la sûreté)
- Framatome (M. Étienne Courtin, ingénieur, adjoint au chef du département Sûreté de la direction Ingénierie et projets)
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire-IRSN (M. Sébastien Israël, sûreté nucléaire, M. Emmanuel Wattelle, adjoint à la directrice Systèmes, nouveaux réacteurs et démarche de sûreté)
- MESRE⁸ / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (M. Frédéric Marie, coordonnateur défense et sécurité pour la DGRI)
- MESRE⁸ (M. Stéphane Grandjean, chargé de mission – énergie nucléaire)
- MTE⁶ (N.)
- Orano (M. Jean-Marie Chabran, ingénieur, responsable de l'unité interface opérationnelle et projets, M. Hervé Issard, docteur ingénieur expert senior en déchets nucléaires et transport nucléaire, M^{me} Séverine Morillon, coordinatrice Référentiel de sûreté)
- Société française d'énergie nucléaire-SFEN (N.)
- Union européenne / Fusion for Energy (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Rémy Bertrand (ingénieur, précéd. IRSN)
- M. Jean-Pierre Carreton (ingénieur, expert en sûreté nucléaire, précéd. assistant du directeur de l'expertise-IRSN)
- M. Michel Debes (consultant senior MDJ-Energy consulting, précéd. EDF)
- M. Jacques Devos (expert en sûreté nucléaire, précéd. Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- M. Michel Hugon (consultant, précéd. Commission européenne, Direction générale de l'énergie-ENER)
- M^{me} Sylvie Jacquemot (chargée de mission Affaires européennes, coordinatrice du réseau européen Laserlab Europe)
- M. Georges Van Goethem (conseiller scientifique senior, Commission européenne)

COLLÈGE ÉNERGIES

- Président : M. Jérôme Ferrier (président de Gaz Méditerranée Développement)
- Secrétariat : Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, chargé de mission au cabinet du secrétaire général)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant du Bureau de normalisation du pétrole (M. Philippe Macon)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA ³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- IFP énergies nouvelles (M. Guillaume Passard, responsable de l'offre transition énergétique, IFP Training)
- MESRE ⁸ / Direction générale de la recherche et de l'innovation-DGRI, secteur Énergie, Développement durable, Chimie et procédés (M. Xavier Montagne, détaché IFP Énergies nouvelles)
- MTEBNICN ⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (M^{me} Lise Cadix-Gilbain, chargée de mission à la tutelle des parcs nationaux, M. Guillaume Caillou, responsable du pôle carburants alternatifs, M. Paul Kaeser, ingénieur en chef du service des essences des armées, M^{me} Aurélie Tisserant, cheffe de projets éoliens en mer, M. Bryan Tremblais, administrateur de l'État, droit public et politiques publiques liées à l'énergie et au climat, M. Benoit Vantourout, chef de projets de décarbonation)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Jean Bié (ingénieur, précéd. directeur de l'exploration Maurel & Prom)
- M. Bernard Flamin (interprète de conférences)
- M. Richard Lavergne (ingénieur général des mines, membre associé du Conseil général de l'économie)
- M^{me} Isabelle Muller (précéd. Total Énergies, déléguée UFIP)
- M. Jean Ropers (ingénieur, précéd. Total Énergies, président du GEP EVOLEN)

COLLÈGE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Président : M. Éric Binet (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
- Secrétariat : (N.)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, chargé de mission au cabinet du secrétaire général)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Yvon Le Maho)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Pauline Joris)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA ³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Collège Agriculture (N.)

- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (M. Jean-François Lévy, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- Collège Chimie et Matériaux (M. Daniel Thévenot, professeur émérite, université Paris-Est Créteil)
- Collège Énergies (N.)
- Institut national de l'environnement industriel et des risques-INERIS (N.)
- Office français de la biodiversité-OFB (N.)
- MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ / Commissariat général au développement durable-CGDD (M. Thomas Guéret, chargé de la prospective)
- MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (N.)
- MTEBNICN ⁶ / Direction de l'eau et de la biodiversité-DEB (N.)
- MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGELN (N.)
- MTEBNICN ⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (N.)
- MTEBNICN ⁶ / Direction générale de la prévention des risques-DGPR (N.)
- MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ / Direction des affaires européennes et internationales-DAEI (M^{me} Hanane Zarrouki, chargée de mission traduction, terminologie et veille)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Brigitte Arnould (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire)
- M. Bernard Barraqué (directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech)
- M^{me} Solange Bidou (conservatrice du patrimoine, Archives nationales)
- M. Jacques Boudon (consultant)
- M. Frédéric Denhez (écrivain scientifique et journaliste)
- M. Luc Foulquier (précéd. conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- M^{me} Marie-Odile Grandchamp (vice-présidente de la Société nationale de protection de la nature)
- M^{me} Suzanne Hugon
- M^{me} Nicole Jensen (précéd. chargée de mission à la délégation au développement durable)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)
- M^{me} Guglielmina Oliveros-Toro (précéd. à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGELN)
- M. Mark Tuddenham (chargé de communication, Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution-CITEPA)

COLLÈGE INFORMATIQUE

- Président : M. Jean-Marie Chauvet (ingénieur des télécommunications, précéd. directeur associé de Neuron Data)
- Secrétaire : M. Patrice Fournier (administrateur général de l'État, précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Patrick Flandrin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CAMS) ⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷ / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité-SHFDS (M. Max Pauron, ingénieur de l'École supérieure d'informatique, architecte d'entreprise)

- MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷ / Service numérique au Secrétariat général des ministères économiques et financiers (M. Walter Goguillon)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. Laurent Catach (consultant en édition numérique)
- M. François Gondard (ingénieur, précéd. Azur assurances)
- M. Éric-Marc Mahé (précéd. fondateur Massiverand)
- M. Jean Joskowicz (ingénieur, précéd. Experian)
- M^{me} France Lafargue (administratrice honoraire, Office de développement par l'automatisation et la simplification du commerce extérieur-ODASCE)
- M. Philippe Roy (conseil en innovation numérique, précéd. délégué adjoint du Pôle de compétitivité de Cap-Digital Paris-Région)

COLLÈGE RELATIONS INTERNATIONALES

- Président : M. François Gauthier (ancien ambassadeur)
- Secrétariat : Mission de la langue française et de l'éducation du MEAE ¹² (M. Sébastien Broyart)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MEAE ¹² (M^{me} Sabine Sciortino, directrice de la diplomatie culturelle, éducative, scientifique et universitaire), représentée en tant que de besoin par M^{me} Clarisse Gérardin, sous-directrice à la langue française et à l'éducation, et M^{me} Sophie Grunfelder, cheffe du pôle enseignement français à l'étranger
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Philippe Bolusset, M^{me} Christel Rodelet)
- Un représentant du Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CAMS) ⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Commission européenne-Direction générale de la traduction (M. Benjamin Heyden, M^{me} Françoise Pichonnier, M^{me} Marietta Williams)
- Commission nationale de toponymie (M. Pierre Jaillard, président)
- MEAE ¹² / Département de la traduction (M^{me} Marion Douay, M^{me} Delphine Lida, chargée de mission)
- MEAE ¹² / Centre d'analyse, de prévision et de stratégie-CAPS (M. Pierre Bulher, consultant permanent, M. Raphaël Droszewski, chargé de mission)
- MEAE ¹² / Direction du développement durable (M^{me} Clémentine Raymond-Capdenat, chargée de mission)
- MEAE ¹² / Direction générale des affaires politiques et de sécurité / Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie-DGP / NUOI / P (M. Alexis Berthier)
- MEAE ¹² / Sous-direction de la communication (M^{me} Marie-Lise Tréhiou)
- MEN-MESRE ⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M^{me} Joëlle Jean)
- Organisation internationale de la Francophonie (M^{me} Nivine Khaled, directrice de la langue française et de la diversité des cultures francophones, M^{me} Claudia Pietri)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Ange Bizet (enseignant)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. Renaud Girard (chroniqueur international, Le Figaro)
- M. Éric de la Moussaye (ancien ambassadeur, assesseur à la Cour nationale du droit d'asile)
- M^{me} Hélène Rivoal Mateescu (traductrice, précéd. AFNOR)
- M. Philippe Sainteny (ancien directeur de l'information à RFI)
- M^{me} Marie-Josée de Saint Robert (précéd. cheffe du service linguistique de l'ONU à Genève)

COLLÈGE SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

- Président : M. Philippe Lechat (professeur émérite de l'université Paris-Cité, membre de l'Académie nationale de médecine, membre associé de l'Académie nationale de pharmacie)
- Secrétariat : Secrétariat général des ministères sociaux¹³ (M^{me} Corinne Occhibelli)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française aux MTS-MSFAPH¹³ (M^{me} Isabelle Reynier)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Alain-Jacques Valleron)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Stéphanie Dayot)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Académie nationale de médecine (M. Gérard Morvan, M. Jacques Rouëssé †)
- Académie nationale de pharmacie (M. Alain Gouyette, professeur honoraire d'oncologie, faculté de pharmacie Université Paris-Saclay, M. Pierre Faure, docteur en pharmacie, praticien hospitalier, centre hospitalo-universitaire Saint-Louis)
- Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé-ANSM (M. David Morelle, directeur de la maîtrise des flux et des référentiels, titulaire, M^{me} Mouna Houdon, adjointe au directeur, suppléante)
- Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM (M^{me} Marie Lhosmot-Marquet)
- MTS-MSFAPH¹³ / Direction du numérique-DNUM (M^{me} Thérèse Fouques-Duparc)
- MTS¹³ / Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle-DGEFP (M^{me} Laurence Buisson)
- MTS¹³ / Direction générale du travail-DGT (M^{me} Carine Chemouny)
- MSFAPH¹³ / Direction générale de la cohésion sociale-DGCS (M^{me} Sylvia Jacob)
- MSFAPH¹³ / Direction générale de l'offre de soins-DGOS (M^{me} Anne Bellanger)

NB : pour les directions des MTS-MSFAPH¹³ n'ayant pas désigné d'interlocuteur permanent, le chef de service sera sollicité en tant que de besoin.

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Philippe Arnaud (professeur des universités, université Paris-Descartes, pharmacien des Hôpitaux, vice-président du Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires-SNPHPU)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. Marc-Antoine Crocq (médecin psychiatre, praticien hospitalier, centre Hospitalier de Rouffach)
- M^{me} Anne Gayot (professeure des universités, faculté de pharmacie Université Lille 2)
- M. Dominique Hauteville (précéd. professeur agrégé du Service de santé des armées, membre de la Société française du cancer)
- M^{me} Armelle Martin (docteure en pharmacie, responsable du centre de documentation médico-pharmaceutique et de la documentation médico-scientifique à l'AP-HP)
- M. Ronald Nossintchouk (professeur honoraire en odontologie, université Paris Descartes, expert honoraire agréé par la Cour de Cassation, expert près la Cour d'Appel de Paris, lauréat de l'Académie nationale de médecine)
- M^{me} Catherine Paillard (documentaliste et lexicographe en sciences infirmières)
- M. Pascal Pfister (docteur en médecine, précéd. représentant de la Direction générale de l'offre de soins)
- M^{me} Nathalie Renevier (traductrice-terminologue indépendante spécialisée dans le domaine médical)
- M. Éric Schmieder (inspecteur général des affaires sociales honoraire)
- M. Stéphane Schmitt (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7 UMR 7219)
- M. Bernard Trillat (chef de projet SIH, Hôpital Foch)

COLLÈGE SPATIOLOGIE

- Président : M. Gérard Brachet (précéd. directeur général du Centre national d'études spatiales-CNES)
- Secrétariat : Centre national d'études spatiales-CNES (M^{me} Estelle Cavan)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEN-MESRE⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambroggi, inspecteur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Pierre Encrenaz)
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE (M. Karim Benmeziane)
- Un représentant du Centre de recherche en linguistique appliquée-CeRLA³ (M. Adam Renwick)

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence spatiale européenne-ESA (M^{me} Miriam Hamidi)
- Centre national d'études spatiales-CNES (M. Jacques Arnould, M^{me} Estelle Cavan, M. Vincent Taponier)
- Collège Télécommunications (N.)
- Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique-LESIA Observatoire Paris-Meudon (M. Jean-Louis Bougeret)
- MEN-MESRE⁸ / Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche-IGÉSR (M. François Vandenbrouck)
- MEFSIEN⁷ (M. Emmanuel Bourdoncle, chef de projets à la sous-direction du spatial, de l'électronique et du logiciel de la direction générale des entreprises)
- Musée de l'Air et de l'Espace (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)
- M. Marc Lachièze-Rey (directeur de recherche émérite au CNRS, laboratoire Astroparticule et Cosmologie, UMR 7164)
- M. Jean-Luc Lefebvre (colonel de l'armée de l'air (CR), directeur du domaine spatologie de l'Encyclopédie Sciences, éditions ISTE)
- M. Xavier de Maistre (précéd. Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE)

COLLÈGE SPORT

- Président : M. Arnaud Richard (professeur, université de Toulon, ancien président de l'Académie nationale olympique française-ANOF)
- Secrétariat : Mission des affaires européennes et internationales-MAEI du MSJVA¹⁵ (M^{me} Solène Charuau, cheffe de la MAEI, M^{me} Camille Baumann, adjointe de la cheffe de la MAEI)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MSJVA¹⁵ (M. Daniel Zielinski)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Rodolphe Civet)
- Un représentant du Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CAMS)⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Agence nationale du Sport-ANS (M. Benoît Dupin, conseiller Haute performance)
- Association des écrivains sportifs-AES (M. Thomas Bauer, maître de conférences, université de Limoges)
- Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de France 2030 (N.)

- Comité national olympique et sportif français-CNOSF (M. Éric Monnin, administrateur)
- Comité paralympique et sportif français-CPSF (M. Jean Minier)
- Délégation interministérielle aux Jeux olympiques et paralympiques-DIJOP (M. Thierry Maudet)
- MSJVA ¹⁵ / Bureau de la communication (M. Adrien Dumas, chargé de communication)
- MSJVA ¹⁵ / Bureau des fédérations (M. Bruno Genard, chef de bureau)
- MSJVA ¹⁵ / Direction des sports-Mission d'appui à la transformation et à l'animation du Lab (N.)
- Institut national du sport, de l'expertise et de la performance-INSEP (M. Sean Gandrille, chargé de mission)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Angelina Aleksandrova (maîtresse de conférences en sciences du langage, Université Paris Cité, Faculté Sociétés et Humanités)
- M. Patrick Bacry (grammairien)
- M. Gérard Deshayes (Fédération française des retraites sportives)
- M. Vincent Duluc (Union des journalistes du sport en France-UJSF)
- M. Pierre Galy (journaliste, chef du service Sport de l'AFP)
- M^{me} Gwenn Le Cor (professeure des universités, Université Paris 8, département d'études des pays anglophones)

COLLÈGE TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Président par intérim : M. Jean-Marie Chauvet (président du collège Informatique)
- Secrétariat : M. Patrice Fournier (administrateur général de l'État, précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Patrick Flandrin)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du Centre d'analyse et de mathématiques sociales (CAMS) ⁴

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes-ARCEP (N.)
- Institut Mines-Télécom / Télécom EM (N.)
- MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷ / Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité-SHFDS (M. Max Pauron, ingénieur de l'École supérieure d'informatique, architecte d'entreprise)
- MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷ / Service numérique au Secrétariat général des ministères économiques et financiers (M. Walter Goguillon)
- MESR ⁸ (N.)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Nigel Barnett (enseignant-chercheur honoraire, précéd. Institut Mines-Télécom / Télécom EM)
- M. Daniel Battu (consultant, précéd. université Paris IX-Dauphine)
- M. Philippe Bertran (ingénieur en chef des mines honoraire)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire)

GROUPE AD HOC BATTERIES

- Président : le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant
- Secrétariat : Délégation générale à la langue française et aux langues de France ¹

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEFSIEN-MPMECATPA-MACP ⁷ (M. Pierre Jaillard, administrateur de l'INSEE hors classe)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, chargé de mission au cabinet du secrétaire général)
- Un représentant de l'Académie française ²

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M. Claude Andrieux (directeur de recherche honoraire au CNRS, université Paris Diderot)
- M. Hervé Arribart (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et de chimie industrielles-ESPCI, ancien directeur scientifique de Saint-Gobain)
- M. Éric Binet (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie aux MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶)
- M. Jérôme Ferrier (président de Gaz Méditerranée Développement)
- M. Jean-Pierre Foulon (précéd. professeur, membre du Comité de rédaction de l'Actualité Chimique)
- M. Jean-François Gérard (professeur à l'université de Lyon, Institut national des Sciences appliquées de Lyon)
- M. Jacques Jupille (directeur de recherche émérite au CNRS, Institut des nanosciences de Paris-CNRS-Sorbonne Université)
- M. Pascal Mignerey (ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts honoraire, précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports)
- M. Xavier Montagne (MESRE ⁸ / Direction générale de la recherche et de l'innovation-DGRI, secteur Énergie, Développement durable, Chimie et procédés, détaché IFP Énergies nouvelles)
- M. Emmanuel Piat (directeur du patrimoine historique et automobile)
- M. Jean-Marie Réveillé (ingénieur, consultant en analyse concurrence, précéd. Renault)
- M. Marc Szulewicz (consultant MS consulting, précéd. directeur général Plastic Omnium auto exterior)
- M. Daniel Thévenot (professeur émérite, université Paris-Est Créteil)
- M. Hervé de Tréglodé (ingénieur général des mines honoraire, précéd. DGA de Réseaux ferrés de France)

GROUPE AD HOC INFLUENCE

- Présidents : le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant, et M. Guillaume Dubelloy, juriste conseil, référent langue française à l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité-ARPP
- Secrétariat : Délégation générale à la langue française et aux langues de France ¹

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MC ⁹
- Un représentant de l'Académie française ²

DIRECTIONS ET SERVICES DU MINISTÈRE, INSTITUTIONS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

- Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité-ARPP (M. Stéphane Martin, directeur général)
- Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique-ARCOM (M^{me} Fanny Coignard, chargée de mission)

- Centre pour l'éducation aux médias et à l'information-CLEMI (M^{me} Marie Adam-Normand, référente académique EMI, coordonnatrice du CLEMI académique, académie de Besançon, professeure agrégée de lettres modernes, M^{me} Amélie Fleury-Guinchard, membre du GT CLEMI académique, formatrice EMI, académie de Besançon, professeure documentaliste, M. Jean-François Lahorgue, formateur CLEMI, académie de Montpellier, enseignant, M^{me} Solenne Marion, déléguée départementale du CLEMI, formatrice CLEMI, académie de Montpellier, professeure de lettres modernes, M^{me} Juliette Rouleaux, déléguée départementale du CLEMI, académie de Montpellier, professeure de lettres modernes)
- Lycée Victor Duruy, classes supérieures (M^{me} Karine Descoings, professeure de lettres classiques, M^{me} Anne-Sophie de La Vaissière, professeure de philosophie, et M^{mes} les étudiantes et MM. les étudiants Kadiatou Barky, Dionis Beqiri, Gaynor Carry, Aliénor Conan, Clémence Clavan, Louis Cua, Maya Didouche, Lou Elmaleh, Sibyl Granger, Juliette Iribarne, Iris Laroudie, Gabriel Le Brun, Marguerite Monnier, Aglaé Schers, Albert Torsoli-Bertagnoli, Quinten Vallet, Lucien Van Overstraeten, Siriane Vincent)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Rose Bidaux, chercheuse, spécialiste du droit sur l'influence commerciale
- M. Tom Crelier, étudiant, membre du club de lecture du passe Culture

GROUPE AD HOC NATURE EN VILLE

- Présidents : le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant, et M. Philippe Grand (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, membre du collège Aménagement, Habitat et Mobilités)
- Secrétariat : Délégation générale à la langue française et aux langues de France ¹

MEMBRES DE DROIT

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTEBNICN-MATD-MT-MVL ⁶ (M. Patrick Février, administrateur général honoraire, chargé de mission au cabinet du secrétaire général)
- Un représentant de l'Académie française ²

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- M^{me} Cédissia About (responsable du pôle R&D Bâtiment Durable à la ville de Paris)
- M^{me} Brigitte Arnould (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, membre du collège Environnement et Développement durable)
- M^{me} Noëlle Dorion (professeure honoraire Institut Agro Rennes-Angers, membre de l'Académie d'agriculture de France)
- M^{me} Pascale Elbaz (enseignante-chercheuse à l'ISIT- Institut de management et de communication interculturels)
- M. Alain Lecomte (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, membre du bureau de France ville durable, membre du collège Aménagement, Habitat et Mobilités)
- M. Vincent Piveteau (MAASA ⁵ / Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER)
- M. Alain Weber (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, membre du collège Aménagement, Habitat et Mobilités)

Légende

1. Mission du développement et de l'enrichissement de la langue: M^{me} Julie Andreu, M^{me} Emmanuelle Bédécarrasburu, M. Valerio Emanuele, M^{me} Nathalie Lanckriet et M. Étienne Quillot
Adresse postale : 3, rue de Valois, 75001 Paris
2. Service du Dictionnaire: M^{me} Meritxell Argence, M^{me} Marie Pérouse et M^{me} Sophie Tonolo
3. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentation sous la coordination de M^{me} Julie Makri-Morel
4. Équipe universitaire désignée par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentée par M. Benjamin Fagard
5. MAASA = Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
6. MTEBNICN-MATD-MT-MVL = Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature – Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation – Ministère des Transports – Ministère de la Ville et du Logement
7. MEFSIEN-MPMECATPA-MACP = Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique – Ministère des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat – Ministère de l'Action et des Comptes publics
8. MEN-MESRE = Ministère de l'Éducation nationale – Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace
9. MC = Ministère de la Culture
10. MAAC = Ministère des Armées et des Anciens combattants
11. MJ = Ministère de la Justice
12. MEAE = Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
13. MTS-MSFAPH = Ministère du Travail et des Solidarités – Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
14. MI = Ministère de l'Intérieur
15. MSJVA = Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

† membre décédé en cours d'année

A.5 : Coordonnées des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

Premier Ministre
Commission d'enrichissement de la langue française

Délégation générale à la langue française et aux langues de France
3, rue de Valois
75001 Paris
Mél. : franceterme@culture.gouv.fr ou terminologie.dglff@culture.gouv.fr

Agriculture, Agro-alimentaire et Souveraineté alimentaire
haut fonctionnaire :
M. Jean-Louis GRENOUILLOUX

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
CGAAER
251, rue de Vaugirard
75732 Paris cedex 15
Mél. : jean-louis.grenouilloux@agriculture.gouv.fr

Armées et Anciens combattants
haute fonctionnaire :
M^{me} Camille FAURE

Ministère des Armées et des Anciens combattants
SGA
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623
75509 Paris cedex 15
Mél. : camille.faure@intradef.gouv.fr

Culture
haut fonctionnaire :
M. Bertrand-Pierre GALEY

Ministère de la Culture
Inspection générale des affaires culturelles
3, rue de Valois
75001 Paris
Mél. : bertrand-pierre.galey@culture.gouv.fr

Économie, Finances et Souveraineté industrielle, énergétique et numérique
Petites et moyennes entreprises, Commerce, Artisanat, Tourisme et Pouvoir d'achat
Action et Comptes publics
haut fonctionnaire :
M. Pierre JAILLARD

Secrétariat général des ministères économiques et financiers
67, rue Barbès
BP 80001
94201 Ivry-sur-Seine cedex
Mél. : pierre.jaillard@finances.gouv.fr

Éducation nationale
Enseignement supérieur, Recherche et Espace
haut fonctionnaire :
M. Pascal-Raphaël AMBROGI

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR)
110, rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP
Mél. : pascal-raphael.ambrogi@education.gouv.fr

Europe et Affaires étrangères
haut fonctionnaire :
M^{me} Sabine SCIORTINO

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Direction générale de la Mondialisation
Direction de la diplomatie culturelle, éducative, universitaire et scientifique
27, rue de la Convention
CS 91533
75372 Paris cedex 15
Mél. : sabine.sciortino@diplomatie.gouv.fr

<p>Intérieur <i>haut(e) fonctionnaire:</i> nomination en cours</p>	<p>Ministère de l'Intérieur Secrétariat général DMATES Place Beauvau 75800 Paris cedex 08</p>
<p>Justice <i>haute fonctionnaire:</i> M^{me} Carine CHEVRIER</p> <p><i>adjoite de la haute fonctionnaire:</i> M^{me} Claire-Agnès DREVET</p>	<p>Ministère de la Justice Secrétariat général Service de l'expertise et de la modernisation Département évaluation et projets de modernisation 13, place Vendôme 75001 Paris <i>Mél. :</i> Claire-Agnes.Drevet@justice.gouv.fr</p>
<p>Sports, Jeunesse et Vie associative <i>haut fonctionnaire:</i> M. Daniel ZIELINSKI</p>	<p>Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative Jeux de la francophonie 95, avenue de France 75650 Paris cedex 13 <i>Mél. :</i> daniel.zielinski@igesr.gouv.fr</p>
<p>Transition écologique, Biodiversité et Négociations internationales sur le climat et la nature</p> <p>Aménagement du territoire et Décentralisation</p> <p>Transports</p> <p>Ville et Logement <i>haut fonctionnaire:</i> M. Patrick FÉVRIER</p>	<p>Secrétariat général du ministère de la Transition écologique – Cabinet Bureau 32^e étage – 59 Nord Arche de la Défense 92055 Paris-La-Défense cedex <i>Mél. :</i> Patrick.Fevrier@developpement-durable.gouv.fr</p>
<p>Travail et Solidarités</p> <p>Santé, Familles, Autonomie et Personnes handicapées <i>haute fonctionnaire:</i> M^{me} Isabelle REYNIER</p>	<p>Ministère du Travail et des Solidarités – Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées Pièce 5343 14, avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP <i>Mél. :</i> isabelle.reynier@sg.social.gouv.fr</p>

A.6 : Coordonnées de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et de la Commission d'enrichissement de la langue française

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

M. Paul de SINETY
Délégué général à la langue française et aux langues de France
3, rue de Valois
75001 Paris
Tél. 33 (0)1 40 15 36 70
Mél. paul.de-sinety@culture.gouv.fr

Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française

Tél. 33 (0)1 40 15 36 01
Mél. franceterme@culture.gouv.fr
terminologie.dgflf@culture.gouv.fr (toute demande concernant les publications
et la diffusion)

Chef de la mission

M. Étienne QUILLOT
Mél. etienne.quillot@culture.gouv.fr

Secrétariat

M^{me} Corinne Bernadette BELLEJAMBE

Terminologues

M^{me} Julie ANDREU
M. Valerio EMANUELE
M^{me} Nathalie LANCKRIET

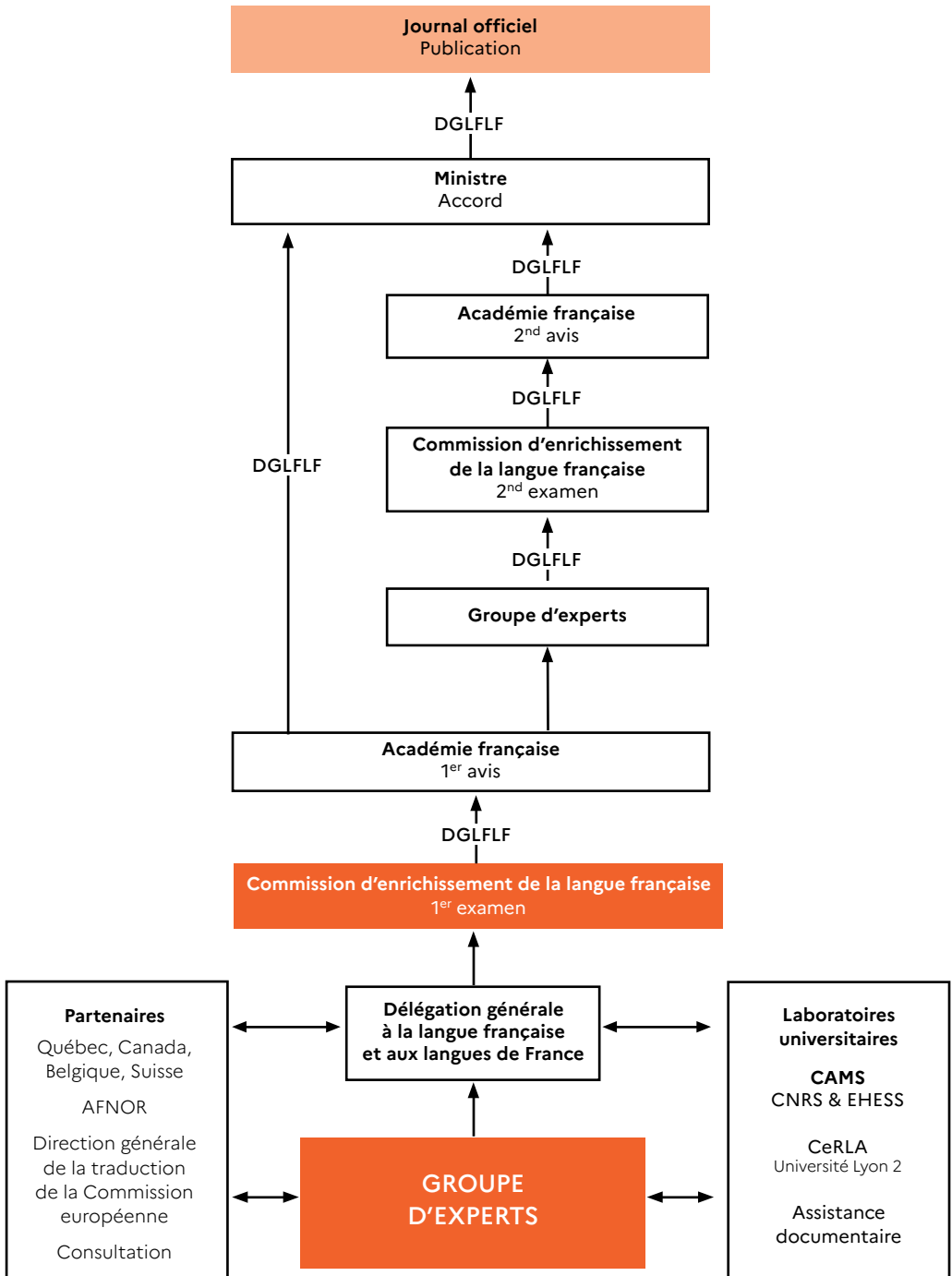
Chargée de mission pour la promotion de la terminologie officielle

M^{me} Emmanuelle BÉDÉCARRASBURU

Commission d'enrichissement de la langue française

M. Frédéric VITOUX
Président de la Commission d'enrichissement de la langue française
Délégation générale à la langue française et aux langues de France
3, rue de Valois
75001 Paris
Tél. 33 (0)1 40 15 36 01
Mél. franceterme@culture.gouv.fr

A.7: La procédure



CONSULTER LES PARTENAIRES

Les groupes d'experts enrichissent leur documentation en consultant les partenaires du dispositif : universitaires, francophones et organismes de normalisation.

Ils commandent une recherche documentaire aux **équipes universitaires** qui contribuent au dispositif. Le dossier documentaire apporte un éclairage indispensable au débat à chaque étape de la procédure d'élaboration d'un terme, au cours des réunions des groupes d'experts puis lors des séances de la Commission d'enrichissement.

Les équipes universitaires peuvent fournir les informations suivantes :

- des définitions extraites de dictionnaires de langue générale en français, voire en anglais, lorsque les termes scientifiques et techniques y sont déjà attestés.
- des définitions ou des contextes définitoires (encyclopédies, glossaires scientifiques, bases de données terminologiques, extraits de revues ou de sites scientifiques et techniques...) en français, et en anglais lorsque les informations font défaut en français.
- des chiffrages d'occurrences datés pour les termes français et les termes anglais. Il est essentiel de pouvoir comparer les résultats (par exemple : le synonyme proposé est 10 fois plus répandu que le terme principal, on ne rencontre pas le terme anglais dans les pages francophones, etc.).
- si le domaine s'y prête, des schémas ou des illustrations.
- le cas échéant, des attestations qui peuvent être utiles lorsque l'on ne dispose pas de définitions ou de contextes explicatifs, ou lorsque la catégorie grammaticale du terme est difficile à déterminer...
- un résumé explicatif mettant l'accent sur les éléments d'information les plus utiles.

Les groupes d'experts consultent les **organismes de politique linguistique des pays francophones** (Bureau de la traduction au Canada, Communauté française en Belgique, OQLF au Québec...), et le département linguistique de langue française de la Direction générale de la Traduction à la Commission européenne. Les groupes posent des questions précises sur des termes en s'adressant directement aux correspondants et interlocuteurs dans ces organismes.

Ils s'adressent aux représentants des **organismes de normalisation** partenaires – l'AFNOR principalement – de manière à repérer les termes déjà définis dans des normes ou faisant l'objet de travaux de normalisation car il importe d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre le dispositif et les organismes de normalisation.



Les groupes d'experts adressent directement leurs demandes d'information aux correspondants francophones, à leurs correspondants de l'AFNOR et des équipes universitaires lors des réunions auxquelles ils participent ou par courriel (en rédigeant un message collectif pour gagner du temps) :

- en indiquant le délai de réponse souhaité,
- en regroupant les demandes autant que faire se peut,
- en précisant, en l'absence de définition, suffisamment le contexte pour faciliter les recherches.



Voir dans le document *Coordonnées des responsables* le nom des correspondants de chaque groupe d'experts.

SE CONCERTE ENTRE GROUPES D'EXPERTS

Lorsqu'un terme relevant de plusieurs domaines de compétence concerne d'autres groupes d'experts du dispositif d'enrichissement, un groupe peut :

- inviter à l'une des réunions des experts d'un autre groupe pour étudier conjointement la notion,
- décider de confier l'étude du terme à un autre groupe,
- demander à un autre groupe un avis sur une proposition qu'il envisage de transmettre à la Commission d'enrichissement,
- participer à un groupe ad hoc réuni à l'initiative du délégué général (voir page 7).

La Commission d'enrichissement, lorsqu'elle reçoit une liste proposée par un groupe d'experts, est également amenée à vérifier auprès d'autres groupes que certains termes et définitions, à la frontière de plusieurs domaines de compétence, satisfont pleinement l'ensemble des experts. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue de la DGLFLF soumet alors les propositions du groupe d'experts aux autres groupes concernés. Lorsqu'elle reçoit la réponse, la DGLFLF la communique au groupe d'experts concerné, en même temps que celle des autres instances consultées (le plus souvent dans le dossier de synthèse diffusé lors du 1^{er} examen de la liste par la Commission d'enrichissement).

QUELLES NOTIONS ÉTUDIER ET PUBLIER AU *JOURNAL OFFICIEL* ?

Le dispositif d'enrichissement **définit et nomme des réalités nouvelles**.

Il ne lui appartient pas de traiter les termes spécialisés en usage de longue date ou tous les termes étrangers rencontrés dans un milieu professionnel ou scientifique donné pour lesquels on peut trouver définition et traduction dans des bases ou des ouvrages spécialisés ou multilingues. Le but n'est pas de rédiger un dictionnaire donnant pour un mot tous les sens qu'il prend dans tous les domaines, ni de rédiger le glossaire exhaustif d'un domaine. De même, le vocabulaire de la langue générale n'est pas concerné.

Pour **déterminer si une notion mérite d'être étudiée**, les experts peuvent vérifier qu'elle répond à plusieurs critères :

- elle ne figure pas encore, ou très peu, dans les bases de données, dictionnaires, glossaires et autres inventaires de termes d'une langue de spécialité.
- elle est absente des dictionnaires de français courant – ou langue générale – en particulier le Petit Larousse, le Petit Robert et le Dictionnaire Hachette, ainsi que des dictionnaires de français de référence que sont le Dictionnaire de l'Académie française (9^e édition) et le Trésor de la langue française. Par exemple, « revenant, -e » pour l'anglais *returnee*.
- elle est présente dans certains de ces dictionnaires généraux ou inventaires de spécialité, mais l'article, trop succinct ou approximatif, peut induire en erreur et n'est pas satisfaisant pour les experts. La publication au *Journal officiel* a alors pour but d'établir, voire de rétablir la norme et de faire référence. Par exemple, « vitrocéramique ».
- elle est appelée à se répandre au-delà du petit cercle – service d'une entreprise ou d'une organisation, laboratoire de recherche ou universitaire, etc. – des spécialistes qui ont contribué à son émergence. Par exemple, « contrôleur naturel du VIH » pour *HIV controller*.
- elle est véhiculée par un terme d'origine étrangère qui ne dispose pas encore de désignation en français et qui demande à être défini en fonction de l'état de l'art. Et s'il ne s'agit pas d'un terme étranger, c'est un nom de marque, comme *iPad* ou *Segway* qui ont conduit à forger « tablette » et « gyropode ».
- elle a déjà une désignation en français, mais les spécialistes considèrent qu'elle n'est pas satisfaisante en raison de son absence de transparence (par exemple « guidage génétique » recommandé de préférence à *forçage génétique*) et de sa formation qui n'est pas conforme au système morphologique et syntaxique du français (par exemple, « oxybiodegradable » plutôt qu'*oxobiodegradable*).



Les groupes d'experts peuvent proposer des termes qui figurent déjà dans des normes techniques (AFNOR, ISO...). En revanche, la CELF estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des désignations et des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents.



La CELF s'interdit de publier certaines notions trop règlementaires, juridiques ou administratives, qui sont manifestement en dehors de son domaine de compétence, puisque la définition de ces notions évolue au gré des modifications apportées par les autorités de régulation d'un secteur – par exemple le nucléaire ou la pharmacie –, les administrations ou le législateur.

Il reste toutefois souhaitable de trouver des équivalents français pour traduire certaines notions nouvelles, issues de droits étrangers ou provenant de directives européennes (la CELF a ainsi publié les termes « action de groupe » pour *class action*, « recueil légal » pour *kafala* ou « rapport sur les conditions d'exposition » pour *facility report*).

RÉPONDRE À UNE QUESTION DE TRADUCTION PAR UNE RECOMMANDATION D'USAGE

Occasionnellement, la Commission d'enrichissement publie une recommandation à caractère général lorsqu'un même terme étranger a tendance à se répandre dans différents domaines alors qu'il **existe déjà un ou plusieurs termes français parfaitement explicites permettant d'exprimer toutes les nuances nécessaires** dans des contextes précis. Plutôt que de retenir une formulation unique, peu intelligible, il est recommandé d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

Les projets de recommandation d'usage proposés par les groupes d'experts sont d'abord examinés par le groupe de travail de la Commission d'enrichissement (voir page 7).

Recommandation sur les équivalents français à donner au mot *flyer*

(*Journal officiel* du 3 février 2011)

La vogue du mot anglais *flyer* pour désigner ce qui est littéralement une « feuille volante » est un exemple parmi d'autres d'une méconnaissance des possibilités de la langue française. Il est employé à seule fin de donner un air de nouveauté à une technique publicitaire des plus anciennes. En effet, distribuée de la main à la main à l'entrée des théâtres ou des magasins, glissée dans les boîtes aux lettres ou posée en pile sur un comptoir, une simple feuille de papier reste, à l'ère de l'internet et de la téléphonie mobile, un moyen simple et efficace pour diffuser une information et appeler l'attention du public.

Ainsi, une annonce peut avoir des supports divers, désignés par des mots différents, du plus général - **feuille**, **feuille**, **imprimé** - au plus précis : **dépliant**, **papillon** ou **brochure**, si l'on s'en tient à la forme du document, **coupon**, **prospectus**, **tract**, **invitation** ou **programme**, si l'on s'attache à son contenu, qu'il soit commercial, politique ou culturel.

Le lexique offrant une large gamme de mots évocateurs, la Commission générale recommande de ne pas s'en tenir à un mot unique et de puiser sans réserve dans les ressources de la langue française.



Voir dans *FranceTerme* les recommandations d'usage publiées au *Journal officiel* sur les équivalents français des mots *beach*, *coach*, *e-*, *euro*, *fake news*, *flyer*, *gender*, *learning centre*, *live*, *low cost*, *podcasting*, *s'miles*, *street*, *travel retail...* ou d'autres recommandations publiées par la DGLFLF sur des expressions équivalentes des mots *fooding* ou *pitch* ou du terme « nègre (littéraire) ».

C.1 : Calendrier général au 31 décembre 2025

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF 2 nd examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
AGRICULTURE														
10 ^e liste	14/04/20	22/04/20	28/10/20	02/11/20	05/01/21	14/01/21	10/03/21	15/03/21	19/03/21	12/04/21	—	19/05/21	27/05/21	(24/06/21)
11 ^e liste	21/02/23	03/03/23	19/04/23	25/04/23	09/05/23	28/05/23	28/06/23	04/07/23	06/07/23	12/07/23	—	01/09/23	12/09/23	(05/10/23)
12 ^e liste	26/06/24	28/05/24	18/09/24	24/09/24	06/11/24	13/11/24	03/12/24	18/12/24	16/01/25	04/02/25	—	12/03/25	21/03/25	(24/04/25)
AMENAGEMENT, HABITAT ET MOBILITES														
16 ^e liste	14/02/20	26/02/20	18/11/20	24/11/20	08/02/21	11/02/21	07/04/21	12/04/21	15/04/21	26/04/21	—	31/05/21	08/06/21	(08/07/21)
17 ^e liste	11/06/20 ■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17 ^e liste	22/10/21	04/11/21	15/12/21	21/12/21	01/02/22	08/02/22	09/03/22	13/04/22	28/04/22	30/05/22	—	05/07/22	14/07/22	(01/09/22)
18 ^e liste	29/09/22	29/09/22	26/10/22	08/11/22	10/01/23	16/01/23	25/01/23	15/02/23	07/03/23	17/03/23	—	17/04/23	22/04/23	(17/05/23)
19 ^e liste	06/10/23	11/10/23	15/11/23	23/11/23	14/02/24	19/02/24	05/03/24	27/03/24	12/04/24	02/05/24	—	14/06/24	25/06/24	(22/08/24)
20 ^e liste	06/10/23	11/10/23	15/11/23	23/11/23	02/02/24	05/03/24	05/03/24	27/03/24	12/04/24	02/05/24	—	21/06/24	29/06/24	(22/08/24)
21 ^e liste	27/06/24 01/10/24 ■	12/07/24	23/10/24	28/10/24	19/12/24	13/01/25	05/02/25	19/03/25	27/03/25	11/03/25	07/04/25	29/04/25	07/05/25	(05/06/25)
22 ^e liste	02/10/24	17/10/24	11/12/24	18/12/24	03/03/25	18/03/25	04/04/25	14/05/25	12/06/25	23/06/25	—	06/08/25	24/08/25	(25/09/25)
23 ^e liste	05/11/25	07/11/25	10/12/25	19/12/25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
AUTOMOBILE														
14 ^e liste	27/04/21	19/05/21	30/06/21	05/07/21	14/10/21	20/10/21	04/01/22	19/01/22	03/02/22	11/02/22	—	16/03/22	30/03/22	(21/04/22)
15 ^e liste	02/07/24	23/08/23	18/09/24	24/09/24	29/11/24	17/12/24	30/01/25	19/02/25	27/02/25	11/03/25	—	23/04/25	30/04/25	(29/05/25)
BIOLOGIE														
12 ^e liste	24/01/20	05/02/20	17/06/20	25/06/20	03/07/20	17/07/20	17/09/20	18/11/20	01/12/20	15/12/20	—	13/01/21	04/02/21	(04/03/21)
13 ^e liste	11/06/21	13/07/21	22/09/21	27/09/21	19/11/21	06/12/21	21/12/21	19/01/22	09/02/22	18/02/22	—	31/03/22	09/04/22	(05/05/22)
14 ^e liste	05/04/22	11/04/22	01/06/22	13/06/22	13/07/22	05/08/22	15/09/22	05/10/22	24/10/22	09/11/22	—	23/12/22	05/01/23	(09/02/23)
15 ^e liste	06/12/22	06/12/22	18/01/23	24/01/23	07/03/23	09/03/23	14/03/23	10/05/23	25/05/23	08/06/23	—	19/07/23	27/07/23	(14/09/23)
16 ^e liste	24/11/23	—	06/12/23	11/12/23	12/04/24	18/04/24	20/04/24	15/05/24	06/06/24	20/06/24	—	24/07/24	03/08/24	(05/09/24)
17 ^e liste	09/12/24	12/12/24	29/01/25	04/02/25	03/04/25	15/04/25	17/04/25	04/06/25	04/07/25	24/07/25	—	19/09/25	26/09/25	(16/10/25)
18 ^e liste	30/10/25	29/10/25	19/11/25	25/11/25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CHIMIE ET MATERIAUX														
9 ^e liste, Mécanique quantique	29/04/21	13/07/21	22/09/21	27/09/21	26/10/21	16/11/21	01/12/21	19/01/22	03/02/22	11/02/22	10/03/22	22/03/22	31/03/22	(28/04/22)
10 ^e liste, Chimie et matériaux	07/02/23	13/02/23	15/03/23	27/03/23	03/05/23	12/05/23	29/05/23	28/06/23	04/07/23	20/07/23	—	08/09/23	19/09/23	(12/10/23)
11 ^e liste, Chimie	06/06/24	30/05/23	03/07/24	10/07/24	18/10/24	22/10/24	04/11/24	20/11/24	12/12/24	18/12/24	—	14/02/25	22/02/25	(20/03/25)

→ 1^{er} transmission ■ rectificatif

Ligne colorée = Liste publiée

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF 2 nd examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
CULTURE ET MÉDIAS															
12 ^e liste	20/10/20	12/11/20	20/01/21	25/01/21	25/02/21	08/03/21	26/03/21	05/05/21	10/05/21	21/05/21	31/05/21	01/07/21	09/07/21	09/07/21	02/09/21
13 ^e liste	19/10/21	01/10/21	17/11/21	24/11/21	18/01/22	24/01/22	06/02/22	16/03/22	25/03/22	04/04/22	08/04/22	19/05/22	29/05/22	29/05/22	23/06/22
14 ^e liste	29/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	06/10/22	17/10/22	24/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	18/01/23	25/01/23	25/01/23	16/02/23
15 ^e liste	13/02/23	14/02/23	15/03/23	27/03/23	25/04/23	27/04/23	10/05/23	07/06/23	13/03/23	22/06/23	04/07/23	14/07/23	31/08/23	31/08/23	28/09/23
16 ^e liste	06/09/23	04/08/23	20/09/23	09/10/23	06/11/23	07/11/23	09/11/23	06/12/23	11/12/23	20/12/23	05/01/24	05/02/24	14/02/24	14/02/24	07/03/24
17 ^e liste	03/05/24	07/05/24	03/07/24	10/07/24	16/10/24	24/10/24	29/10/24	20/11/24	27/11/24	12/12/24	18/12/24	05/02/25	13/02/25	13/02/25	13/03/25
18 ^e liste	02/10/25	14/11/25	29/10/25	07/11/25	16/12/25										
DROIT ET JUSTICE															
6 ^e liste	17/02/21	18/02/21	07/04/21	12/04/21	26/05/21	31/05/21	17/06/21	30/06/21	05/07/21	08/07/21	20/07/21	06/09/21	14/09/21	14/09/21	07/10/21
7 ^e liste	28/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	17/10/22	19/10/22	30/11/22	14/12/22	21/12/22	10/01/23	20/01/23	20/02/23	24/02/23	24/02/23	23/03/23
8 ^e liste	22/09/23	25/09/23	25/10/23	27/10/23	22/12/23	08/01/24	26/01/24	28/02/24	08/03/24	21/03/24	29/03/24	03/05/24	15/05/24	15/05/24	06/06/24
9 ^e liste	14/01/25	21/03/25	14/05/25	21/05/25	04/07/25	24/07/25	09/09/25	24/09/25	03/10/25	14/10/25	30/10/25	03/12/25	19/12/25	19/12/25	
ÉCONOMIE ET FINANCES															
27 ^e liste	19/07/19	09/09/19	13/11/19	28/01/20	07/07/20	17/07/20	18/09/20	28/10/20	02/11/20	10/11/20	19/11/20	30/12/20	15/01/21	15/01/21	28/02/21
28 ^e liste	30/09/19	06/11/19	22/01/20	28/01/20	09/03/20	12/03/20	08/07/20				30/11/20	06/01/21	21/01/21	21/01/21	28/02/21
	17/10/19														
29 ^e liste	29/03/21	26/04/21	02/06/21	07/06/21	09/07/21	09/08/21	05/10/21	20/10/21	27/10/21	18/11/21	13/12/21	12/01/22	22/01/22	22/01/22	17/02/22
30 ^e liste	06/05/21	05/08/21	20/10/21	27/10/21	30/11/21	06/12/21	11/03/22	11/05/22	20/05/22	02/06/22	21/06/22	11/08/22	30/08/22	30/08/22	22/09/22
31 ^e liste	01/08/22	27/09/22	23/11/22	30/11/22	21/02/23	28/02/23	27/03/23	19/04/23	25/04/23	04/05/23	15/05/23	23/06/23	01/07/23	01/07/23	24/08/23
32 ^e liste	30/10/23	23/08/23	15/11/23	23/11/23	26/02/24	05/03/24	02/04/24	17/04/24	30/04/24	02/05/24	30/05/24	05/07/24	16/07/24	16/07/24	22/08/24
33 ^e liste	18/03/24	19/03/24	17/04/24	30/04/24	17/05/24	05/06/24	04/06/24	12/06/24	17/06/24	25/06/24	01/07/24	07/08/24	17/08/24	17/08/24	19/09/24
34 ^e liste	18/02/25	21/02/25	16/04/25	23/04/25	20/06/25	25/07/25	13/10/25	29/10/25	07/11/25	25/11/25	12/12/25				
ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR															
8 ^e liste	01/07/20	08/06/20	07/10/20	13/10/20	17/11/20	17/11/20	20/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	15/02/21	16/03/21	16/03/21	15/04/21
9 ^e liste	10/11/21	30/11/21	19/01/22	25/01/22	11/02/22	15/02/22	22/02/22	16/03/22	25/03/22	04/04/22	08/04/22	10/05/22	24/05/22	24/05/22	02/06/22
	17/12/21														
10 ^e liste	22/04/22	15/04/22	29/06/22	06/07/22	17/10/22	19/10/22	21/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	03/02/23	08/02/23	08/02/23	02/03/23
	20/05/22														
11 ^e liste	21/02/23	06/03/23	19/04/23	25/04/23	01/06/23	13/06/23	30/06/23	20/09/23	29/09/23	17/10/23	27/10/23	01/12/23	12/12/23	12/12/23	18/01/24

■ rectificatif

→ 1^{er} transmission

Ligne colorée = Liste publiée

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF 2 nd examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
12 ^e liste	12/02/24	21/03/24	15/05/24	22/05/24	14/06/24	25/06/24	28/06/24	18/09/24	24/09/24	26/09/24	15/10/24	—	14/11/24	21/11/24	(12/12/24)
13 ^e liste	07/02/25	10/03/25	14/05/25	21/05/25	04/07/25	24/07/25	19/09/25	24/09/25	03/10/25	14/10/25	30/10/25	—	02/12/25	11/12/25	—
ÉNERGIE NUCLÉAIRE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17 ^e liste	08/01/21	—	10/02/21	17/02/21	04/05/21	10/05/21	26/05/21	30/06/21	05/07/21	08/07/21	20/07/21	—	30/08/21	05/09/21	(30/09/21)
18 ^e liste	22/12/21	12/01/22	16/03/22	25/03/22	09/05/22	24/05/22	29/06/22 16/09/22 ■	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	—	25/01/23	02/02/23	(23/02/23)
19 ^e liste	02/12/22	04/01/23	15/02/23	21/02/23	04/04/23	28/04/23	09/06/23	28/06/23	04/07/23	06/07/23	12/07/23	—	15/09/23	26/09/23	(19/10/23)
20 ^e liste	15/12/23	05/01/24	28/02/24	08/03/24	19/04/24	23/04/24	08/06/24	03/07/24	09/07/24	12/07/24	24/07/24	—	17/09/24	26/09/24	(10/10/24)
21 ^e liste	02/12/24	04/12/24	29/01/25	04/02/25	10/04/25	24/04/25	02/05/25 12/05/25 ■	04/06/25	06/06/25	04/07/25	07/08/25	—	03/10/25	14/10/25	(06/11/25)
22 ^e liste	18/12/25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ÉNERGIES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10 ^e liste	03/03/21	17/02/21	07/04/21	12/04/21	22/06/21	28/06/21	02/07/21	22/09/21	27/09/21	01/10/21	12/10/21	12/11/21	15/11/21	26/11/21	(23/12/21)
11 ^e liste	19/04/22	27/04/22	01/06/22	13/06/22	13/07/22	05/08/22	25/09/22	26/10/22	08/11/22	17/11/22	28/11/22	—	06/01/23	14/01/23	(09/02/23)
12 ^e liste	27/05/23	12/05/23	28/06/23	04/07/23	12/07/23	26/07/23	26/09/23	25/10/23	27/10/23	09/11/23	16/11/23 27/11/23	—	08/01/24	19/01/24	(15/02/24)
13 ^e liste	23/09/24	11/07/24	23/10/24	28/10/24	19/12/24	13/01/25	28/01/25	19/03/25	27/03/25	03/04/25	22/04/25	—	28/05/25	06/06/25	(10/07/25)
14 ^e liste	09/12/25	18/12/25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15 ^e liste	27/01/20	04/03/20	18/11/20	24/11/20	04/02/21	08/02/21	17/03/21	05/05/21	10/05/21	21/05/21	31/05/21	—	05/07/21	16/07/21	(02/09/21)
16 ^e liste	25/09/21	28/10/21	15/12/21	21/12/21	22/03/22	28/03/22	10/04/22	11/05/22	20/05/22	02/06/22	21/06/22	—	21/07/22	04/08/22	(01/09/22)
17 ^e liste	15/05/22 07/10/22 ■	27/07/22	26/10/22	08/11/22	17/01/23	26/01/23	17/02/23	15/03/23	27/03/23	04/04/23	17/04/23	09/05/23	22/05/23	28/05/23	(22/06/23)
18 ^e liste	13/05/23 15/07/23 ■	04/08/23	25/10/23	27/10/23	14/12/23	22/12/23	16/01/24	28/02/24	08/03/24	21/03/24	29/03/24	—	29/04/24	05/05/24	(06/06/24)
19 ^e liste	16/01/24	15/02/24	15/05/24	22/05/24	09/07/24	23/07/24	28/09/24	23/10/24	28/10/24	21/11/24	10/12/24	—	13/01/25	19/01/25	(13/02/25)
20 ^e liste	11/01/25	24/01/25	19/03/25 16/04/25	23/04/25	21/05/25	03/06/25	09/06/25	02/07/25	08/07/25	11/07/25	25/07/25	12/09/25	26/09/25	03/10/25	(30/10/25)
21 ^e liste	30/09/25	24/10/25	10/12/25	19/12/25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
INFORMATIQUE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15 ^e liste	29/06/20	04/08/20	07/10/20	13/10/20	06/11/20	10/11/20	23/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	—	24/02/21	09/03/21	(08/04/21)
16 ^e liste	24/06/21	25/08/21	20/10/21	27/10/21	14/12/21	10/01/22	28/01/22 02/12/22	16/02/22 18/01/23	25/02/22 24/01/23	10/03/22 06/02/23	18/03/22 17/02/23	—	21/04/22 17/03/23	30/04/22 24/03/23	(26/05/22) (20/04/23)

■ rectificatif

Ligne colorée = Liste publiée

→ 1^{er} transmission

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF 2 nd examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
17 ^e liste	20/12/23	05/01/24	27/03/24	29/03/24	21/05/24	24/05/24	12/06/24	17/06/24	25/06/24	05/07/24	17/07/24	29/08/24	06/09/24	(26/09/24)
18 ^e liste	21/01/25 18/02/25 ■	03/02/25	16/04/25	23/04/25	25/06/25	25/07/25	29/10/25	07/11/25	25/11/25	11/12/25				
RELATIONS INTERNATIONALES														
11 ^e liste	01/10/21	04/10/21	17/11/21	24/11/21	26/01/22	08/02/22	13/04/22	21/04/22	28/04/22	13/05/22	27/06/22	21/06/22	01/07/22	(21/07/22)
12 ^e liste	10/03/23	11/05/23	07/06/23	13/06/23	12/07/23	26/07/23	25/10/23	27/10/23	09/11/23	16/11/23	31/11/23	15/12/23	21/12/23	(18/01/24)
SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES														
9 ^e liste	12/10/21	09/11/21	15/12/21	21/12/21	01/03/22	03/03/22	11/04/22	20/05/22	02/06/22	21/06/22	—	27/07/22	07/08/22	(01/09/22)
10 ^e liste	23/11/22	25/11/22	18/01/23	24/01/23	28/03/23	12/04/23	07/06/23	13/06/23	22/06/23	04/07/23	21/07/23	10/08/23	18/08/23	(14/09/23)
11 ^e liste	18/09/23	04/10/23	15/11/23	23/11/23	16/01/24	22/01/24	27/03/24	29/03/24	12/04/24	30/04/24	—	07/06/24	19/06/24	(04/07/24)
12 ^e liste	02/08/24 20/09/24 ■	27/09/24	11/12/24	18/12/24	04/02/25	14/02/25	16/04/25	23/04/25	15/05/25	03/06/25	31/07/25	11/07/25	18/07/25	(28/08/25)
SPATIOLOGIE														
12 ^e liste	01/02/22	01/03/22	13/04/22	21/04/22	14/06/22	04/07/22	04/10/22	08/11/22	17/11/22	28/11/22	—	03/01/23	10/01/23	(09/02/23)
13 ^e liste	27/01/24	09/01/24	17/04/24 15/05/24	22/05/24	25/06/24	10/07/24	20/11/24	27/11/24	12/12/24	18/12/24	—	21/01/25	26/01/25	(27/02/25)
SPORT														
13 ^e liste	05/04/22	12/04/22	01/06/22	13/06/22	11/07/22	21/07/22	12/09/22	13/10/22	24/10/22	31/10/22	—	05/12/22	15/12/22	(05/01/23)
14 ^e liste	07/04/22	12/04/22	01/06/22	13/06/22	11/07/22	21/07/22	12/09/22	13/10/22	24/10/22	31/10/22	—	02/12/22	11/12/22	(05/01/23)
15 ^e liste	23/11/22	23/11/22	14/12/22	21/12/22	06/02/23	09/02/23	10/02/23	27/03/23	04/04/23	14/04/23	—	16/05/23	25/05/23	(22/06/23)
16 ^e liste	17/02/23	03/04/23	10/05/23	16/05/23	12/07/23	26/07/23	08/09/23	20/09/23	17/10/23	27/10/23	—	27/11/23	05/12/23	(04/01/24)
17 ^e liste	09/03/23	05/04/23	10/05/23	16/05/23	12/07/23	26/07/23	08/09/23	20/09/23	17/10/23	27/10/23	—	11/12/23	16/12/23	(18/01/24)
18 ^e liste	26/05/23	30/05/23	28/06/23	04/07/23	10/07/23	—	—	—	—	24/07/23	13/09/23	25/08/23	05/09/23	(28/09/23)
19 ^e liste	17/05/24	17/05/24	12/06/24	17/06/24	09/07/24	23/07/24	18/09/24	24/09/24	26/09/24	15/10/24	—	08/02/24	14/02/24	(07/03/24)
20 ^e liste	14/10/24	15/10/24	11/12/24	19/12/24	28/01/25	28/01/25	17/02/25	24/02/25	27/02/25	11/03/25	22/04/25	14/04/25	18/04/25	(15/05/25)
21 ^e liste	08/12/24	05/12/24	29/01/25	04/02/25	19/03/25	10/04/25	04/06/25	06/06/25	04/07/25	24/07/25	06/08/25	05/09/25	16/09/25	(16/10/25)
22 ^e liste	09/07/25	22/07/25	24/09/25	03/10/25	04/11/25	20/11/25	19/11/25	25/11/25	16/12/25	—	—	—	—	—
23 ^e liste	22/11/25	20/11/25	10/12/25	19/12/25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TÉLÉCOMMUNICATIONS														
11 ^e liste	03/02/21	06/12/21	10/03/21	15/03/21	23/04/21	26/04/21	27/04/21	07/06/21	18/06/21	23/06/21	—	22/07/21	30/07/21	(16/09/21)

■ rectificatif

Ligne colorée = Liste publiée

→ 1^{er} transmission

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	CELF → Collège	Collège → CELF	CELF 2 nd examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
12 ^e liste	29/09/21	15/10/21	17/11/21	14/12/21	21/12/21	17/12/21	19/01/22	25/01/22	03/02/22	11/02/22	15/03/22	11/03/22	19/03/22	(21/04/22)
13 ^e liste	21/02/23	14/03/23	19/04/23	08/06/23	13/06/23	26/06/23	20/09/23	29/09/23	17/10/23	27/10/23	—	15/12/23	20/12/23	(18/01/24)
14 ^e liste	21/01/25	03/02/25	16/04/25	25/06/25	25/07/25	26/09/25	29/10/25	07/11/25	25/11/25	11/12/25	—	—	—	—
GROUPES AD HOC	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste de l'hydrogène	13/03/20 07/06/20 ■	14/01/20	01/07/20	05/10/20	09/10/20	29/10/20	18/11/20	24/11/20	01/12/20	15/12/20	—	21/01/21	30/01/21	(25/02/21)
1 ^{re} liste du quantique	09/11/21 22/03/22 ■	04/01/22	16/02/22	07/06/22	10/06/22	26/07/22	05/10/22	13/10/22	24/10/22	03/11/22	—	07/12/22	20/12/22	(12/01/23)
1 ^{re} liste de la santé et de l'environnement	17/03/22	—	11/05/22	14/06/22	27/06/22	29/07/22	05/10/22	13/10/22	24/10/22	28/10/22	21/11/22	09/12/22	24/12/22	(19/01/23)
1 ^{re} liste des batteries	17/05/24	25/04/24	12/06/24	09/07/24	12/07/24	04/09/24	18/09/24	24/09/24	03/10/24	15/10/24	—	25/11/24	12/12/24	(09/01/25)
1 ^{re} liste de la nature en ville	16/06/25	07/05/25	02/07/25	18/07/25	10/10/25	28/10/25	19/11/25	25/11/25	16/12/25	—	—	—	—	—
RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
webinar	10/07/20	—	07/10/20	06/11/20	10/11/20	20/11/20	16/12/20	18/12/20	14/01/21	25/01/21	—	03/03/21	09/03/21	(08/04/21)
graduate school	28/04/21	—	02/06/21	18/06/06	—	—	—	—	—	22/06/21	—	12/08/21	28/08/21	(16/09/21)
approbation dictionnaires	29/06/21	—	30/06/21	01/07/21	—	—	—	—	—	—	—	02/07/21	04/07/21	(29/07/21)
fashion	29/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	17/10/22	24/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	—	18/01/23	25/01/23	(16/02/23)
tote bag	29/04/22	10/05/22	29/06/22	06/07/22	17/10/22	24/10/22	23/11/22	30/11/22	08/12/22	15/12/22	—	18/01/23	25/01/23	(16/02/23)
NIMBY et NIABY	17/02/23	—	15/03/23	04/04/23	—	—	—	—	—	18/04/23	09/05/23	17/05/23	01/06/23	(29/06/23)
accountability	10/03/23	11/05/23	07/06/23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
street [sport]	24/11/23	—	06/12/23	11/01/24	—	—	—	—	—	19/01/24	—	19/02/24	23/02/24	(21/03/24)
mix	12/02/24	21/03/24	15/05/24	14/06/24	25/06/24	—	—	—	—	04/07/24	30/07/24	10/09/24	19/09/24	(10/10/24)
ranking	12/02/24	21/03/24	15/05/24	14/06/24	25/06/24	—	—	—	—	04/07/24	30/07/24	10/09/24	19/09/24	(10/10/24)
core	03/05/24	07/05/24	03/07/24	16/10/24	18/10/24	—	—	—	—	19/12/24	—	05/02/25	13/02/25	(13/03/25)
bootcamp	07/02/25	10/03/25	14/05/25	04/07/25	21/07/25	22/09/25	24/09/25	03/10/25	14/10/25	30/10/25	—	02/12/25	11/12/25	—
key lab	11/04/25	—	14/05/25	04/07/25	21/07/25	22/09/25	24/09/25	03/10/25	14/10/25	30/10/25	—	02/12/25	11/12/25	—
PROCEDURE ACCELEREE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
mpox	04/02/25	04/02/25	16/04/25	16/05/25	21/05/25	13/06/25	02/07/25	08/07/25	11/07/25	30/07/25	25/08/25	10/11/25	15/11/25	(11/12/25)
PFAS	10/04/25	23/04/25	04/06/25	06/06/25	25/07/25	13/10/25	29/10/25	07/11/25	25/11/25	11/12/25	—	—	—	—
ultra fast fashion	06/05/25	07/05/25	04/06/25	06/06/25	—	—	—	—	—	11/07/25	22/09/25	25/08/25	04/09/25	(16/10/25)

→ 1^{re} transmission

Ligne colorée = liste publiée

■ rectificatif

C.2 : Calendrier des réunions en 2025

Collège	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet-août	septembre	octobre	novembre	décembre
Agriculture	27 à 14h °	4 à 14h30 °°	24 à 14h °			10 à 14h °	29 à 14h °	9 à 14h30 °°			1 ^{er} à 14h °
Aménagement, Habitat et Mobilités				1 ^{er} à 14h30 °°		10 à 14h30 °° 26 à 11h °		11 à 10h ° 25 à 14h30 °	23 à 9h °	4 à 14h30 °°	4 à 9h °
Automobile	28 à 14h30				14 à 14h30	24 à 14h					18 à 15h
Biologie	16 à 14h °		4 à 14h °	15 à 14h °		6 à 14h °		5 à 14h °	28 à 14h °		18 à 14h °
Chimie et Matériaux	17 à 9h30 °°°			4 à 9h30 °°°	5 à 15h °°	20 à 9h30 °°°		24 à 15h °°	10 à 9h30 °°°	7 à 10h30 °°	17 à 10h30 °°
Culture et Médias	14 à 16h °°		7 à 15h °°			26 à 15h °°					
Défense						17 à 14h30 °°		16 à 14h30 °°			9 à 14h30 °°
Droit et Justice	14 à 14h30 °° 28 à 14h30 °°										
Économie et Finances						17 à 14h30 °°			13 à 14h30 °°		16 à 14h30 °°
Éducation et Enseignement supérieur	17 à 10h	7 à 10h	21 à 10h	11 à 10h	16 à 10h	6 à 10h		19 à 10h	17 à 10h	21 à 10h	19 à 9h30
Énergie nucléaire						20 à 9h30					1 ^{er} à 13h30 11 à 10h*
Énergies						23 à 9h30 °°		16 à 14h30 °°			25 à 14h30 °°
Environnement et Développement durable	9 à 14h15 °		6 à 14h30 °°		15 à 14h15 °	15 à 14h15 °	3 à 14h15 °	25 à 14h15 °		6 à 14h30 °°	6 à 14h30 °°
Informatique + Télécommunications			17 à 14h30 °°		22 à 14h30 °°			15 à 14h30 °°		27 à 14h30 °°	27 à 14h30 °°
Relations internationales	14 à 14h30 °°		10 à 14h30 °°		13 à 15h °°			23 à 14h30 °°		18 à 14h30 °°	18 à 14h30 °°
Santé et Affaires sociales	9 à 14h30 °° 27 à 14h30 °°		13 à 14h30 °°	10 à 14h30 °°		12 à 14h30 °°		11 à 14h30 °°		20 à 14h30 °°	20 à 14h30 °°
Spatiologie	23 à 9h30 °°		20 à 9h30 °°			28 à 9h30 °°		18 à 9h30 °°		20 à 9h30 °°	20 à 9h30 °°
Sport	17 à 9h30 °° 24 à 16h °		17 à 9h30 °°	11 à 9h30 °° 28 à 14h °	23 à 9h30 °°	2 à 9h ° 16 à 14h °	7 à 9h30 °°	19 à 9h15 °° 29 à 9h30 °°	3 à 9h30 °°	7 à 14h30 °° 21 à 14h30 °°	7 à 14h30 °° 21 à 14h30 °°
Groupes ad hoc	22 à 14h30 °°		10 à 14h30 °° 25 à 14h30 °°	11 à 15h °° 14 à 9h30 °°		13 à 14h30 °° 27 à 14h30 °°			2 à 14h30 °°	14 à 10h °° 17 à 14h30 °°	8 à 14h30 °° 12 à 13h30 °°
Commission d'enrichissement	29 à 9h30 °°		19 à 9h30 °°	16 à 9h30 °°	14 à 9h30 °°	4 à 9h30 °°	2 à 9h30 °°	24 à 9h30 °°	29 à 9h30 °°	19 à 9h30 °°	10 à 9h30 °°
Groupes de travail	15 à 9h30 °°		5 à 9h30 °°	2 à 9h30 °° 30 à 9h30 °°	21 à 9h30 °°	18 à 9h30 °°		10 à 9h30 °°	15 à 9h30 °°	5 à 9h30 °° 26 à 9h30 °°	5 à 9h30 °° 26 à 9h30 °°
Coordination du dispositif d'enrichissement					22 à 10h30		1 à 9h30	8 à 14h30 °° 10 à 15h30 °° 17 à 15h30 °° 24 à 11h5h 25 à 11h5h	2 à 10h 8 à 10h30 °° 6 à 10h30 °° 20 à 15h30 °°	3 à 15h30 °° 6 à 10h30 °° 27 à 10h	11 à 16h
Promotion du DFLF			21 à 15h30 28 *	2-3 à 19h 10-11*		13 à 19h	3 à 9h30 *	18-19 * 26-29 *	13 * 20-21 *		
Terminologie des Jeux olympiques et paralympiques						19 à 10h °					15 à 11h °
Terminologie de la ville durable (DGLFLF-SIT)	14 à 16h30 °°		11 à 16h30 °°	28 à 15h °°		6 à 16h30			7 à 16h °° 21 à 16h	18 à 17h	9 à 17h
Comité de pilotage FranceTerme							9 à 11h °		6 à 15h30 28 à 16h30	18 à 15h30	15 à 14h30
Toponymie											
Normalisation (X03a / Tc37)			4 à 9h30 4 à 14h	11 à 14h	21 à 14h	12 à 14h 13 à 9h30					
Réseaux LIT / REALITER									23-24 *		

italique/ajourné en jaune : date ou horaire à confirmer

* réunion tenue sur une journée

** réunion en formation restreinte

■ réunion annulée

°° réunion en visioconférence

°° réunion hybride

C.3 : Liste des publications au *Journal officiel*

Vous retrouverez l'intégralité des listes et des recommandations publiées au *Journal officiel* en 2025, au format PDF, sur notre site en suivant le code 2D ou le lien ci-dessous, et dans Légifrance.

bit.ly/listesJO2025



Vocabulaire de l'environnement (JO du 19 janvier 2025),
de **comptabilité environnementale** à **sol artificiel végétalisable**

Vocabulaire de l'astronomie et de la spatologie (JO du 26 janvier 2025),
d'**arsenalisation de l'espace** à **vol spatial habité**

Vocabulaire de la culture (JO du 13 février 2025), de **blanchissement** à **rafale à variation**

Recommandation sur les équivalents français à donner
aux termes formés avec *core* (JO du 13 février 2025)

Vocabulaire de la chimie (JO du 22 février 2025), d'**amphiphile** à **vésicule unilamellaire**

Vocabulaire de l'agriculture (JO du 21 mars 2025),
d'**agroécologie** à **techniques de sélection génomique ciblée des plantes**

Vocabulaire du sport : judo (JO du 18 avril 2025), de **clé de bras** à **prolongation décisive**

Vocabulaire de l'automobile (JO du 30 avril 2025),
de **conversion électrique** à **voiturier automatique embarqué**

Vocabulaire de l'aviation (JO du 7 mai 2025), d'**ADAV** à **roulage électrique**

Vocabulaire des énergies (JO du 6 juin 2025),
de **carburant d'aviation durable** à **pénurie d'énergies renouvelables**

Vocabulaire de la santé et de la médecine (JO du 18 juillet 2025),
de **déboussolage** à **vaccin multivalent**

Vocabulaire de la logistique urbaine (JO du 24 août 2025),
de **centre de distribution urbaine** à **robot voiturier**

Vocabulaire de la mode (JO du 4 septembre 2025), **mode ultra-express**

Vocabulaire du sport : cyclisme (JO du 16 septembre 2025), de **bicross** à **vélo de gravier**

Vocabulaire de la biologie (JO du 26 septembre 2025),
d'**amplificateur** à **réécriture ribonucléique**

Vocabulaire de l'environnement (JO du 3 octobre 2025),
d'**algoculture** à **sobriété énergétique**

Vocabulaire du nucléaire (JO du 14 octobre 2025),
de **barrière géologique** à **transfert d'énergie entre faisceaux**

Vocabulaire de la santé et de la médecine (JO du 15 novembre 2025), **variole B**

Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (JO du 11 décembre 2025),
d'**abonnement solidaire** à **revue prédatrice**

Recommandation sur les équivalents français à donner au terme *bootcamp*
(JO du 11 décembre 2025)

Recommandation sur les équivalents français à donner au terme *key lab*
(JO du 11 décembre 2025)

Vocabulaire du droit (JO du 19 décembre 2025),
d'**accapareur, -euse de brevets** à **vidéo pédocriminelle en direct**

Le dispositif d'enrichissement de la langue française



Références 2018
L'enrichissement de la langue française (exclusivement disponible en ligne)



Rapport annuel 2024 de la Commission d'enrichissement de la langue française et son abrégé



Les vingt ans du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française



Guide des bonnes pratiques 2^e édition 2019

Le site *FranceTerme*



Mode d'emploi de *FranceTerme* (partie administration) (2018)

Florilège « 1972-2022 »



50 termes clés du dispositif d'enrichissement de la langue française (2023)

Une publication multilingue réalisée avec de nombreux partenaires de langue latine



Toutes ces publications sont téléchargeables dans cette rubrique de www.franceterme.culture.fr

Vous pouvez vous procurer les versions papier disponibles en écrivant à terminologie.dgfffc@culture.gouv.fr



Vocabulaires

Disponibles en version papier

Vocabulaire de l'éducation et de la recherche 2022



60 termes clés pour les négociations climatiques 2022



La Mode en français 2023



Les mots de l'information 60 termes clés 2023



100 termes clés utiles aux collectivités locales 2024

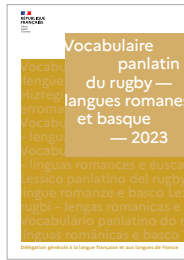


50 termes clés de l'intelligence artificielle 2025

Disponibles exclusivement en ligne



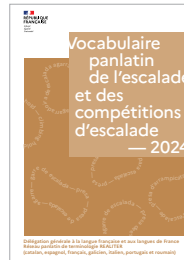
Vocabulaire du droit 2021



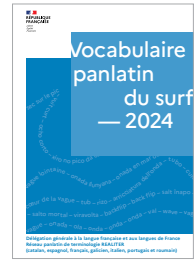
Vocabulaire panlatin du rugby – langues romanes et basque 2023



Des mets et des mots 2024



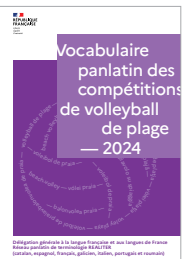
Vocabulaire panlatin de l'escalade et des compétitions d'escalade 2024



Vocabulaire panlatin du surf 2024



Vocabulaire panlatin des compétitions de trampoline 2024



Vocabulaire panlatin des compétitions de volleyball de plage 2024



Termes clés du jeu vidéo 2024



300 termes clés pour les négociations environnementales et climatiques 2025

Mais aussi : Défense (2005), Ingénierie nucléaire (2006), Équipement, transports et tourisme (2007), Audiovisuel et communication (2010), Sports (2011), Économie et finances (2012), Éducation et recherche (2013), Santé (2013), Droit (2014), Relations internationales (2014), Sciences et techniques spatiales (2014), Développement durable (2015), Pétrole et gaz (2015), Biologie (2017), Techniques de l'information et de la communication (2017), Vocabulaire francophone des affaires (2018), Quelques termes de l'information et de la désinformation (2020), Quelques termes de santé (2020), Santé et médecine (2020), Des mots et des autos (2021), 260 termes clés pour les négociations environnementales et climatiques (2023).

Dépliants

Disponibles en version papier



Génétique
et biologie
2010



Alchimie
des mots
de la chimie
2011



Énergie,
énergies
2013



À maux anciens,
nouveaux
remèdes
2014



Si tu veux
la paix...
2014



Le vocabulaire
s'acclimater
2015

Disponibles exclusivement en ligne



Employeurs,
employés
2012



Faire des
affaires
2012



Étoiles et toiles
2014



Télévision
dernière
génération
2014



Nouveaux usages
numériques
2015



Le football
en français
2015



Crise sanitaire,
le dire en
français
2020



Quelques termes
de la santé et de la
médecine
2023



Quelques termes
du droit et de la justice
2024/2025

Mais aussi :
Audiovisuel (2007),
Voyages (2007),
Sport (2008),
Finances (2008),
Petit et grand écran (2009),
Les maux de l'internet (2009),
Planète durable (2010),
Relations internationales (2010),
À la conquête du ciel (2011),
Ballon ovale... Prêts pour la mêlée ? (2011),
Bien traiter la nature (2013),
Jeux olympiques d'hiver (2013).

D.2 : La diffusion des publications terminologiques en 2025

	Publication	Date d'édition, nombre d'exemplaires tirés	Quantité distribuée en 2025
Vocabulaires	50 termes clés de l'intelligence artificielle	2025, 10 000 ex.	7 590
Total : 15 843 exemplaires distribués	100 termes clés utiles aux collectivités locales	2023, réimpression 2024, 9 000 ex.	3 655
	Les mots de l'information – 60 termes clés	2023, 15 000 ex.	2 831
	1972-2022, 50 termes clés du dispositif d'enrichissement de la langue française	2023, 6 500 ex.	683
	Vocabulaire des océans	2025, 2 000 ex.	669
	60 termes clés pour les négociations climatiques	2022, 2 500 ex.	176
	La Mode en français (3 ^e éd.)	2023, 2 800 ex.	62
	Vocabulaire de l'éducation et de la recherche	2022, 5 000 ex.	57
	Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication	2010	41
	Des mets et des mots	2024, 4 000 ex.	34
	Autres	–	45
Vous pouvez le dire en français	Découvrez le site <i>FranceTerme</i>		300
Total : 710 exemplaires distribués	Alchimie des mots de la chimie	2011, 7 000 ex.	120
	À maux anciens, nouveaux remèdes	2014, 8 000 ex.	100
	Si tu veux la paix...	2014, 8 000 ex.	100
	Énergie, énergies	2013, 10 000 ex.	20
	Finance	2008	70
Autres publications	Rapport annuel 2024 de la Commission d'enrichissement de la langue française	2025, 1 000 ex.	866
Total : 1 713 exemplaires distribués	Carte jeu vidéo	2024, 1 000 ex.	254
	Carte 300 termes clés pour les négociations environnementales et climatiques	2025, 500 ex.	250
	Cartes sports olympiques (escalade, surf, trampoline, volley)	2024, 1 000 ex. (4 x 250)	198
	Plaquette « Décider du nom d'un lieu »	2024, 250 ex.	83
	Autres	–	62

TOTAL : 18 266 publications distribuées

Un exemple d'opérations de diffusion: 50 termes clés de l'intelligence artificielle

Paru début 2025 à l'occasion du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle, ce recueil a été distribué à plus de 7500 exemplaires pendant cette année. Au-delà de la diffusion assurée à l'international par les contributeurs (universitaires) et de celle effectuée lors du colloque OPALE (réseau des Organismes francophones de Politique et d'Aménagement Linguistiques) à Paris le 13 novembre 2025, le faire-savoir par voie électronique (courriels, infolettres) a permis de toucher une grande variété de publics. En particulier, une campagne de promotion a été menée par courriel auprès de toutes les DRANE (Direction de Région Académique du Numérique pour l'Éducation), suscitant de nombreuses demandes. Le recueil a ainsi été adressé aux destinataires suivants :

- **Cité des sciences** (1300 exemplaires)
 - Exposition « Intelligence artificielle » et bibliothèque
- **Éducation nationale et enseignement supérieur** (2400 exemplaires)
 - Ministères (Inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction du numérique pour l'éducation...)
 - Rectorats
 - Services et interlocuteurs académiques et départementaux spécifiques (services du numérique éducatif, formateurs Éducation aux médias et à l'information, conseillers pédagogiques pour l'enseignement numérique...)
 - Établissements du second degré (diffusion en nombre lors de la Journée des professeurs-documentalistes organisée par Canopé à la Bibliothèque Nationale de France et demandes directes)
 - Enseignement supérieur (universités, IUT, écoles d'ingénieurs, école vétérinaire, école de commerce...)
- **Administration et service public**
 - Ministère de la Culture: journée Compar:IA, atelier « Cybermois »
 - Ministère des Armées
 - Ministère de l'Agriculture
 - Ministère de l'Intérieur
 - Alliance pour les technologies des langues – ALT-EDIC (journée d'inauguration à la Cité internationale de la langue française)
 - Cour des comptes
 - Établissements de santé
 - Médiathèques
- **Entreprises, associations et structures diverses**
 - Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (Direction des systèmes d'information)
 - CFDT Chimie Énergie
 - Groupe ARIANE
 - Science Action Normandie
 - et autres organismes dans les domaines du numérique, des télécommunications, du transport...
- **Collectivités et élus**
- **Particuliers**

Coordonné et édité par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, cet ouvrage présente, pour l'année 2024, le bilan de l'action menée par les administrations en faveur de l'enrichissement de la langue française. Il est établi en application du décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française – modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 –, par la Commission d'enrichissement de la langue française, à partir de la synthèse des bilans d'activités des hauts fonctionnaires à la langue française qui animent des groupes d'experts dans leurs ministères. Il rend compte de la production des termes, expressions et définitions que cette Commission a publiés au *Journal officiel* en 2025 ainsi que de leur diffusion et emploi.

FranceTerme.culture.fr

en ligne et sur application mobile

Découvrez plus de 9 500 termes
pour désigner en français des innovations
et des notions nouvelles

Suggérez un nouveau terme
dans la « Boîte à idées » de FranceTerme

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

3, rue de Valois, 75001 Paris

Téléphone: 33 (0)1 40 15 36 73

Courriel: terminologie.dglff@culture.gouv.fr

Internet: www.culture.gouv.fr/Thematiques/

Langue-francaise-et-langues-de-france

ISBN imprimé: 978-2-11-155962-2 – ISSN imprimé: 2554-5388

ISBN en ligne: 978-2-11-155963-9 – ISSN en ligne: 2551-0312

